

AVANT-PROPOS

L'information statistique sur les questions économiques et sociales est indispensable à tous ceux qui s'intéressent à la vie de la région.

Les Tableaux Économiques de Haute-Normandie (TEHN) vous proposent les derniers chiffres disponibles. Ils offrent une image globale de la région et de ses départements.

Une structure identique pour chacun des vingt domaines présentés facilite l'accès aux données, définitions et références bibliographiques.

Document de base pour une bonne connaissance de la région, TEHN 2008-2009 est construit à l'image des autres tableaux économiques régionaux réalisés par chaque direction régionale de l'Insee. L'utilisateur pourra ainsi trouver, dans chaque ouvrage régional, un grand nombre de tableaux semblables permettant des comparaisons utiles.

Le lecteur intéressé trouvera également sur le site www.insee.fr et sur sa déclinaison régionale www.insee.fr/haute-normandie de très nombreuses autres informations, tableaux et analyses.

L'équipe de rédaction remercie les organismes statistiques qui ont contribué à la réalisation de ce document, et souhaite que cette édition 2008-2009 réponde aux attentes des utilisateurs.

S O M M A I R E

ESPACE - POPULATION

1 - ESPACE RÉGIONAL

1.1 - Climat, relief et infrastructures	8
1.2 - Circonscriptions administratives	12
1.3 - Villes	14
1.4 - Espaces urbains, espaces ruraux.	16
1.5 - La Haute-Normandie et la France	18
1.6 - La Haute-Normandie et l'Europe	20
1.7 - Territoires	22

2 - ENVIRONNEMENT

2.1 - Milieu naturel	26
2.2 - Déchets, air et eau	28
2.3 - Risques naturels et technologiques.	30

3 - POPULATION

3.1 - Évolution de la population	32
3.2 - Âges.	34
3.3 - Natalité - Fécondité	36
3.4 - Mortalité - Espérance de vie	38
3.5 - Situation matrimoniale	40
3.6 - Ménages	42
3.7 - Catégories socioprofessionnelles.	44
3.8 - Étrangers	46

SOCIÉTÉ - MODES DE VIE

4 - CONDITIONS DE VIE

4.1 - Sports et loisirs	50
4.2 - Culture	52
4.3 - Patrimoine.	54

5 - LOGEMENT

5.1 - Parc des logements	56
5.2 - Confort et occupation des logements.	58
5.3 - Financement du logement	60

6 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

6.1 - Effectifs scolarisés	62
6.2 - Établissements et enseignants	64
6.3 - Enseignement supérieur	66
6.4 - Diplômes	68
6.5 - Formation en alternance	70

7 - SANTÉ

7.1 - Équipements sanitaires	72
7.2 - Personnel de santé	74
7.3 - Activité hospitalière	76
7.4 - Équipements sociaux	78
7.5 - Causes de décès	82
7.6 - Accidents	84

8 - JUSTICE - DÉLINQUANCE

8.1 - Criminalité et délinquance constatées	86
8.2 - Détention - Population incarcérée	88
8.3 - Activité judiciaire - Affaires jugées	90

EMPLOI - REVENUS

9 - EMPLOI - CHÔMAGE

9.1 - Population active	94
9.2 - Emploi par secteur d'activité	96
9.3 - Emploi public	98
9.4 - Chômage - Marché du travail	100

10 - REVENUS	
10.1 - Revenus et retraites	104
10.2 - Salaires	106
10.3 - Prestations sociales	108

ÉCONOMIE - FINANCES

11 - ÉCONOMIE	
11.1 - Valeur ajoutée brute et PIB	112
12 - COMMERCE EXTÉRIEUR	
12.1 - Échanges extérieurs	114
12.2 - Structure par pays	116
13 - FINANCES PUBLIQUES	
13.1 - Budget de la région	118
13.2 - Budget des départements	120
13.3 - Budget des communes	121
13.4 - Taxes locales	122
13.5 - Intercommunalité	124

SYSTÈME PRODUCTIF

14 - ENTREPRISES	
14.1 - Établissements	128
14.2 - Grands établissements	130
14.3 - Créations d'entreprises	132
14.4 - Survie et défaillances d'entreprises	134
14.5 - Artisanat	136
15 - AGRICULTURE - FORÊT - PÊCHE	
15.1 - Utilisation du sol	138
15.2 - Population agricole	140
15.3 - Exploitations agricoles	142
15.4 - Revenus agricoles	144
15.5 - Production animale	146
15.6 - Productions végétales	148
15.7 - Flotte - Marins pêcheurs	150
15.8 - Pêches maritimes	152
16 - ÉNERGIE	
16.1 - Production	154
16.2 - Infrastructures	156
16.3 - Consommation	158
17 - INDUSTRIE - CONSTRUCTION	
17.1 - Établissements industriels	160
17.2 - Indicateurs industriels	162
17.3 - Construction	164
18 - TERTIAIRE	
18.1 - Commerce	166
18.2 - Services non financiers	168
18.3 - Recherche et développement	170
19 - TRANSPORTS	
19.1 - Établissements de transports	172
19.2 - Infrastructures	174
19.3 - Transports de voyageurs	176
19.4 - Transports de marchandises	178
19.5 - Véhicules et matériel de transport	182
20 - TOURISME	
20.1 - Capacité d'accueil	184
20.2 - Fréquentation	186

ESPACE POPULATION

Avec une superficie de 12 300 km², la Haute-Normandie figure au 19^e rang des régions françaises, mais possède une densité supérieure à la moyenne nationale. La population de la région se trouve principalement le long de la Seine autour des principales agglomérations : celles de Rouen et du Havre regroupent à elles seules 36 % de la population régionale. L'espace urbain occupe une place importante en Haute-Normandie : 90 % de la population vit dans l'espace à dominante urbaine. Cependant, le département de l'Eure a un caractère rural un peu plus marqué que celui de la Seine-Maritime.

La Haute-Normandie possède un parc naturel régional qui s'étend sur 81 000 hectares, et 3 réserves naturelles qui couvrent 3 810 hectares, soit 0,3 % du territoire. Parmi celles-ci, la réserve naturelle de l'Estuaire de la Seine est l'une des plus importantes du littoral français ; elle abrite le port du Havre, qui est au cœur d'un enjeu économique de taille avec notamment les opérations liées à Port 2000. En effet, le développement des activités portuaires va permettre la création de nombreux emplois. Ce projet est subordonné à un programme de sauvegarde du milieu naturel autour de l'estuaire.

Globalement la qualité de l'air en Haute-Normandie s'améliore. On constate que la classe « qualité mauvaise » se réduit au profit de la classe « qualité moyenne ».

Au 1^{er} janvier 2006, la population de la Haute-Normandie est estimée à 1 811 000 habitants. Depuis 1999, les estimations annuelles de population font apparaître une croissance modérée de la population régionale soutenue par le solde naturel mais pénalisée par un solde apparent déficitaire. Au niveau départemental, la situation est contrastée : l'Eure est particulièrement dynamique. Ce département représente 31,1 % de la population régionale contre 30,4 % en 1999.

La Haute-Normandie reste une région plus jeune que la moyenne française. Mais, comme dans le reste du pays, la population vieillit. Entre 1990 et 2006, la part des moins de 20 ans est passée de 30,3 % à 26 %. Durant cette même période, la part des 60 ans et plus est passée de 16,9 % à 19,4 %.

Les naissances ont progressé par rapport à 2006 en Haute-Normandie alors qu'elles ont baissé au niveau national, en grande partie grâce à la proportion de plus en plus importante des naissances hors mariage. Avec 1,94 enfants par femme, l'indicateur conjoncturel de fécondité de la région se situe au-dessus de la moyenne nationale.

Depuis 1990, l'espérance de vie en Haute-Normandie a progressé plus vite pour les hommes que pour les femmes, mais reste inférieure à l'espérance de vie française.

En Haute-Normandie comme dans les autres régions françaises, la taille des ménages diminue : le nombre moyen de personnes par ménage est passé de 2,5 en 1999 à 2,4 en 2005. Les ménages d'une ou deux personnes sont de plus en plus nombreux.

1 - Espace régional

Définitions

UTC : temps universel coordonné.
En hiver, heure UTC = heure légale - 1.
En été, heure UTC = heure légale - 2.

Température : degré de chaleur ou de froid de l'atmosphère en un lieu. Elle est mesurée sous abri à 1,50 m au-dessus du sol. Elle est exprimée en degrés Celsius et dixièmes. La température maximale est la température la plus haute observée entre 6h UTC le jour même et 6h UTC le lendemain. La température minimale est la température la plus basse observée entre 18h UTC la veille et 18h UTC le jour même.

Insolation : temps durant lequel l'intensité du rayonnement solaire direct dépasse le seuil

de 120 watt/m². La durée d'insolation du jour J est mesurée entre 0h UTC le jour J et 0h UTC le lendemain. Elle est mesurée à l'aide d'un héliographe et elle est exprimée en heures.

Précipitations : chutes d'eau sous forme liquide ou solide, en provenance de l'atmosphère. Les précipitations sont recueillies dans un pluviomètre et mesurées à l'aide d'une éprouvette graduée. Une hauteur d'eau (pluie ou fusion de précipitations solides) de 1 mm correspond à 1 litre d'eau par m². On mesure les précipitations de 6h UTC le jour même à 6h UTC le lendemain. Elles sont exprimées en millimètres et dixièmes.

Pour en savoir plus

- *Bulletin climatique / Météo France - Mensuel*
- *Site : www.meteofrance.com*

1.1 - Climat, relief et infrastructures

Données climatiques mensuelles 2007 - Station de Rouen (alt : 151m)

	Températures (degrés)				Précipitations (en mm)	Insolation (en heures)
	Mini moyenne	Maxi moyenne	Mini absolue	Maxi absolue		
Janvier	4,7	9,4	- 5,1	13,9	46,6	38
Février	4,2	10,6	- 2,1	16,4	89,2	51
Mars	3,0	11,5	- 1,5	17,9	73,2	135
Avril	7,2	19,7	1,6	24,5	13,2	298
Mai	9,5	17,9	4,2	24,9	94,4	134
Juin	11,7	20,7	8,7	28,4	98,6	117
Juillet	12,5	20,9	7,3	29,8	166,8	165
Août	12,4	21,1	7,8	30,6	72,0	160
Septembre	9,6	18,8	4,4	24,6	73,3	156
Octobre	6,9	14,8	0,1	20,0	69,0	143
Novembre	4,0	10,0	- 3,8	14,7	73,2	62
Décembre	0,9	6,9	- 7,0	13,5	104,8	85
Année 2007	7,2	15,2	- 7,0	30,6	974,3	1 544
Période 1960-1990	6,0	13,6	- 17,1	35,4	785,2	1 687,2

Source : Météo France

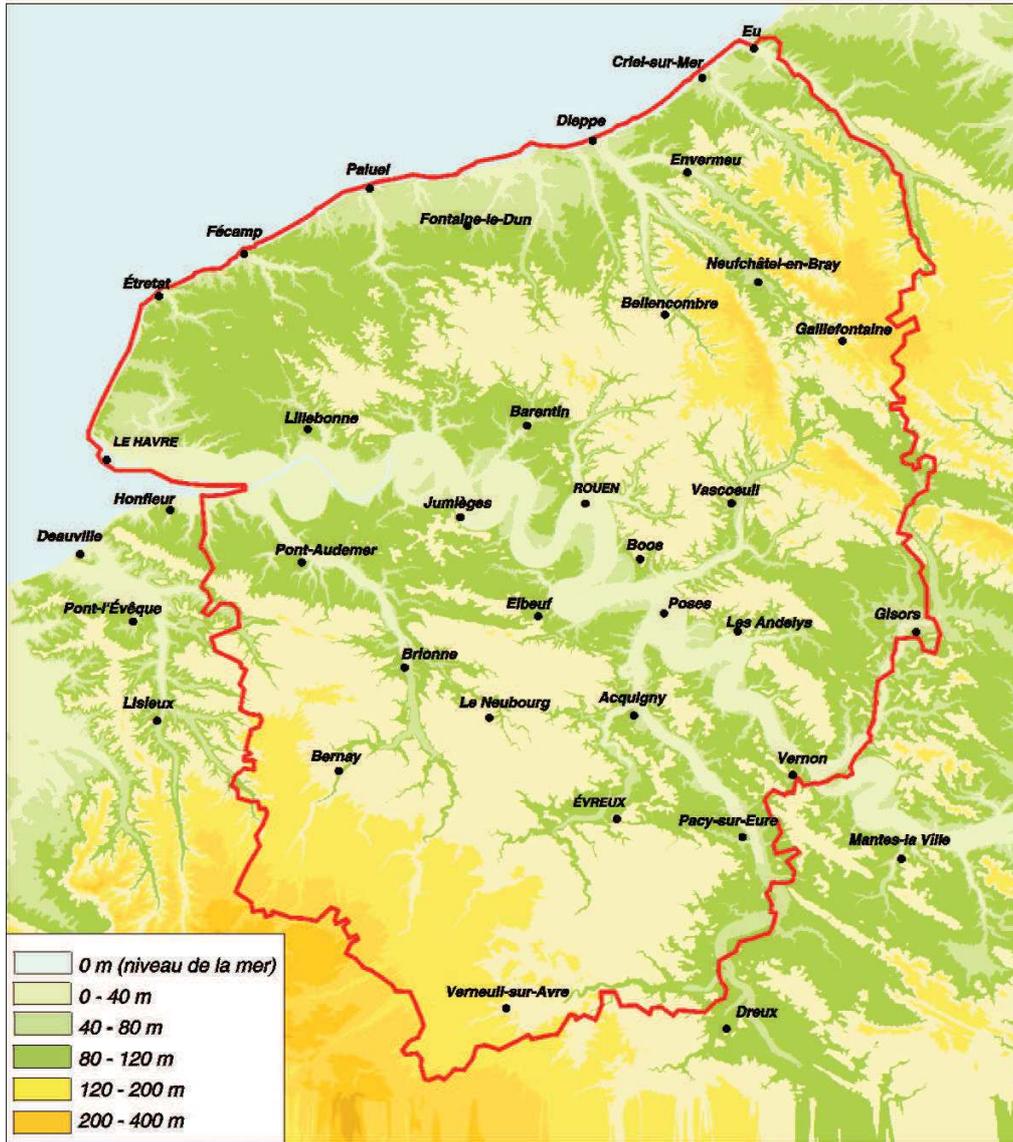
Données climatiques mensuelles 2007 - Station d'Évreux (alt : 92m)

	Températures (degrés)				Précipitations (en mm)	Insolation (en heures)
	Mini moyenne	Maxi moyenne	Mini absolue	Maxi absolue		
Janvier	4,8	9,7	- 6,2	14,6	28,6	40
Février	4,4	10,8	- 0,8	15,3	83,0	70
Mars	2,7	11,6	- 1,8	17,6	47,8	120
Avril	7,0	20,0	0,2	25,1	14,2	306
Mai	9,9	18,4	5,0	24,3	62,6	147
Juin	12,1	21,2	6,6	29,4	95,2	120
Juillet	12,8	21,5	6,7	30,6	101,4	178
Août	12,8	21,0	6,9	30,4	77,9	155
Septembre	9,3	19,4	4,1	24,7	33,2	172
Octobre	6,5	14,7	- 1,0	20,4	67,2	140
Novembre	3,5	9,9	- 5,0	14,1	56,2	79
Décembre	0,7	6,9	- 8,8	14,2	60,8	104
Année 2007	7,2	15,4	- 8,8	30,6	728,1	1 631

Source : Météo France

1.1 - Climat, relief et infrastructures

LA HAUTE-NORMANDIE EN RELIEF



© IGN - Insee 2000

1.1 - Climat, relief et infrastructures

LES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION EN HAUTE-NORMANDIE



- | | | | |
|--|----------|--|----------------------|
| | Gare | | Route départementale |
| | Port | | Route nationale |
| | Aéroport | | Autoroute |
| | | | Voie ferrée |
| | | | Cours d'eau |

1 - Espace régional

Définitions

Arrondissements, cantons, communes : limites territoriales en vigueur actuellement.

Arrondissement : division du département sans budget (en règle générale) ni assemblée élue, administrée par un sous-préfet.

Canton : division de l'arrondissement, constituée notamment en vue de l'élection à l'assemblée départementale. Un conseiller général est élu dans chaque canton. Le canton est généralement un regroupement de communes entières mais il peut également être composé de communes entières et de fractions de communes. Sauf quelques rares exceptions, les cantons sont généralement désignés, de même que les arrondissements, par le nom de la commune où se trouve leur chef-lieu.

Commune : c'est la plus petite subdivision administrative française. Elle est administrée par un conseil municipal élu pour six ans qui désigne en son sein le maire et ses adjoints et vote le budget.

Superficie : les superficies ont été évaluées en 1975 par le service du cadastre (Direction générale des Impôts) et ont été mises à jour pour tenir compte des modifications de limites communales intervenues entre 1975 et 1999. Y sont comprises toutes les surfaces du domaine public, cadastrées et non cadastrées, mais les lacs, étangs et glaciers de plus de 100 hectares ainsi que les estuaires des fleuves ne sont pas inclus.

Densité : rapport entre le nombre d'habitants et la superficie.

Pour en savoir plus

- *Le guide des zonages de la Haute-Normandie / INSEE Haute-Normandie - Les Dossiers (Système en ligne)*
- *Site : www.insee.fr, définitions et méthodes, nomenclatures zonages*

1.2 - Circonscriptions administratives

Les circonscriptions administratives de la Haute-Normandie

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine	France entière
Nombre d'arrondissements	3	3	6	330	343
Nombre de cantons	43	69	112	3 883	4 039
Nombre de communes	675	745	1 420	36 569	36 683
Population* (milliers d'habitants)	541 054	1 239 138	1 780 192	58 518 395	60 185 831
Superficie (km ²)	6 040	6 278	12 317	543 965	632 834
Densité (habitants au km ²)	90	197	145	108	95

* population sans double compte au recensement de la population de 1999.

Source : Insee - Code officiel géographique au 01/01/2007, Recensement de la population 1999

CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES DE LA HAUTE-NORMANDIE



1 - Espace régional

Définitions

Unité urbaine (ou agglomération) : on entend par unité urbaine, une ou plusieurs communes sur le territoire desquelles se trouve un ensemble d'habitations qui présentent entre elles une continuité de bâti et comportent au moins 2 000 habitants. Une unité urbaine constituée de plusieurs communes est dénommée "agglomération multicommunale". Une unité urbaine constituée d'une seule commune est dénommée "ville isolée".

Ville-centre : pour chacune des agglomérations multicommunales, on a défini un "centre". Il s'agit d'un ensemble composé d'une ou plusieurs communes entières déterminées comme suit : si une commune représente plus de 50% de la population de l'unité urbaine, elle est seule ville-centre ; dans le cas contraire, toutes les communes qui ont une population supérieure à la moitié de la population de la commune la plus importante, ainsi que cette dernière, sont villes-centres.

Banlieue : les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'unité urbaine.

Population sans doubles comptes : c'est la population totale d'une commune moins les doubles comptes. Les doubles comptes sont constitués :

- des populations des établissements d'enseignement avec internat (militaire ou non) et des établissements militaires de la commune, ayant une résidence personnelle dans une autre commune ;
- des populations résidant dans des collectivités d'autres communes et ayant une résidence personnelle dans la commune ;
- des étudiants (hors cité universitaire) d'autres communes ayant une résidence dans la commune ;
- des personnes sans domicile fixe rattachées administrativement à la commune, mais recensées dans une autre commune.

Pour en savoir plus

- *Le guide des zonages de la Haute-Normandie / INSEE Haute-Normandie - Les Dossiers (Système en ligne)*
- *Site : www.insee.fr, définitions et méthodes, nomenclatures zonages ; www.insee.fr thème «territoire»*

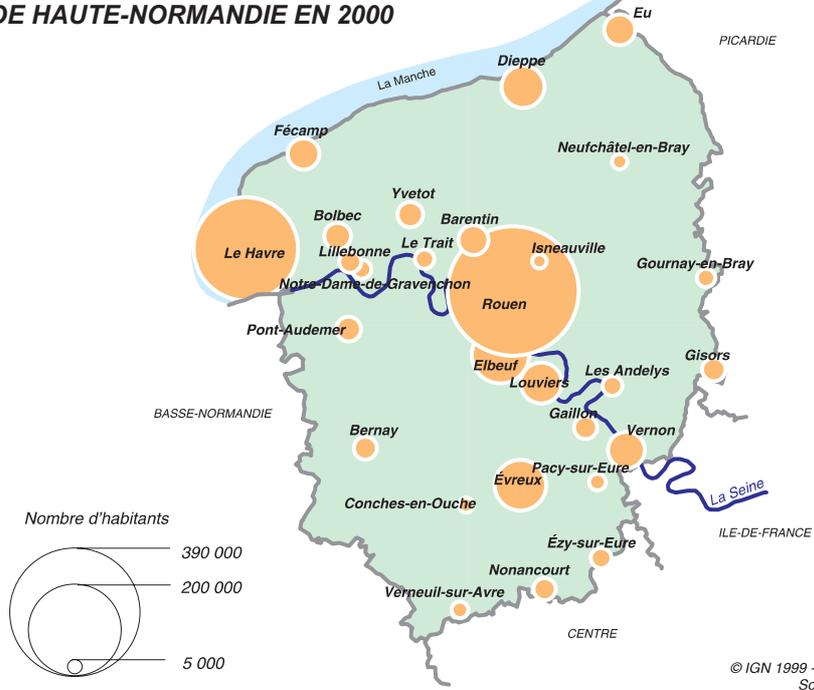
1.3 - Villes

Principales unités urbaines

	Population sans doubles comptes en 1999	Part dans la population régionale en %	Évolution annuelle moyenne 1990-1999
Agglomération de Rouen	389 862	21,9	0,16
Ville centre	106 592	6,0	0,41
Banlieue (30 communes)	283 270	15,9	0,06
Agglomération du Havre	248 547	14,0	-0,27
Ville centre	190 905	10,7	-0,28
Banlieue (13 communes)	57 642	3,2	-0,23
Agglomération d'Elbeuf	75 663	4,3	0,21
Villes centres Elbeuf	16 666	0,9	0,04
Caudebec-lès-Elbeuf	9 904	0,6	0,00
Saint-Pierre-lès-Elbeuf	8 417	0,5	0,01
Banlieue (19 communes)	40 676	2,3	0,37
Agglomération d'Évreux	60 108	3,4	0,40
Ville centre	51 198	2,9	0,47
Banlieue (3 communes)	8 910	0,5	0,06
Agglomération de Dieppe	42 202	2,4	-0,30
Ville centre	34 653	1,9	-0,39
Banlieue (4 communes)	7 549	0,4	0,14
Agglomération de Louviers	39 401	2,2	0,62
Villes centres Louviers	18 328	1,0	-0,20
Val-de-Reuil	13 245	0,7	1,72
Banlieue (5 communes)	7 828	0,4	0,85
Agglomération de Vernon	31 366	1,8	0,55
Ville centre	24 056	1,4	0,19
Banlieue (3 communes)	7 310	0,4	1,86

Source : Insee - Recensement de la population 1999

LES PRINCIPALES UNITÉS URBAINES DE HAUTE-NORMANDIE EN 2000



© IGN 1999 - Insee 2003
Source : Insee

1 - Espace régional

Définitions

Espace à dominante urbaine : ensemble des pôles urbains et des communes périurbaines ; peut se définir également comme l'ensemble des aires urbaines et des communes multipolarisées.

Pôle urbain : unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois ou plus et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Communes périurbaines : l'ensemble des communes rurales ou urbaines appartenant soit aux couronnes périurbaines soit classées communes multipolarisées.

Couronne périurbaine (d'un pôle urbain) : ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

Aire urbaine : ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle urbain ou dans des communes attirées par celui-ci.

Communes multipolarisées : communes rurales et unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40% de la population

résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

Espace à dominante rurale : ensemble des communes rurales et unités urbaines n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine.

Communes sous faible influence urbaine : communes rurales qui ne sont pas pôle rural, et dont au moins 20% des actifs travaillent dans une aire urbaine.

Pôle rural : commune appartenant à l'espace à dominante rurale, offrant de 2 000 à 5 000 emplois et dont le nombre d'emplois offerts est supérieur ou égal au nombre d'actifs résidents.

Communes sous influence des pôles ruraux : communes rurales n'appartenant pas aux deux catégories précédentes et dont au moins 20% des actifs travaillent dans un pôle rural.

Rural isolé : communes n'appartenant à aucune des catégories précédentes, c'est-à-dire en dehors de toute attraction significative en termes de migrations alternantes.

Pour en savoir plus

- *Structuration du territoire : un maillage territorial particulièrement fin / INSEE Haute-Normandie - Aval - N° 57-58 (2006, sept.-oct.)*
- *Structuration du territoire : plusieurs niveaux dans l'armature urbaine régionale / INSEE Haute-Normandie - Aval - N° 57-58 (2006, sept.-oct.)*
- Site : www.insee.fr, définitions et méthodes, nomenclatures zonages

1.4 - Espaces urbains, espaces ruraux

Espaces urbains, espaces ruraux : répartition de la population (1) en 1999

	Ensemble	Espace à dominante urbaine			Espace à dominante rurale
		Pôles urbains	Couronnes périurbaines	Communes multipolarisées	
Eure	541 054	189 462	125 942	126 892	98 758
Seine-Maritime	1 239 138	835 080	229 238	86 261	88 559
Haute-Normandie	1 780 192	1 024 542	355 180	213 153	187 317
% Région/France	3,0	2,9	3,8	7,3	1,8
France métropolitaine	58 518 395	35 708 162	9 344 739	2 912 367	10 553 127

Unités : habitant, %

Source : Insee- Recensement de la population 1999

Champ : délimitation 1999 des zonages en aires urbaines.
(1) population sans doubles comptes

Aires urbaines en Haute-Normandie

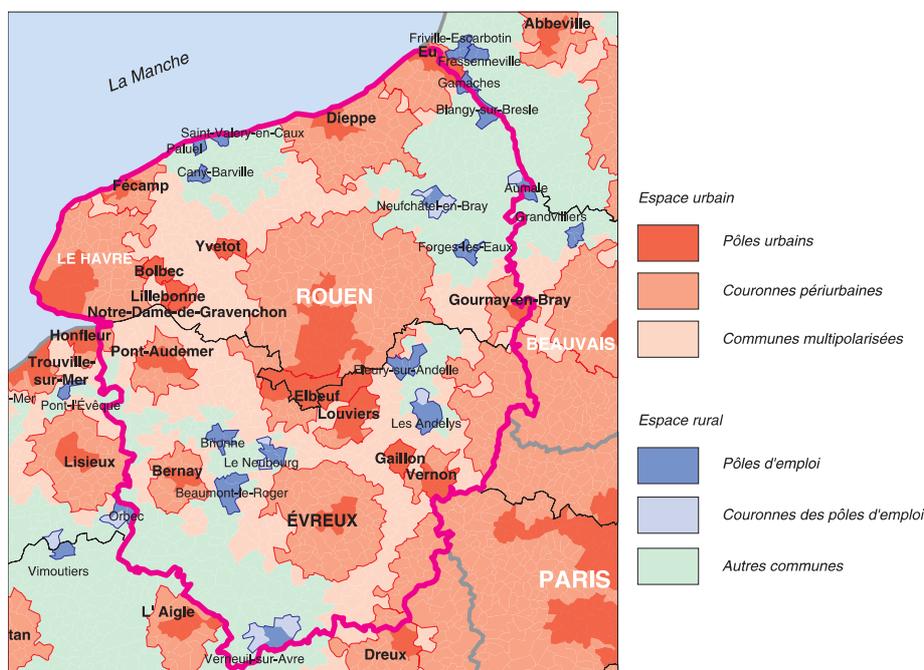
Aires urbaines	Population (1) en 1999		Évolution totale	Évolution 1990-1999		Rang en France (2)
	Population	Dont couronne		Due au solde naturel	Due au solde migratoire	
Rouen	518 316	128 454	2,6	5,2	-2,5	13
Le Havre	296 773	48 226	-0,7	4,7	-5,4	27
Évreux	97 177	37 069	4,5	8,2	-3,7	80
Elbeuf	86 162	10 499	2,1	4,6	-2,4	92
Dieppe	81 419	39 217	-0,1	3,3	-3,4	97
Louviers	42 338	2 937	5,6	8,4	-2,9	154
Vernon	34 834	3 468	5,3	8,0	-2,7	182

Unités : habitant, %

Source : Insee- Recensement de la population 1999

(1) population sans doubles comptes
(2) parmi les 354 aires urbaines françaises.

ESPACES URBAINS, ESPACES RURAUX EN 2002



1 - Espace régional

Définitions

Population : population sans doubles comptes en 1999.

Elle comprend :

- la population des résidences principales, y compris les élèves internes et les militaires séjournant dans un établissement d'une autre commune et ayant leur résidence personnelle dans la commune,
- la population des collectivités de la commune,
- les personnes sans abri ou vivant dans des habitations mobiles et les marinières,
- la population des établissements pénitentiaires de la commune,
- les militaires et les élèves internes vivant

dans un établissement de la commune et n'ayant pas d'autre résidence.

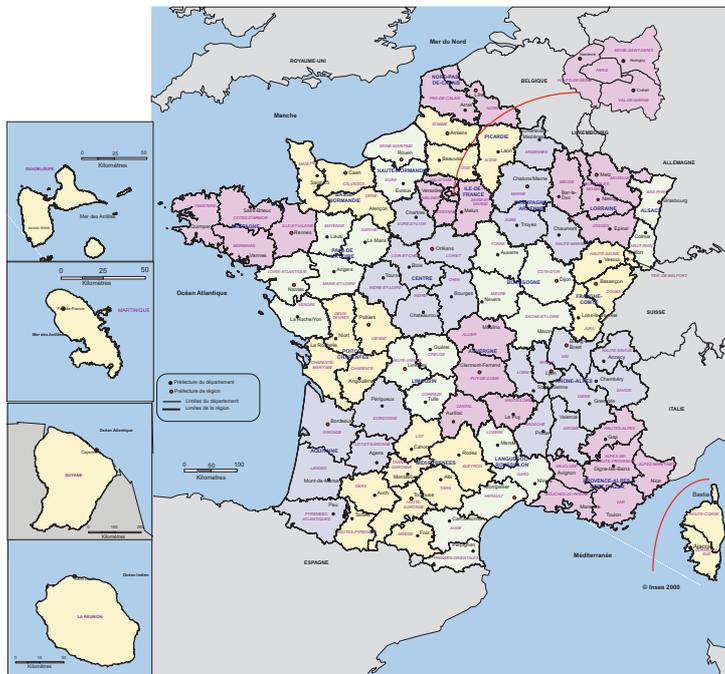
Superficie : les mesures géodésiques et planimétriques de l'Institut géographique national (IGN) donnent pour la France métropolitaine une superficie de 549 milliers de km². Les superficies figurant dans le tableau ci-contre ont été évaluées par le service du cadastre (Direction générale des Impôts) ; y sont comprises toutes les surfaces des domaines public et privé, cadastrées et non cadastrées, mais les lacs, étangs et glaciers de plus de 100 hectares ainsi que les estuaires des fleuves ne sont pas inclus, d'où l'obtention d'un chiffre inférieur.

Pour en savoir plus

- *La France et ses régions / INSEE - Triennal*
- *Les tableaux économiques régionaux / Directions régionales de l'INSEE*
- *Site : www.insee.fr thème «territoire» régions, départements et villes de France*

1.5 - La Haute-Normandie et la France

RÉGIONS ET DÉPARTEMENTS FRANÇAIS



Les régions françaises

	Arrondissements	Cantons	Communes	Superficie en km ²	Population sans double compte	Densité (hab./km ²)
Alsace	13	75	903	8 280	1 734 145	209
Aquitaine	19	235	2 296	41 308	2 908 359	70
Auvergne	14	158	1 310	26 013	1 308 878	50
Bourgogne	15	174	2 046	31 582	1 610 067	51
Bretagne	15	201	1 269	27 208	2 906 197	107
Centre	20	198	1 842	39 151	2 440 329	62
Champagne-Ardenne	15	146	1 949	25 606	1 342 363	52
Corse	5	52	360	8 680	260 196	30
Franche-Comté	9	116	1 785	16 202	1 117 059	69
Ile-de-France	25	317	1 281	12 012	10 952 011	912
Languedoc-Roussillon	14	186	1 545	27 376	2 295 648	84
Limousin	8	106	747	16 942	710 939	42
Lorraine	19	157	2 339	23 547	2 310 376	98
Midi-Pyrénées	22	293	3 020	45 348	2 551 687	56
Nord-Pas-de-Calais	13	156	1 546	12 414	3 996 588	322
Basse-Normandie	11	141	1 813	17 589	1 422 193	81
Haute-Normandie	6	112	1 420	12 317	1 780 192	145
Pays de la Loire	17	203	1 502	32 082	3 222 061	100
Picardie	13	129	2 291	19 399	1 857 481	96
Poitou-Charentes	14	157	1 462	25 810	1 640 068	64
Alpes-Provence-Côte d'Azur	18	236	963	31 400	4 506 151	144
Rhône-Alpes	25	335	2 879	43 698	5 645 407	129
France métropolitaine	330	3 883	36 569	543 965	58 518 395	108
Guadeloupe	3	43	34	1 703	422 496	248
Martinique	4	45	34	1 128	381 427	338
Guyane	2	19	22	83 534	157 213	2
Réunion	4	49	24	2 504	706 300	282
Ensemble DOM	13	156	114	88 868	1 667 436	19
France entière	343	4 039	36 682	632 834	60 185 831	95

Source : Insee - Code officiel géographique au 01/01/2007, Recensement de la population 1999

1 - Espace régional

Définitions

Population : le concept utilisé ici est celui de population résidente. La population moyenne sert à calculer la densité de population, le taux de natalité et le PIB par habitant.

Taux de natalité : rapport entre naissances vivantes et population résidente.

Taux de mortalité : rapport entre le nombre de décès d'une période (en général l'année) et la population correspondante en milieu de période. Il dépend des conditions de santé du pays considéré, mais surtout de la structure par âge de la population.

Taux d'activité, taux de chômage : le taux d'activité est le ratio entre la population active et la population totale de l'âge correspondant. Le taux de chômage est le ratio entre le nombre de chômeurs et la population active. Ces données sont établies à partir de l'enquête communautaire sur les forces de travail.

Emploi : les données relatives à la structure de l'emploi par secteur d'activité sont issues

de l'enquête communautaire sur les forces de travail qui mesure l'emploi sur la base du lieu de résidence de la personne interrogée.

Produit intérieur brut (PIB) : il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentée de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) grevant les produits et des droits de douanes. Il synthétise l'ensemble de l'activité économique et mesure le richesse productive d'une région.

Union européenne : au 1er janvier 1995, elle comprend 15 pays : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suède. En mai 2004, l'Union européenne compte dix nouveaux membres : l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Slovénie, Malte et Chypre. Depuis le 1er janvier 2007, la Bulgarie et la Roumanie font également partie de l'Union européenne.

Pour en savoir plus

- Base de données New Cronos diffusée par Eurostat
- Les pays de l'Europe occidentale - Notes et études de la Documentation française - Annuel
- Site : www.epp.eurostat.ec.europa.eu

1.6 - La Haute-Normandie et l'Europe

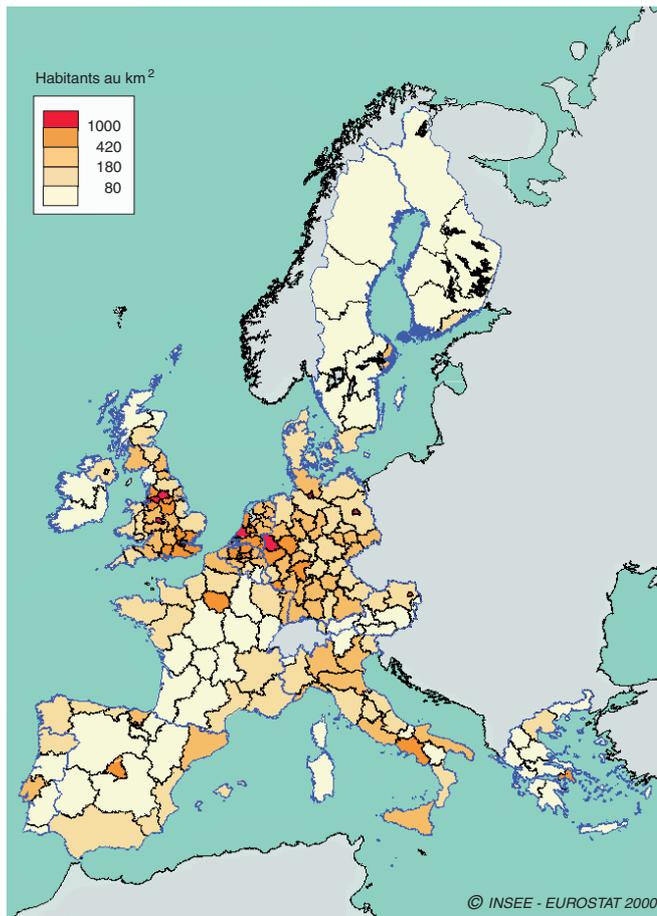
La Haute-Normandie et l'Europe

	Haute-Normandie	France	Europe des 15
Superficie (en km ²)	12 317	549 087	3 239 225
Densité de population en 2004 (habitants/km ²)	146,5	113,7	119,3
Population en 2004 (milliers d'habitants)	1 804,1	62 445	386 295
Part des moins de 20 ans en 2004 (%)	26,2	25,2	nd
Part des plus de 60 ans en 2004 (%)	19,2	20,6	nd
Part des 65 et plus (%)	15,2	16,2	nd
Taux de natalité en 2004 (‰)	12,7	12,8	nd
Taux de mortalité en 2004 (‰)	8,4	8,3	nd
Taux d'activité total en 2006 (%)	57,1	55,9	57,9
Taux d'activité des femmes en 2006 (%)	51,6	50,2	50,2
Taux d'activité des hommes en 2006 (%)	62,9	62,1	66,0
Taux de chômage en 2006 (%)	9,5	9,5	7,8
Taux de chômage des femmes en 2006 (%)	9,8	10,4	8,7
Taux de chômage des hommes en 2006 (%)	9,3	8,8	7,1
Répartition de l'emploi en 2006 (1)			
Dans l'agriculture (%)	2,5	3,9	3,7
Dans l'industrie (%)	22,8	16,9	18,5
Dans les services (%)	67,4	70,3	69,2
PIB(2) en 2004 (millions d'euros)	43 191,3	1 659 020,0	9 959 657,7
PIB(2) par habitant en 2004 (euros)	21 758,2	24 145,8	24 336,1

(1) Les chiffres de l'emploi pour l'Europe des 15 concernent l'année 2005
 (2) Produit intérieur brut.

Source : EUROSTAT - RÉGIO

DENSITÉ DE POPULATION



1 - Espace régional

Définitions

Pays et communautés d'agglomérations

La loi Chevènement du 12 juillet 1999 sur "le renforcement et la simplification de la coopération intercommunale", la loi Voynet du 25 juin 1999 sur "l'aménagement et le développement durable du territoire" et son décret d'application du 19 septembre 2000 organisent un nouveau découpage du territoire par la création de communautés d'agglomérations d'une part, et de pays d'autre part.

Communauté d'agglomération : elle est réservée à des agglomérations dont la population est d'au moins 50 000 habitants et dont une ou plusieurs communes centres dépassent les 15 000 habitants. Les agglomérations qui souhaiteront bénéficier d'un contrat particulier devront s'engager à se constituer en établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et taxe professionnelle unique avant la fin

du contrat, pour pouvoir bénéficier d'une inscription dans le cadre des contrats de plan.

Les pays : communauté d'intérêts économiques et sociaux, prioritairement centrés sur un projet, le pays n'est ni un nouvel échelon administratif, ni une nouvelle collectivité territoriale. Il s'agit d'un territoire pertinent dessiné par des communes qui passent contrat autour d'un projet de développement économique. Pour pouvoir contractualiser à l'occasion de la nouvelle génération des contrats de plan, les pays devront soit être déjà constitués en établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, soit adopter le statut de groupement d'intérêt public de développement local, ou de syndicat mixte. Ils devront en outre avoir élaboré une charte de développement.

Les communautés de communes : voir chapitre 13 : finances publiques.

Pour en savoir plus

- *Collection Synthèses locales : les pays en Haute-Normandie / INSEE Haute-Normandie*
- *Le tableau de bord des territoires de Haute-Normandie / INSEE Haute-Normandie - Les Dossiers (Système en ligne)*
- *Les zones d'emploi en Haute-Normandie / INSEE Haute-Normandie - Les Dossiers (Système en ligne)*
- *SCOT du Plateau de Caux Maritime : une diversité économique et territoriale / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 78 (2008, janv.)*
- *Pays dieppois - Terroir de Caux / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 76 (2007, sept.)*
- *Site : www.insee.fr, définitions et méthodes, nomenclatures zonages*

1.7 - Territoires

LES PAYS ET COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION EN HAUTE-NORMANDIE



1.7 - Territoires

LES GROUPEMENTS INTERCOMMUNAUX A FISCALITÉ PROPRE AU 1ER JANVIER 2008



2 - Environnement

Définitions

Parc naturel régional : “Les parcs naturels régionaux concourent à la politique de protection de l’environnement, d’aménagement du territoire, de développement économique et social et d’éducation et de formation du public (...). La charte constitutive est élaborée par la région avec l’accord de l’ensemble des collectivités territoriales concernées (...). Elle est adoptée par décret portant classement en parc naturel régional pour une durée maximale de dix ans. La révision de la charte est assurée par l’organisme de gestion du parc naturel régional (...)” (art. L.244-1 du Code rural).

Parcs nationaux : ils comportent une zone centrale strictement protégée et une zone périphérique davantage consacrée au développement culturel, social et économique du territoire.

Réserves naturelles : en application de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 (art. L.242-1 et suivants du Code rural), les réserves naturelles sont des territoires classés lorsque la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, de gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière ou qu’il

convient de les soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader. Le classement peut affecter le domaine public maritime et les eaux territoriales françaises.

Réserves biologiques : espaces forestiers riches protégés, rares ou fragiles, dans les forêts domaniales et dans les forêts non domaniales soumises au régime forestier, par convention entre le Ministère de l’Environnement, le Ministère de l’Agriculture et l’Office national des forêts (conventions du 3 février 1981 et du 14 mai 1986).

Arrêté de conservation de biotopes : l’arrêté préfectoral de protection de biotopes a été instauré par le décret n° 77-1295 du 25 novembre 1977 pris en application de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 (art. R.211-12 et suivants du Code rural). Il permet au préfet de fixer par arrêté les mesures tendant à favoriser, sur tout ou partie du territoire d’un département, la conservation des biotopes nécessaires à l’alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie d’espèces protégées. Certains résultats incluent ou non le domaine public maritime.

Pour en savoir plus

- *Bulletin d’information / Office national des forêts - Trimestriel*
- *Les données de l’environnement / Institut français de l’environnement - 8 n°/an*
- *Notre environnement / Agence régionale de l’environnement de Haute-Normandie - AREHN - Irrégulier*
- *Sites : www.ifen.fr ; www.haute-normandie.environnement.gouv.fr ; www.onf.fr ; www.arehn.asso.fr*

2.1 - Milieu naturel

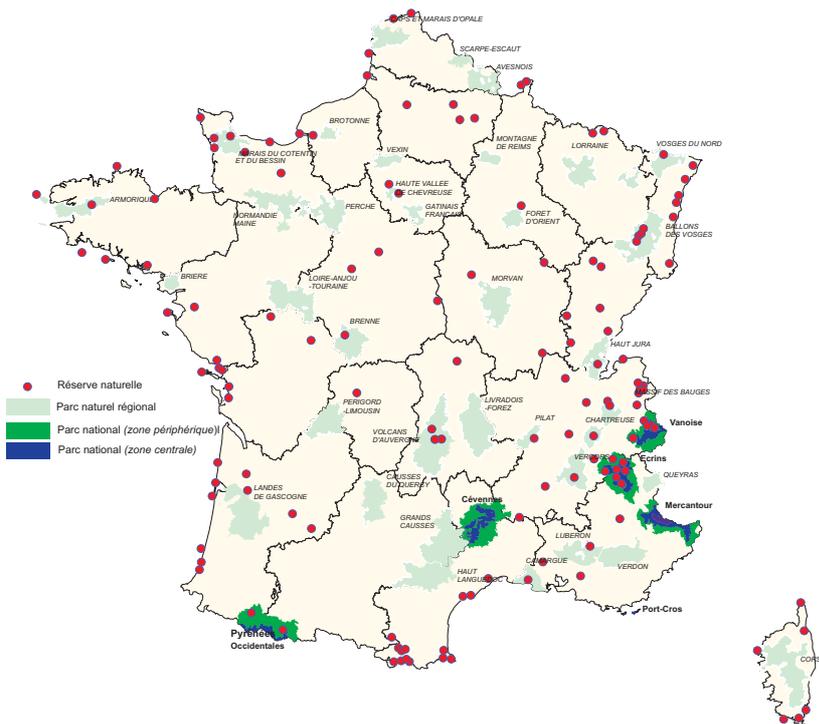
Espaces naturels faisant l'objet d'une protection règlementaire

	Années	Haute-Normandie		France métropolitaine	
		Nombre	Surface	Nombre	Surface
Parcs nationaux	2005	0	0	6	350 852
Parcs naturels régionaux*	2006	1	80 797	43	6 935 570
Réserves naturelles	2004	3	3 810	143	235 460
Réserves biologiques domaniales et forestières	2004	4	207	193	29 718
Espaces soumis à des arrêtés de conservation de biotopes	2004	9	115	627	117 157
Forêts de protection - code forestier	2004	1	2 611	108	109 367

Unités : nombre, hectare

Sources : Ifen, Diren

Réserves naturelles, parcs nationaux et parcs naturels régionaux en 2006



Source : Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement (DNP) - Muséum d'histoire naturelle - Ifen 2006

2 - Environnement

Définitions

Déchets ménagers ou assimilés : déchets produits par les ménages et par l'activité économique et collective qui ne sont ni dangereux ni inertes pour l'environnement et qui peuvent prendre les mêmes circuits de traitement et d'élimination que les ordures ménagères. Cela comprend les ordures ménagères et certains produits issus de la collecte sélective, les déchets encombrants ménagers, ainsi que les déchets banals industriels, commerciaux ou artisanaux et les déchets des collectivités (déchets verts, déchets de marché et de voirie, boues des stations d'épuration et boues de l'assainissement individuel).

Taux de valorisation thermique : il s'agit pour les déchets ménagers de la part incinérée avec récupération d'énergie par rapport aux quantités totales de déchets produits par les ménages (quantités entrant en centres autorisés de traitement ou de stockage). Il s'agit pour les déchets ménagers de la part incinérée avec récupération d'énergie par rapport aux quantités totales de déchets produits par les ménages (quantités entrant en centres autorisés de traitement ou de stockage).

Qualité de l'air : altération en matières organiques et oxydables. Cette altération est mesurée par quatre paramètres : la teneur en oxygène dissous, la demande biochimique en oxygène en

cinq jours (DBO5), la demande chimique en oxygène (DCO), la concentration en ammonium. Cinq classes ont été définies pour cette altération : 1A, 1B, 2, 3 et HC par qualité décroissante. Les bornes pour les cinq classes de cette altération sont respectivement : 7, 5, 3 et 1 mg/l pour l'oxygène dissous ; 3, 5, 10 et 25 mg/l pour la DBO5 ; 20, 25, 40, 80 mg/l pour la DCO et 0.1, 0.5, 2 et 8 mg/l pour l'ammonium. La classe d'altération est attribuée en fonction du paramètre le plus déclassant.

Qualité de l'eau :

- Altérations en nitrates :

altération basée sur la concentration en nitrates dans l'eau. Plusieurs classes d'altération ont été définies de N0 à N4, en fonction de la concentration croissante en nitrates. Les bornes entre les cinq classes de cette altération sont : 5, 25, 50 et 80 mg/l.

- Altérations en phosphore :

les orthophosphates et le phosphore total sont les deux paramètres constitutifs de cette altération. Plusieurs classes d'altération ont été définies de P0 à P4, en fonction de la concentration croissante en phosphore. Les bornes entre les cinq classes de cette altération sont : 0.2, 0.5, 1 et 2 pour les ortho-phosphates (exprimé en mg/l de PO4) et 0.1, 0.3, 0.6 et 1 pour le phosphore total (exprimé en mg/l de P).

Pour en savoir plus

- *Bulletin hydrologique / Diren Haute-Normandie - Mensuel*
- *L'air normand / observatoire de la qualité de l'air - Trimestriel*
- *L'industrie et l'environnement en Haute-Normandie : bilan / DRIRE - Annuel*
- *AREHN infos / Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie - 5 n° / an*

- *Sites : www.insee.fr thème «territoire» ; www.ifen.fr ; www.arehn.asso.fr ; www.haute-normandie.drire.gouv.fr ; www.haute-normandie.ecologie.gouv.fr ; www.airnormand.fr*

2.2 - Déchets, air et eau

Déchets ménagers et assimilés traités dans des installations autorisées

	Haute-Normandie		France métropolitaine	
	2004	2002	2004	2002
Quantités totales traitées (en kilotonnes)	748	728	23 097	23 751
dont				
incinérées avec récupération d'énergie	437	382	10 161	10 034
incinérées sans récupération d'énergie	0	26	641	686
utilisées pour fabriquer du compost	93	68	1 278	1 420
mises en décharge autorisées*	159	151	9 144	9 506
triées	59	101	1 752	1 956
Taux de valorisation thermique	58	56	47	45
Taux de valorisation biologique	12	9	6	7
Taux de tri	8	14	8	8
Taux de mise en décharge	21	21	40	40

Unités : kilotonne, %

Sources : ADEME - Inventaire ITOMA

* Etablissements recevant plus de 3000 tonnes par an

Qualité de l'air en milieu urbain en 2006

Répartition des jours dans l'année suivant la classe de l'indice	Le Havre	Rouen
Nombre de jours pendant lesquels l'indice a été calculé	365	365
Qualité de l'air très bonne	11	20
Qualité de l'air bonne	291	281
Qualité de l'air moyenne	33	35
Qualité de l'air mauvaise ou très mauvaise	30	29

Unité : jour

Sources : ADEME, Ifen

Qualité physico-chimique de l'eau des cours d'eau de la Haute-Normandie en 2002

Altération	Matières organiques et oxydables		Matières azotées		"NO3"		Phosphore	
	Haute-Normandie	France métropolitaine	Haute-Normandie	France métropolitaine	Haute-Normandie	France métropolitaine	Haute-Normandie	France métropolitaine
Très bonne qualité	60,0	14,1	42,1	18,9	0,0	3,1	0,0	3,1
Bonne qualité	25,0	41,7	42,1	62,4	0,0	37,1	42,1	47,0
Qualité moyenne	10,0	28,2	10,5	12,9	45,0	33,3	42,1	35,2
Qualité médiocre	0,0	9,5	5,3	3,5	55,0	25,2	10,5	9,4
Mauvaise qualité	5,0	6,5	0,0	2,5	0,0	1,3	5,3	5,3

Unité : %

Sources : RNDE, Agences de l'eau, Ifen

2 - Environnement

Définitions

Installation du type SEVESO : parmi les installations classées soumises à autorisation, ce sont celles qui entrent dans le champ d'application de l'article 7-1 de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1975. Installations classées SEVESO (établissements soumis aux dispositions de l'article 2 de la directive SEVESO II 96/82/CE) auxquelles s'ajoutent les installations "assimilées" : les dépôts de liquide inflammable entre 10 000 et 50 000 tonnes et les installations pyrotechniques mettant en oeuvre au moins 2 tonnes/jour ou stockant 10 tonnes de produits explosifs.

La directive dite "SEVESO II" n°96/82/CE remplace la directive de 1982 à compter du 3 février 1997. Elle renforce le dispositif de prévention des accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Notamment, le champ d'application est révisé : absence de distinction entre l'activité de stockage et l'utilisation de substances dangereuses, extension aux installations manipulant et stockant des explosifs.

Installations nucléaires de base : installations nucléaires qui entrent dans le champ

d'application du décret n° 63-1228 du 11 décembre 1963 modifié. Cette réglementation concerne les réacteurs nucléaires, les accélérateurs de particules, les usines de séparation ou de fabrication de substances radioactives et les installations destinées au stockage, au dépôt ou à l'utilisation de substances radioactives, y compris de déchets. Ces usines et ces installations ne relèvent de cette réglementation que lorsque la quantité ou l'activité totale des substances radioactives est supérieure à un seuil fixé selon le type d'installation et le radioélément considéré. Les autres installations nucléaires sont régies par la législation des installations classées.

Stockages souterrains de gaz combustible : ce sont les ouvrages de stockage qui entrent dans le champ d'application du décret n° 62-1296 du 6 novembre 1962, portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance du 25 novembre 1958 en ce qui concerne le stockage souterrain de gaz combustible. Sont indiqués ici les stockages de gaz naturel.

Pour en savoir plus

- *L'industrie et l'environnement en Haute-Normandie / DRIRE - Annuel*
- *SPInfos Lettre d'information sur l'environnement industriel régional / Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles en Basse-Seine - Irrégulier*
- *Sites : www.arehn.asso.fr ; www.haute-normandie.drire.gouv.fr ; www.haute-normandie.ecologie.gouv.fr ; www.spinfos.fr*

2.3 - Risques naturels et technologiques

Installations classées pour la protection de l'environnement concernant un risque industriel et technologique en 2003

	Haute-Normandie	France métropolitaine
Installations soumises à autorisation (y compris les carrières)	2 419	62 025
Installations classées SEVESO 2 à hauts risques	49	615
Installations classées SEVESO 2 à risques moindres	26	504
Installations nucléaires de base (non secrètes)	6	125

Unité : installation

Sources : ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, ministère de l'Équipement, Ifen

Événements naturels ayant fait l'objet d'un arrêté de catastrophe naturelle en 2003

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France entière
Inondations, crues, coulées de boue	4	35	39	2 314
Mouvements de terrain (hors ceux consécutifs à la sécheresse)	1	2	3	29
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	3	0	3	2 104

Unité : nombre

Source : Journal officiel

3 - Population

Définitions

Population totale : la population totale comprend toutes les personnes (Français ou étrangers) résidant sur le territoire métropolitain, à l'exception des personnes en séjour de courte durée (touristes, travailleurs saisonniers) ; elle comprend aussi des personnes momentanément absentes, mais appelées à rentrer à plus ou moins brève échéance (militaires en service hors métropole).

Population sans doubles comptes : c'est la population totale d'une commune moins les doubles comptes. Les doubles comptes correspondent à des catégories de population pouvant être comptabilisées deux fois. Dans la population sans doubles comptes, chaque personne n'est comptabilisée qu'au lieu de sa résidence habituelle.

Accroissement naturel (ou excédent naturel) : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire (ou excédent migratoire) : différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (immigration) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (émigration). Lorsque cette différence est négative, on parle de déficit migratoire ou d'émigration nette.

Recensement de la population : opération consistant, d'après la définition retenue par l'Organisation des Nations Unies (ONU), à "recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier des données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays".

Migrations : on appelle "migrants" les personnes dont la commune de résidence au 1er janvier de l'année du recensement était différente de la commune de résidence au recensement précédent. Les données concernant les migrations fournissent des éléments concernant les migrations extérieures (en distinguant les personnes qui résidaient en France métropolitaine ou dans les DOM au 1er janvier de l'année du précédent recensement de celles qui y sont arrivées depuis) et les migrations intérieures (changement de logement ou d'unité géographique : commune, canton, arrondissement, département, région).

Estimations de population : elles sont calculées à partir de données connues (chiffres du recensement de population augmentés des naissances et diminués des décès) et de données estimées (le solde migratoire).

Pour en savoir plus

- *La situation démographique en 2006 / INSEE - INSEE résultats. Société - N° 84 (2008, août)*
- *Projections de population 2005-2050, pour la France métropolitaine / INSEE - INSEE résultats. Société - N° 57 (2006, sept.)*
- *L'arrivée de Franciliens ne compense pas les départs vers les autres régions : enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 / INSEE Haute-Normandie - Aval - N° 73 (2008, janv.)*
- *Situation contrastée entre l'Eure et la Seine-Maritime : enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 / INSEE Haute-Normandie - Aval - N° 62 (2007, janv.)*
- *Sites : www.insee.fr thème «population» ; www.insee.fr Bases de données «Les recensements de population» ; www.ined.fr*

3.1 - Évolution de la population

Population sans double compte aux recensements

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
1975	422 952	1 172 743	1 595 695	52 591 584
1982	462 254	1 193 108	1 655 362	54 334 871
1990	513 818	1 223 429	1 737 247	56 615 155
1999	541 054	1 239 138	1 780 192	58 518 395
1er janvier 2000	544 547	1 241 274	1 785 821	58 849 545
1er janvier 2001	548 296	1 242 932	1 791 228	59 249 169
1er janvier 2002	551 909	1 243 718	1 795 627	59 659 752
1er janvier 2003	555 551	1 243 559	1 799 110	60 066 779
1er janvier 2004	559 087	1 243 142	1 802 229	60 461 613
1er janvier 2005	562 458	1 243 497	1 805 955	60 825 000
1er janvier 2006	565 498	1 245 496	1 810 994	61 166 822

Unité : nombre

Source : Insee - Recensements de la population, estimations localisées pour 2000 à 2006

Taux de variation de la population

Taux de variation annuelle moyen	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Total				
1975-1982	1,27	0,25	0,52	0,46
1982-1990	1,33	0,31	0,60	0,51
1990-1999	0,57	0,14	0,27	0,37
Dû au mouvement naturel				
1975-1982	0,54	0,63	0,61	0,40
1982-1990	0,59	0,65	0,64	0,41
1990-1999	0,48	0,47	0,48	0,36
Dû au mouvement migratoire				
1975-1982	0,73	-0,39	-0,09	0,07
1982-1990	0,74	-0,34	-0,03	0,10
1990-1999	0,09	-0,33	-0,21	0,01

Unité : %

Source : Insee - Recensements de la population

Migrations résidentielles entre 1990 et 1999

Lieu de résidence au 1er janvier 1990	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Même logement	276 208	621 836	898 044	29 390 750
Même commune	342 569	847 306	1 189 875	38 863 513
Même département	439 206	1 125 740	1 564 946	48 520 668
Même région	461 804	1 145 772	1 607 576	51 734 349
France métropolitaine	536 298	1 226 650	1 762 948	57 222 378
DOM-TOM	768	1 658	2 426	163 949
Étranger	4 197	10 868	15 065	1 134 361
Ensemble	541 263	1 239 176	1 780 439	58 520 688

Unité : nombre

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Lieu de résidence cinq ans auparavant

	Haute-Normandie 1/01/2005	Province 1/01/2005	France métropolitaine 1/01/2005
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Même région	93,6	92,0	92,0
Même commune	76,7	76,3	76,2
Même logement	65,5	65,5	65,1
Autre région ou à l'étranger	6,4	8,0	8,0

Unité : %

Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2006

3 - Population

Définitions

Génération : dans son acception démographique, ce mot désigne l'ensemble des personnes nées la même année civile (exemple : la génération 1980).

Population totale : la population totale comprend toutes les personnes (Françaises ou étrangères) résidant sur le territoire métropolitain, à l'exception des personnes en séjour de courte durée (touristes, travailleurs saisonniers) ; elle comprend aussi des personnes momentanément absentes mais appelées à ren-

trer à plus ou moins brève échéance (militaires en service hors métropole).

Pyramide des âges : la représentation graphique traditionnelle "en rectangles" de la répartition d'une population classée selon un critère numérique continu est dite "histogramme". La pyramide des âges est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe, où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement.

Pour en savoir plus

- *La situation démographique en 2006 / INSEE - INSEE résultats. Société - N° 84 (2008, août)*
- Sites : www.insee.fr thème «population» ; www.ined.fr

3.2 - Âges

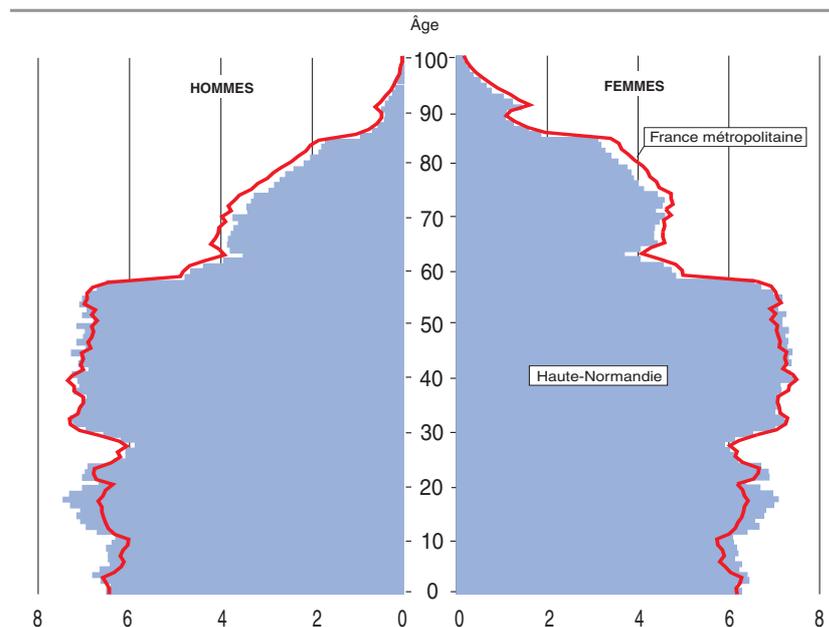
Répartition de la population selon le sexe et l'âge au 1er janvier 2006

Tranches d'âge	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Hommes	278 829	601 692	880 521	29 722 384
Moins de 20 ans	77 368	163 364	240 732	7 759 127
20 à 39 ans	73 251	169 766	243 017	8 174 606
40 à 59 ans	81 339	167 217	248 556	8 310 088
60 à 74 ans	32 194	67 688	99 882	3 640 395
75 ans et plus	14 677	33 657	48 334	1 838 168
Femmes	286 669	643 804	930 473	31 444 4388
Moins de 20 ans	72 886	156 910	229 796	7 415 973
20 à 39 ans	71 238	169 504	240 742	8 1823 183
40 à 59 ans	82 128	174 618	256 746	8 580 704
60 à 74 ans	35 796	80 641	116 437	4 122 968
75 ans et plus	24 621	62 131	86 752	3 201 610
Ensemble	565 498	1 245 496	1 810 994	61 166 822
Moins de 20 ans	150 254	320 274	470 528	15 175 100
20 à 39 ans	144 489	339 270	483 759	16 297 789
40 à 59 ans	163 467	341 835	505 302	16 890 792
60 à 74 ans	67 990	148 329	216 319	7 763 363
75 ans et plus	39 298	95 788	135 086	5 039 778

Unité : nombre

Source : Insee - Estimations localisées de population au 1er janvier 2006

Pyramide des âges au 1er janvier 2006



Unité : effectif de chaque âge pour 1000 habitants

Source : Insee - Estimations localisées de population au 1er janvier 2006

3 - Population

Définitions

Statistiques enregistrées et statistiques domiciliées : les premières comptabilisent les événements au lieu sur lequel ils sont survenus ; les secondes appréhendent les informations au lieu de domicile des personnes concernées. Les statistiques domiciliées rendent mieux compte des comportements démographiques de la population de la région mais sont disponibles avec retard.

Naissances domiciliées : les statistiques sont rapportées à la commune du domicile de la mère (cette commune pouvant être différente de la commune d'enregistrement). Les calculs du mouvement naturel de la population sont effectués à partir des statistiques sur les "domiciliés".

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période.

Taux de fécondité par âge : rapport du nombre d'enfants nés des femmes d'une génération donnée à l'effectif de cette génération en début de période.

Taux de fécondité générale : rapport du nombre de naissances au cours d'une période (en général l'année) à la population de femmes fécondes en milieu de période. Les femmes réputées fécondes sont celles âgées de 15 à 49 ans.

Indicateur conjoncturel de fécondité : somme de l'ensemble des taux de fécondité par âge pour une année donnée. Elle indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) avec les taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée.

Pour en savoir plus

- *La situation démographique en 2006 / INSEE - INSEE résultats. Société - N° 84 (2008, août)*
- *Statistiques d'état civil sur les naissances en 2006 / INSEE - INSEE résultats. Société - N° 74 (2008, janv.) (Système en ligne)*
- *L'évolution démographique récente en France / INED - Population - Vol. 62 : n° 3 (2007)*
- *Bilan démographique en Haute-Normandie en 2007 / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- **Sites** : www.insee.fr thème «population» ; www.ined.fr

3.3 - Natalité - Fécondité

Nombre annuel de naissances domiciliées

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
2001	7 249	16 502	23 751	769 290
2002	7 201	15 547	22 748	760 065
2003	7 213	15 862	23 075	759 937
2004	7 220	15 650	22 870	766 425
2005	7 386	15 691	23 077	772 841
2006	7 402	16 004	23 406	795 314

Unité : naissance

Source : Insee - État civil

Taux de natalité

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
2000	13,5	13,4	13,4	13,1
2001	13,2	13,3	13,2	13,0
2002	13,0	12,5	12,7	12,7
2003	12,9	12,8	12,8	12,6
2004	12,9	12,6	12,7	12,6
2005	13,1	12,6	12,8	12,7

Unité : 1/1000

Source : Insee - État civil

Proportion de naissances hors mariage

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
2001	47,6	49,0	48,6	43,7
2002	47,9	48,4	48,3	44,3
2003	49,2	50,3	50,0	45,2
2004	50,3	51,5	51,1	46,4
2005	52,5	52,6	52,6	47,4
2006	54,8	57,7	56,8	49,5

Unité : %

Source : Insee - État civil

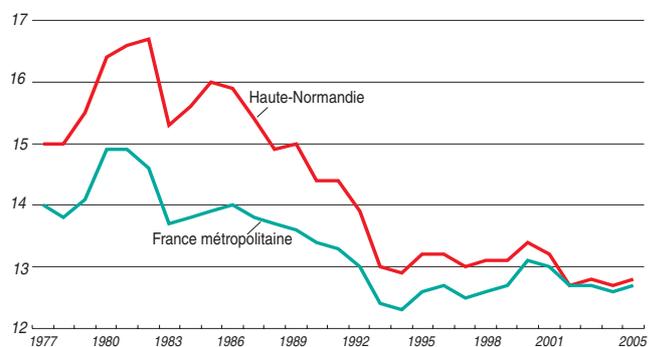
Contribution des groupes d'âge à l'indice conjoncturel de fécondité en 2005

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
De 15 à 24 ans	0,43	0,38	0,39	0,31
De 25 à 34 ans	1,39	1,19	1,25	1,25
De 35 à 49 ans	0,29	0,29	0,29	0,35
Indice conjoncturel de fécondité	2,12	1,87	1,94	1,91

Unité : nombre moyen d'enfants par femme

Source : Insee - État civil

Taux de natalité



Unité : 1/1000

Source : Insee - État civil

3 - Population

Définitions

Statistiques enregistrées et statistiques domiciliées : les premières comptabilisent les événements au lieu sur lequel ils sont survenus ; les secondes appréhendent les informations au lieu de domicile des personnes concernées. Les statistiques domiciliées rendent mieux compte des comportements démographiques de la population de la région mais sont disponibles avec retard.

Décès domiciliés : les statistiques établies à ce titre sont rapportées à la commune du domicile du décédé (cette commune pouvant être différente de la commune d'enregistrement). Les calculs du mouvement naturel de la population sont effectués à partir des statistiques sur les "domiciliés".

Taux de mortalité : rapport entre le nombre de décès d'une période (en général l'année)

et la population totale moyenne de la période. Il dépend des conditions de santé du pays considéré, mais surtout de la structure par âge de la population.

Taux de mortalité infantile : proportion d'enfants qui meurent avant l'âge d'un an, calculé pour 1 000 naissances vivantes.

Espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne ou âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Espérance de vie à un âge déterminé : ne prend en compte que les quotients de mortalité au-delà de cet âge.

Pour en savoir plus

- *La situation démographique en 2006 / INSEE - INSEE résultats. Société - N° 84 (2008, août)*
- *Statistiques d'état civil sur les décès en 2006 / INSEE - INSEE résultats. Société - N° 78 (2008, mars) (Système en ligne)*
- *Bilan démographique en Haute-Normandie en 2007 / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 73 (2006, juin)*
- *Sites : www.insee.fr thème «population» ; www.ined.fr*

3.4 - Mortalité - Espérance de vie

Nombre annuel de décès domiciliés

Année	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
2001	4 864	10 981	15 845	529 096
2002	4 960	10 951	15 911	533 111
2003	5 034	11 265	16 299	550 530
2004	4 714	10 463	15 177	507 644
2005	4 851	10 839	16 690	525 680
2006	4 699	10 886	15 585	514 644

Unité : décès

Source : Insee - État civil

Taux de mortalité

Année	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
2000	8,7	8,8	8,8	9,0
2001	8,8	8,8	8,8	8,9
2002	8,8	8,6	8,6	8,9
2003	9,0	9,1	9,1	9,1
2004	8,5	8,3	8,3	8,4
2005	8,6	8,7	8,7	8,6

Unité : 1/1000

Source : Insee - État civil

Taux de mortalité infantile

Année	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
2000	3,8	3,6	3,7	4,5
2001	2,9	3,8	3,5	4,4
2002	4,2	4,9	4,7	4,1
2003	4,7	4,4	4,5	4,0
2004	3,6	5,0	4,5	3,8
2005	4,6	3,8	4,1	3,5
2006	3,8	4,4	4,2	3,6

Unité : 1/1000

Source : Insee - État civil

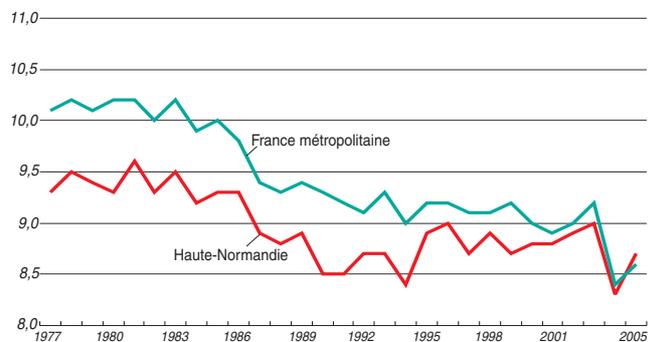
Espérance de vie en 1990 et 2005

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Espérance de vie à la naissance en 1990				
Hommes	71,7	72,0	71,9	72,9
Femmes	80,7	80,9	80,8	81,0
Espérance de vie à la naissance en 2005				
Hommes	75,5	75,6	75,6	76,8
Femmes	82,6	83,0	82,9	83,7
Espérance de vie à 60 ans en 2005				
Hommes	20,5	20,8	20,7	21,4
Femmes	25,4	25,8	25,7	26,2

Unité : année

Source : Insee - État civil, estimations localisées de population

Taux de mortalité



Unité : 1/1000

Source : Insee - État civil

3 - Population

Définitions

Statistiques enregistrées et statistiques domiciliées : les premières comptabilisent les événements au lieu sur lequel ils sont survenus ; les secondes appréhendent les informations au lieu de domicile des personnes concernées. Les statistiques domiciliées rendent mieux compte des comportements démographiques de la population de la région mais sont disponibles avec retard.

Mariages : les mariages sont enregistrés dans la commune où ils sont célébrés. On parle alors de mariages enregistrés. Cette commune peut être différente du lieu du domicile conjugal des nouveaux mariés. Si on ramène l'événement à cette commune, on parle de mariages domiciliés.

Taux de nuptialité : rapport du nombre de mariages au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.

Divorces : les jugements de divorce consistent en :

- soit un divorce direct prononcé sur demande de divorce,
- soit une conversion d'un jugement de séparation de corps en divorce.

Le jugement de séparation de corps produit les mêmes effets qu'un divorce entre époux au plan patrimonial et également quant aux droits et devoirs des parents à l'égard des enfants ; en revanche, à la différence d'un divorce prononcé, les époux restent mariés bien que séparés et le devoir de secours mutuel subsiste entre eux notamment sous forme de pension alimentaire au bénéfice de l'un d'eux si nécessaire. Dans le tableau ci-contre, les divorces prononcés sont la somme des jugements de divorce direct et de conversions de séparation de corps prononcés par les tribunaux de grande instance de la métropole.

Pacte civil de solidarité (Pacs) : contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il a été promulgué par la loi du 15 novembre 1999. Il établit des droits et des obligations entre les deux contractants, en terme de soutien matériel, de logement, de patrimoine, d'impôts et de droits sociaux. Par contre, il est sans effet sur les règles de filiation et de l'autorité parentale si l'un des contractants est déjà parent.

Pour en savoir plus

- *La situation démographique en 2006 / INSEE - INSEE résultats. Société - N° 84 (2008, août)*
- *Statistiques d'état civil sur les mariages en 2006 / INSEE - INSEE résultats. Société - N° 75 (2008, janv.) (Système en ligne)*
- *Le pacte civil de solidarité / Ministère de la Justice - Infostat justice - N° 97 (2007, oct.)*
- *Bilan démographique en Haute-Normandie en 2007 / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- *Sites : www.insee.fr thème «population» ; www.justice.gouv.fr*

3.5 - Situation matrimoniale

Nombre annuel de mariages enregistrés

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
2001	3 189	6 492	9 681	288 255
2002	2 777	5 936	8 713	279 087
2003	2 788	5 631	8 419	275 963
2004	2 780	5 739	8 519	271 598
2005	2 638	5 645	8 283	276 303
2006	2 741	5 691	8 432	267 260

Unité : mariage

Source : Insee - État civil

Taux brut de nuptialité

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
2000	6,0	5,2	5,5	5,1
2001	5,8	5,2	5,4	4,9
2002	5,0	4,8	4,8	4,7
2003	5,0	4,5	4,7	4,6
2004	5,0	4,6	4,7	4,5
2005	4,7	4,5	4,6	4,5

Unité : 1/1000

Source : Insee - État civil

Nombre de pacs enregistrés

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
2001	121	346	467	19 410
2002	175	504	679	24 979
2003	233	688	921	31 161
2004	246	778	1 024	39 576
2005	401	1 283	1 684	59 837
2006	570	1 693	2 263	76 680

Unité : PACS

Source : ministère de la Justice

Nombre annuel de divorces prononcés (au lieu de jugement)

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
2001	1 133	2 429	3 562	112 631
2002	1 079	2 568	3 647	127 643
2003	1 178	2 638	3 816	125 175
2004	1 243	2 579	3 822	131 335
2005	1 269	3 293	4 562	152 020
2006	1 143	3 037	4 180	135 910

Unité : divorce

Source : ministère de la Justice

Population de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial, année 1999

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Célibataires	143 473	352 251	495 724	16 707 854
Mariés	230 071	511 100	741 171	24 504 932
Veufs	32 833	81 655	114 488	3 853 770
Divorcés	27 145	59 432	86 577	3 004 793
Ensemble	433 522	1 004 438	1 437 960	48 071 349

Unité : nombre

Source : Insee - Recensement de la population

Population des ménages selon l'état matrimonial légal des personnes de 15 ans ou plus en 2005

	Haute-Normandie	Province	France métropolitaine
Célibataires	34,7	33,8	35,1
Mariés	51,1	51,4	50,5
Veufs	7,6	7,9	7,5
Divorcés	6,6	6,9	7,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Unité : %

Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement depuis 2004

3 - Population

Définitions

Ménage : ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (nomades, marinières) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention, etc.).

Famille : la famille s'entend comme un cadre susceptible d'accueillir un ou des enfants. Elle est constituée d'au moins deux personnes, dont au moins un adulte.

Famille monoparentale : elle comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfants), sans aucune limite d'âge.

Pour en savoir plus

- *Projections de ménages pour la France métropolitaine, à l'horizon 2030 / INSEE - INSEE résultats. Société - N° 60 (2007, fév.)*
- Site : www.insee.fr thème «population»

3.6 - Ménages

Ménages selon le nombre de personnes du ménage en 1999 et en 2005

	Haute-Normandie		Province		France métropolitaine	
	2005	1999	2005	1999	2005	1999
Nombre de ménages (en milliers)	747	699	20 945	19 300	25 732	23 810
Ménages d'1 personne (%)	30,4	28,0	32,3	30,1	32,8	31,0
Ménages de 2 personnes (%)	33,1	31,4	33,5	31,9	32,6	31,1
Ménages de 3 ou 4 personnes (%)	29,3	31,8	27,7	30,1	27,8	29,9
Ménages de 5 personnes ou plus (%)	7,2	8,8	6,5	7,9	6,8	7,9
Nombre moyen de personnes par ménage	2,4	2,5	2,3	2,4	2,3	2,4

Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005, Recensement de la population 1999 (exploitation principale)

Ménages selon le nombre de personnes du ménage en 1999

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Nombre de ménages composés de :				
1 personne	51 106	144 498	195 604	7 380 512
2 personnes	65 670	153 979	219 649	7 414 525
3 personnes	36 451	81 459	117 910	3 850 077
4 personnes	32 785	71 141	103 926	3 277 099
5 personnes ou plus	19 442	42 032	61 474	1 887 948
Ensemble des ménages	205 454	493 109	698 563	23 810 161
Nombre moyen de personnes par ménage	2,6	2,5	2,5	2,4

Unité : ménage

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Population hors ménages en 1999, en Haute-Normandie

Âge atteint en 1999	Population des ménages	Population des collectivités						
		Foyer de travailleurs	Foyer d'étudiants	Maison de retraite	Hôpital long séjour	Communauté religieuse	Centre d'hébergement	Autre collectivité
Moins de 20 ans	469 650	120	544	7	53	6	1 569	282
De 20 à 59 ans	943 376	2 852	2 859	351	892	482	1 272	2 353
60 ans et plus	330 887	639	5	12 760	1 610	574	173	233
Total	1 743 913	3 611	3 408	13 118	2 555	1 062	3 014	2 868

Unité : personne

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Composition des familles en 1999

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Familles monoparentales	16 583	41 454	58 037	1 984 599
Homme actif	2 014	3 716	5 730	186 673
Homme inactif	907	2 254	3 161	106 025
Femme active	7 481	17 932	25 413	928 037
Femme inactif	6 181	17 552	23 733	763 864
Familles comprenant un couple	136 445	302 129	438 574	14 112 183
Homme + femme actifs	63 900	129 219	193 119	6 207 302
Homme actif + femme inactif	27 854	67 001	94 855	2 801 075
Homme inactif + femme active	9 131	19 241	28 372	941 628
Homme + femme autre	35 560	86 668	122 228	4 162 178
Ensemble des familles	153 028	343 583	496 611	16 096 782

Unité : famille

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Familles selon le nombre d'enfants de 0 à 24 ans en 1999

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Familles ayant ... enfant de 0 à 24 ans				
0	67 449	152 582	220 031	7 492 332
1	34 514	78 643	113 157	3 615 859
2	32 800	71 611	104 411	3 255 259
3	13 072	28 838	41 910	1 267 979
4 ou plus	5 193	11 909	17 102	465 353
Ensemble des familles	153 028	343 583	496 611	16 096 782
Nombre total d'enfants	163 021	363 207	526 228	16 034 827

Unité : famille

Source : Insee - Recensement de la population 1999

3 - Population

Définitions

Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS) : elle est utilisée par l'Insee depuis le recensement de 1982 ; les niveaux les plus agrégés, ceux des catégories socioprofessionnelles (niveaux en 8, 24 et 42 postes) sont un regroupement direct du niveau le plus fin, celui des professions qui comporte 455 postes.

Pour en savoir plus

- *L'enquête emploi en 2005 / INSEE - INSEE résultats. Société - N° 68 (2007, juin) (Système en ligne)*
- *Site : www.insee.fr thème «emploi - travail»*

3.7 - Catégories socioprofessionnelles

Population par catégorie socioprofessionnelle en 1999

	Eure		Seine-Maritime	
	Ensemble	Dont femmes	Ensemble	Dont femmes
Agriculteurs exploitants	5 350	1 714	8 128	2 799
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	15 679	4 892	29 222	9 459
Cadres, professions intellectuelles supérieures	20 915	6 625	49 608	17 049
Professions intermédiaires	50 971	22 933	117 237	52 998
Employés	68 297	54 529	163 640	131 206
Ouvriers	87 878	21 844	172 802	31 306
Retraités	93 081	49 185	214 178	113 724
Autres, sans activité professionnelle	199 064	111 920	484 128	281 451
Ensemble	541 235	273 642	1 238 943	639 992

Unité : nombre

Source : Insee - Recensement de la population

Population par catégorie socioprofessionnelle en 1999

	Haute-Normandie		% Région/France	
	Ensemble	Dont femmes	Ensemble	Dont femmes
Agriculteurs exploitants	13 478	4 513	2,1	2,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	44 901	14 351	2,7	3,0
Cadres, professions intellectuelles supérieures	70 523	23 674	2,2	2,1
Professions intermédiaires	168 208	75 931	2,9	2,7
Employés	231 937	185 735	3,0	3,1
Ouvriers	260 680	53 150	3,7	3,7
Retraités	307 259	162 909	2,9	3,0
Autres, sans activité professionnelle	683 192	393 371	3,1	3,1
Ensemble	1 780 178	913 634	3,0	3,0

Unité : nombre

Source : Insee - Recensement de la population

3 - Population

Définitions

Population étrangère : la notion d'étranger est fondée sur le critère de la nationalité. Un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française. Les personnes nées en France de parents étrangers sont étrangères ; à leur majorité la plupart d'entre elles acquièrent la nationalité française.

Pour en savoir plus

- *Immigration et présence étrangère en France / Direction de la population et des migrations / Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement - Documentation française - Annuel*
- Site : www.insee.fr thème «population» ; www.insee.fr bases de données «Les recensements de population»

3.8 - Étrangers

Nationalités en 1999

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Ensemble	541 263	1 239 176	1 780 439	58 520 688
Français	525 753	1 206 407	1 732 160	55 257 502
Français par acquisition	11 153	21 612	32 765	2 355 293
Ensemble des étrangers	15 510	32 769	48 279	3 263 186
Étrangers de l'Union européenne	4 900	8 496	13 396	1 195 498
Espagnols	468	675	1 143	161 762
Italiens	423	954	1 377	201 670
Portugais	2 787	4 570	7 357	553 663
Algériens	1 677	6 911	8 588	477 482
Marocains	2 508	6 374	8 882	504 096
Tunisiens	378	1 311	1 689	154 356
Turcs	1 976	1 612	3 588	208 049

Unité : habitant

Source : Insee - Recensement de la population 1999 - Exploitation principale

Population étrangère par tranche d'âge en 1999

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Hommes	8 454	18 308	26 762	1 732 288
Moins de 20 ans	1 794	3 071	4 865	310 674
De 20 à 59 ans	5 391	12 100	17 491	1 115 980
60 ans et plus	1 269	3 137	4 406	305 634
Femmes	7 056	14 461	21 517	1 530 898
Moins de 20 ans	1 747	2 877	4 624	299 968
De 20 à 59 ans	4 469	9 882	14 351	1 000 561
60 ans et plus	840	1 702	2 542	230 369
Ensemble	15 510	32 769	48 279	3 263 186
Moins de 20 ans	3 541	5 948	9 489	610 642
De 20 à 59 ans	9 860	21 982	31 842	2 116 541
60 ans et plus	2 109	4 839	6 948	536 003

Unité : habitant

Source : Insee - Recensement de la population 1999 - Exploitation principale

Population étrangère au 1er janvier 2005

	Haute-Normandie	Province	France métropolitaine
Union européenne à 27	13 000	831 000	1 249 000
dont Portugais	6 000	259 000	492 000
Hors Union européenne	37 000	1 248 000	2 252 000
dont Algériens	9 000	287 000	483 000
Marocains	8 000	324 000	469 000
Turcs	5 000	165 000	222 000
Total	50 000	2 079 000	3 501 000

Unité : nombre

Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement (depuis 2004)

SOCIÉTÉ

MODES DE VIE

La part des résidences principales est plus importante en Haute-Normandie (90 % en 2005) qu'en moyenne métropolitaine (84 %). Le choix des ménages se porte davantage sur les maisons individuelles en 2005 qu'en 1999 (55 % en 1999, 62 % en 2005). La part des locataires de résidences principales est de 42,5 %, soit 2 points et demi de plus que la France métropolitaine.

Le vieillissement de la population et la décohabitation ont une incidence sur le nombre moyen de personnes par logement et le nombre de pièces par logement. Le premier est en légère diminution alors que le phénomène inverse se produit pour le second.

Le taux de résidences secondaires en Haute-Normandie est moitié moindre qu'au niveau métropolitain. Cependant, il a baissé de façon significative depuis 1999 (5,5 % en 1999, 4,9 % en 2005) contrairement au niveau national.

Le nombre d'élèves scolarisés à l'école primaire (maternelle et élémentaire) est stable en Haute-Normandie entre les rentrées scolaires de 2005 et 2006. La baisse des effectifs est en revanche plus sensible en collèges et lycées (- 2,2 %). Une offre plus vaste des écoles supérieures de commerce et des écoles d'ingénieurs (hors université) attire des étudiants supplémentaires au sein de ces établissements. Ceux-ci se tournent également vers les écoles paramédicales et sociales. Les universités subissent, seules, la baisse de leurs effectifs.

Les taux d'admission au baccalauréat est toujours en progression en 2006 mais il est en retrait de 3,5 points par rapport au niveau national. Les filières d'apprentissage sont de plus en plus convoitées. Près de 400 personnes supplémentaires étaient inscrites dans un établissement d'apprentissage en 2005-2006.

Côté loisirs, la voile est le sport qui a connu le plus grand engouement avec une évolution du nombre de sportifs licenciés de 34 % de 2003 à 2005. Cette discipline compte 6 460 adhérents. Au contraire, les inscrits dans les conservatoires et les écoles de musique sont moins nombreux.

Concernant les bibliothèques municipales, le nombre des inscrits par rapport à la population desservie s'est tassé bien que les communes de Haute-Normandie aient fait des efforts financiers pour l'acquisition d'ouvrages : 2,26 €/hab en 2003 et 3,20 €/hab en 2004.

Au 1er janvier 2006, 11 380 infirmiers (ères) exercent en Haute-Normandie, soit 21 % de plus qu'en 2004. En parallèle, le maintien à domicile des personnes se développe avec la création de 12 % de places supplémentaires en soins à domicile et un accroissement des courts séjours hospitaliers (alternative à l'hospitalisation).

4 - Conditions de vie

Définitions

Licence : carte d'identité sportive délivrée par les fédérations. La licence est personnelle et atteste que son titulaire adhère à un club déclaré et affilié.

Fédération olympique : fédération française affiliée à la fédération internationale de la discipline sportive concernée reconnue par le Comité international olympique.

Permis de pêche : pour avoir le droit de pêcher dans les cours d'eau, canaux, ruisseaux

et plans d'eau, il faut obligatoirement adhérer à une association agréée de pêche et pisciculture qui délivre une carte. Celle-ci doit être munie d'un ou plusieurs timbres piscicoles correspondants au(x) mode(s) de pêche pratiqué(s). Les timbres piscicoles (ou redevances) regroupent la taxe de base, complète, jeunes, vacances et plan d'eau.

Permis de chasse : permis départementaux et nationaux valides pour la période de juillet de l'année précédente à juin de l'année en cours.

Pour en savoir plus

- *Recensement régional des équipements sportifs (RES), espaces et sites de pratiques / Direction régionale de la jeunesse et des sports de Haute-Normandie - Rouen : Préfecture de Haute-Normandie, 2007*
- *Sites : www.insee.fr thème «conditions de vie - société» ; www.jeunesse-sports.gouv.fr ; www.drjjs-haute-normandie.jeunesse-sports.gouv.fr*

4.1 - Sports et loisirs

Sportifs licenciés dans les principales disciplines en 2005

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/ France
Football	18 549	44 124	62 710	2,9
Tennis	8 628	20 415	29 043	2,8
Équitation	8 352	11 460	19 812	3,9
Judo-jujitsu et autres disciplines associées	5 585	11 772	17 357	3,2
Gymnastique	3 607	9 327	12 934	5,3
Handball	5 464	6 120	11 584	3,2
Basket-ball	2 973	8 297	11 270	2,5
Golf	3 199	5 664	8 863	2,4
Karaté	2 557	4 613	7 170	3,6
Tennis de table	2 214	4 537	6 751	3,8
Voile	185	6 271	6 456	2,5
Natation	2 101	3 836	5 937	2,4
Randonnée	1 646	3 603	5 249	3,0
Pétanque	1 888	3 332	5 220	1,4
Tir	1 148	2 111	3 259	2,5
Rugby	1 066	2 180	3 246	1,4
Cyclotourisme	1 453	1 722	3 175	2,7
Escrime	569	1 251	1 820	2,8

Unité : nombre

Source : ministère de la Jeunesse et des Sports

SOCIÉTÉ - MODES DE VIE

Redevances de chasse et de pêche

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/ France
Chasse (saison 2003-2004)	18 366	16 394	34 760	2,7
Pêche (31/12/2006)	6 974	5 510	12 484	1,3

Unité : redevance

Source : Office national de la Chasse - Conseil supérieur de la Pêche

4 - Conditions de vie

Définitions

Écoles de musique et de danse classées : ne sont pris en compte que les conservatoires nationaux de région (CNR) et les écoles nationales de musique et de danse (ENM). Ces établissements municipaux d'enseignement sont subventionnés par l'État pour le fonctionnement et l'équipement. L'enseignement dispensé s'adresse aussi bien aux futurs profession-

nels qu'aux amateurs. Certains élèves peuvent être inscrits en musique et en danse.

Bibliothèques municipales : elles dépendent de la commune, possèdent un personnel professionnel rémunéré, des crédits d'acquisition et de fonctionnement municipaux.

Pour en savoir plus

- *Chiffres clés : statistiques de la culture / Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études et de la prospective - Annuel*
- *Développement culturel / Département des études et de la prospective - Ministère de la Culture et de la Communication - Irrégulier*
- *Bibliothèques municipales, bibliothèques départementales de prêt : données / Direction du livre et de la lecture - Ministère de la Culture et de la Communication - Annuel*
- *La géographie du cinéma : villes, agglomérations, communes, départements / Centre national de la cinématographie - CNC Info - N° spécial de septembre*
- *Sites : www.insee.fr thème «conditions de vie - société» ; www.culture.gouv.fr/dep ; www.cnc.fr ; www.haute-normandie.culture.fr*

4.2 - Culture

Équipement et exploitation des salles de cinéma en 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Nombre de				
Communes équipées	12	23	35	2,1
salles	32	100	132	2,5
spectateurs (milliers)	1 150	3 735	4 885	2,6
fauteuils	6 628	21 190	27 818	2,6
Recettes annuelles TTC (milliers d'euros)	6 503	22 182	28 685	2,6

Source : Centre national de la cinématographie

Les principales bibliothèques et médiathèques* municipales en 2003

	Nombre d'inscrits	Nombre de prêts
Le Havre	22 141	620 979
Évreux	12 302	462 352
Dieppe	8 046	285 890
Rouen	12 833	434 616
Lillebonne	3 912	142 154
Vernon	5 919	177 681
Le Petit-Quevilly	3 099	217 146
Le Grand-Quevilly	4 043	152 233
Gonfreville	6 416	173 294
Montivilliers	3 467	144 666
Notre-Dame-de-Gravenchon	3 074	118 958
Yvetot	4 073	159 454
Louviers	4 422	nd

Source : ministère de la Culture et de la Communication

* Bibliothèques et médiathèques faisant plus de 100 000 prêts par an Direction du livre et de la lecture

Activité des bibliothèques municipales en 2004

	Haute-Normandie	France
Nombre de bibliothèques municipales	68	2 914
Nombre de prêts	4 946 576	208 091 274
Nombre d'inscrits	140 485	5 591 667
Inscrits par rapport à la population municipale desservie (en %)	17,2	17,5
Dépenses d'acquisition des bibliothèques municipales (en euro par habitant)	3,2	2,7

Source : ministère de la Culture et de la Communication
Direction du livre et de la lecture

Élèves inscrits dans les conservatoires et écoles nationales de musique et de danse en 2005

	Musique	Danse
Rouen	789	118
Dieppe	1 008	189
Évreux	591	0
Lillebonne	695	79
Grand-Couronne	630	118
Le Havre	1 294	283
Total de la région	5 007	787

Unité : élève

Source : ministère de la Culture et de la Communication
Direction de l'administration générale

4 - Conditions de vie

Définitions

Arrêté de protection du patrimoine : décision administrative visant à classer ou à inscrire un monument pour le protéger. Il peut s'agir d'immeuble, de meuble ou d'objet mobilier. Un arrêté de protection peut concerner un monument, une partie de monument ou un ensemble de monuments.

Monument classé : immeuble dont la conservation présente du point de vue de l'histoire ou de l'art un intérêt public.

Monument inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques : immeuble qui, sans demander de

classement immédiat, présente un intérêt suffisant pour rendre désirable sa préservation.

Musées de France : Ils sont organisés en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public. Leurs collections permanentes sont composées de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public.

Cette appellation peut être accordée aux musées appartenant à l'Etat, à une personne de droit public ou à une personne morale de droit privé à but non lucratif.

Pour en savoir plus

- *Chiffres clés : statistiques de la culture / Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études et de la prospective - Annuel*
- *Guide du tourisme normand / Comité régional du tourisme de Normandie, Observatoire régional du tourisme - Evreux : CRT - Annuel*
- *Sites : www.culture.gouv.fr/dep ; www.haute-normandie.culture.fr ; www.pro-normandie-tourisme.com*

4.3 - Patrimoine

Monuments historiques et musées de France en 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie
Monuments historiques			
Monuments classés	142	210	352
Monuments inscrits	298	468	766
Musées de France	8	33	41

Unité : monument

Source : ministère de la Culture et de la Communication - Direction des Musées de France

Fréquentation des sites et monuments de la Haute-Normandie

	2005	2006
Eure		
Musée Claude Monet - Giverny	400 000	400 000
Musée américain - Giverny	63 435	60 273
Arboretum - Harcourt	23 046	25 818
Château Gaillard - Les Andelys	21 314	21 608
Musée Michelet - Château de Vascoeuil	15 562	20 590
Musée de l'Évêché - Évreux	2 790	3 524
Seine-Maritime		
Musée de la Bénédicte - Fécamp	145 900	144 000
Parc du Bocasse - Clères	125 518	103 978
Musée des Beaux Arts - Rouen	87 167	153 499
Parc zoologique - Clères	60 057	45 813
Abbaye de Jumièges	68 072	60 000
Parc des Moutiers - Varengeville-sur-Mer	35 000	37 000
Musée des Terres-Neuves - Fécamp	27 331	27 395
Estran - Dieppe	43 651	45 660
Collégiale - Eu	28 350	32 935
Musée des arts normands - Martainville	18 007	20 340
Musée Jeanne d'Arc - Rouen	23 407	23 974
Muséum d'histoire naturelle - Le Havre	22 879	Fermé
Musée Malraux - Le Havre	80 222	35 497

Unité : visiteur

Source : Comité régional de tourisme de Normandie

5 - Logement

Définitions

Logement : local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation.

Résidence principale : logement où au moins une personne demeure la plus grande partie de l'année. Sont comptées comme résidences principales les logements ordinaires, pour l'essentiel, mais aussi, les logements-foyers pour personnes âgées, les pièces indépendantes louées, sous-louées ou prêtées à des particuliers, les chambres meublées dans les hôtels et les garnis, les constructions provisoires et les habitations de fortune.

Logement occasionnel : logement utilisé une partie de l'année pour des raisons professionnelles. Les personnes qui s'y trouvent le cas échéant au moment du recensement sont recensées dans leur résidence principale.

Résidence secondaire : logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, notamment logement loué (ou à louer) pour des séjours touristiques dans les stations balnéaires ou de sports d'hiver, par exemple.

Logement vacant : logement sans occupant. Logement disponible à la vente ou à la location, logement neuf encore inoccupé

ou logement vide de son titulaire au moment du recensement ou de l'enquête.

Parc locatif social : ensemble de logements construits ou gérés par des organismes HLM (office public, société anonyme, société d'économie mixte de construction). Sont exclus les programmes de logements-foyers, les logements de fonction, les résidences universitaires.

Taux de mobilité : c'est le rapport entre le nombre total d'emménagements ayant eu lieu, au cours de l'année de l'enquête, dans les logements proposés à la location en service depuis au moins un an, hormis ceux qui ont été emménagés pour la première fois au cours de l'année de l'enquête, et le nombre de logements loués ou proposés à la location en service depuis au moins un an, hormis ceux qui ont été emménagés pour la première fois au cours de l'année de l'enquête.

Immeuble collectif : au sens du recensement, immeuble comportant au moins deux logements.

Taux de vacance : c'est le rapport entre le nombre de logements proposés à la location mais vacants au 31 décembre de l'année de l'enquête et le nombre de logements proposés à la location.

Pour en savoir plus

- *La construction neuve en Haute-Normandie en 2007 : une année exceptionnellement favorable / INSEE - Cahier d'Aval - N° 75 (2007, juin)*
- *Le logement en Haute-Normandie / DRE - Semestriel*
- *Le logement en Haute-Normandie / CESR - Rouen : Conseil régional de Haute-Normandie, 2007*
- *Sites : www.insee.fr thème «conditions de vie - société» ; www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr ; www.haute-normandie.equipement.gouv.fr*

5.1 - Parc des logements

Parc des logements en 1999

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/ France métropolitaine
Résidences principales	205 454	493 109	698 563	2,9
dont maisons individuelles	155 838	275 590	431 428	3,2
Logements occasionnels	1 581	3 764	5 345	2,1
Logements vacants	11 682	29 926	41 608	2,1
Résidences secondaires	20 445	17 950	38 395	1,5
Ensemble	239 162	544 749	783 911	2,7

Unités : nombre, %

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Répartition du parc des logements

	Haute-Normandie		Province		France métropolitaine	
	1999	2005	1999	2005	1999	2005
Résidences principales	89,1	90,1	81,7	82,4	83,0	83,8
dont maisons individuelles	61,8	62,2	62,6	62,5	55,9	56,0
Résidences secondaires*	5,6	4,9	11,6	11,5	10,1	10,0
Ensemble**	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Unité : %

Source : Insee - Recensement de la population 1999 - Enquêtes annuelles de recensement

* y compris les logements occasionnels

** y compris les logements vacants

Parc locatif social au 1er janvier 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% région/France
Logements HLM				
Collectif	27 686	109 657	137 343	3,8
1 pièce	1 734	3 722	5 456	2,4
2 pièces	5 710	19 165	24 875	3,5
3 pièces	10 802	44 892	55 694	4,1
4 pièces	7 741	33 918	41 659	4,2
5 pièces	1 699	7 960	9 659	3,5
Individuel	9 360	17 316	26 676	4,6
1 pièce	27	213	240	3,4
2 pièces	316	1 211	1 527	2,9
3 pièces	2 489	3 801	6 290	4,3
4 pièces	4 802	7 771	12 573	5,1
5 pièces	1 726	4 320	6 046	5,0
Total	37 046	126 973	164 019	4,0
Taux de mobilité (en %)	12,6	9,8	10,5	9,6
Taux de vacance (en %)	3,7	2,8	3,0	2,4

Unités : nombre, %

Source : ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, DAEI

5 - Logement

Définitions

Propriétaire : il s'agit du propriétaire ou du co-propriétaire qui occupe personnellement son logement. L'acquisition de ce logement peut résulter d'un achat, d'un héritage ou d'une donation. Sont également considérées comme propriétaires toutes les personnes accédant à la propriété.

Locataire : personne louant ou sous-louant un logement vide non HLM, un logement vide HLM, un logement meublé ou une chambre d'hôtel.

Nombre moyen de personnes par résidence principale : au sens du recensement de la population, un ménage est constitué de l'ensemble des personnes, apparentées ou non, qui partagent la même résidence. Le nombre de ménages est donc égal au nombre de résidences principales. C'est à partir de la population des ménages qu'est calculé le nombre moyen de personnes par résidence principale.

Pour en savoir plus

- *Des logements de plus en plus grands / INSEE Haute-Normandie - Aval - N° 60 (2006, déc.)*
- Sites : www.insee.fr thème «conditions de vie - société» ; www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr ; www.haute-normandie.equipement.gouv.fr

5.2 - Confort et occupation des logements

Statut d'occupation des résidences principales en 1999 et au 1er janvier 2005

	Haute-Normandie		Province		France métropolitaine	
	1999	2005	1999	2005	1999	2005
Propriétaire*	53,7	55,6	57,2	59,3	54,7	57,0
Locataire**	43,4	42,5	38,2	37,9	40,7	40,0

Unité : % Source : Insee - Recensement de la population 1999 - Enquêtes annuelles de recensement

* En 1999, les usagers étaient classés en "logé(e) gratuitement", en 2005, ils sont considérés comme "propriétaires".

** Locataires de logements vides ou meublés, hors logés gratuitement.

Indicateur de taille et de peuplement des résidences principales en 1999 et au 1er janvier 2005

	Haute-Normandie		Province		France métropolitaine	
	1999	2005	1999	2005	1999	2005
Nombre moyen de pièces par logement	3,9	4,1	4,0	4,1	3,9	4,0
Nombre moyen de personnes par logement	2,5	2,4	2,4	2,3	2,4	2,3
Nombre moyen de personnes par pièce	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6

Unité : nombre Source : Insee - Recensement de la population 1999 - Enquêtes annuelles de recensement

Statut d'occupation des résidences principales en 1999

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/ France métropolitaine
Propriétaire	126 474	248 660	375 134	2,9
Locataire ou sous-locataire	71 820	231 528	303 348	3,1
Logé gratuitement	7 160	12 921	20 081	1,8
Ensemble	205 454	493 109	698 563	2,9

Unités : nombre, %

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Nombre moyen de personnes par résidence principale

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
1990	2,8	2,6	2,7	2,6
1999	2,6	2,5	2,5	2,4
2005	nd	nd	2,4	2,3

Unité : nombre

Source : Insee - Recensement de la population 1999 - Enquêtes annuelles de recensement

5 - Logement

Définitions

Primes et prêts de l'Etat au logement

- **Palulos** : prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale ;
- **PLAI** : prêt locatif aidé d'intégration ;
- **PLUS** : prêt locatif à usage social ;
- **PLUS-CD** : prêt locatif à usage social - construction, démolition ;
- **NPTZ** : nouveau prêt à taux zéro.

Pour en savoir plus

- *Les prestations familiales et de logement en 200... / Ministère du Travail..., DREES - Annuel*
- *Rapport d'activité 2006 / Comité régional de l'habitat - Rouen : DRE, 2007*
- *Données et profils pour la région Haute-Normandie - Rouen : DRASS Haute-Normandie, 2006*

- *Sites : www.insee.fr thème «conditions de vie - société» ; www.medad.gouv.fr ; www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr ; www.travail-solidarite.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-drees ; www.haute-normandie.equipement.gouv.fr*

5.3 - Financement du logement

Nombre de logements locatifs sociaux financés en 2007

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie
PLAI (prêt locatif aidé d'intégration)	99	52	151
Dont acquisition - amélioration	9	24	33
Dont construction neuve	90	28	118
PLUS (prêt locatif à usage social)	513	702	1 215
PLUS CD (construction démolition)			
Dont CD acquisition - amélioration	0	0	0
Dont CD construction neuve	128	17	145
PLUS			
Dont acquisition - amélioration	20	196	216
Dont construction neuve	365	489	854
PLS (prêt locatif social)	97	447	544
Dont acquisition - amélioration	17	6	23
Dont construction neuve	72	416	488
PALULOS (prime à l'amélioration de logements à usage locatif et à occupation sociale)	2 660	1 128	3 788

Unités : nombre, %

Source : ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, DAEI

Montant total de subvention en 2007

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie
PLAI (prêt locatif aidé d'intégration)			
Dont acquisition - amélioration	1 85 923	430 539	616 462
Dont construction neuve	1 725 353	308 646	2 033 999
PLUS (prêt locatif à usage social)			
Dont acquisition - amélioration	69 410	632 107	701 517
Dont construction neuve	1 164 408	1 266 698	2 431 106
PLUS CD (construction démolition)			
Dont acquisition - amélioration	0	0	0
Dont construction neuve	1 352 778	115 787	1 468 565
PALULOS (prime à l'amélioration de logement à usage locatif et à occupation sociale)	8 211 159	3 972 004	12 183 163

Unité : euro

Source : ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, DAEI

Nombre et montant des nouveaux prêts à taux zéro au 31 décembre 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/ France métropolitaine
Nombre de logements	2 584	4 332	6 916	2,9
Montant prêté (en million d'euros)	40,8	63,2	104	2,8

Unités : nombre, %

Source : ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, DAEI

6 - Enseignement - Formation

Définitions

Premier degré : enseignement scolaire regroupant l'enseignement préélémentaire (avant le cours préparatoire) et l'enseignement élémentaire, dispensé dans les écoles maternelles et élémentaires.

Enseignement préélémentaire : enseignement dispensé dans les écoles maternelles et élémentaires comportant une classe ou une section maternelle enfantine au sein d'une classe à plusieurs niveaux, ou dans des écoles spéciales.

Enseignement élémentaire : comprend le cours préparatoire, le cours élémentaire première et deuxième année, le cours moyen première et deuxième année.

Enseignement spécialisé du premier degré : classes d'initiation, classes d'adaptation, classes d'intégration scolaire (CLIS).

Second degré : enseignement secondaire, faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire (premier degré), et dispensé dans les collèges (premier cycle) et les lycées (second cycle).

Premier cycle : de la sixième à la troisième.

Second cycle général et technologique : de la seconde à la terminale ; prépare aux baccalauréats généraux, technologiques ou techniques.

Second cycle professionnel : classes préparant au CAP, BEP, mentions complémentaires des CAP et BEP, baccalauréats professionnels, brevets des métiers d'arts (BMA).

Enseignement adapté du second degré : sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), groupes de classes-ateliers (GCA) et établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA).

Enseignement privé : les écoles privées sont soit sous «contrat simple» (personnel rémunéré par l'État) ou sous contrat d'association (personnel rémunéré par l'État et prise en charge par l'État des dépenses de fonctionnement de l'externat), soit hors contrat.

Pour en savoir plus

- *Géographie de l'école / Ministère de l'Éducation nationale - Annuel*
- *L'état de l'école / Ministère de l'Éducation nationale - Annuel*
- *Repères références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche / Ministère de l'Éducation nationale - Annuel*
- *Note d'information / DEP - Ministère de l'Éducation nationale - Environ 50 n°/an*
- *La formation initiale en Haute-Normandie en 2007 : effectifs en baisse en fin de collège et dans les lycées / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- *Les filles et les garçons dans l'Académie de Rouen / Académie de Rouen - Note d'information de l'Académie de Rouen - N° 05/07 (2007, oct.)*
- *Sites : www.insee.fr thème «enseignement - éducation» ; www.ac-rouen.fr ; www.education.gouv.fr ; www.enseignementsup-recherche.gouv.fr*

6.1 - Effectifs scolarisés

Effectifs de l'enseignement du premier degré - Année 2006-2007

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Enseignement public	58 890	118 106	176 996	5 494 341
Préélémentaire	22 319	45 757	68 076	2 196 459
Élémentaire	36 052	71 770	107 822	3 286 798
Adaptation insertion scolaire (AIS)*	519	579	1 098	42 084
Enseignement privé	4 700	11 693	16 393	878 796
Préélémentaire	1 433	3 892	5 325	313 649
Élémentaire	3 260	7 782	11 042	561 911
Adaptation insertion scolaire (AIS)*	7	19	26	3 236
Ensemble du premier degré	63 590	129 799	193 389	6 373 137

Unité : élève

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Direction de la programmation et du développement

* précédemment "enseignement spécialisé"

SOCIÉTÉ - MODES DE VIE

Effectifs de l'enseignement du second degré - Année 2006-2007

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Enseignement public	43 589	94 386	137 975	4 082 567
Premier cycle	26 610	51 815	78 425	2 321 957
Second cycle général et technologique	11 097	27 241	38 338	1 133 854
Second cycle professionnel	4 829	12 935	17 764	530 341
Enseignement adapté	1 053	2 395	3 448	96 415
dont en EREA*	0	291	291	5 683
Enseignement privé	6 125	21 330	27 455	1 105 554
Premier cycle	3 812	11 307	15 119	646 106
Second cycle général et technologique	1 468	5 517	6 985	304 243
Second cycle professionnel	845	4 457	5 302	151 235
Enseignement adapté	0	49	49	3 970
Ensemble du second degré	49 714	115 716	165 430	5 188 121

Unité : élève

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Direction de la programmation et du développement

* EREA : Etablissement régional d'enseignement adapté

6 - Enseignement - Formation

Définitions

EREA : établissements régionaux d'enseignement adapté.

Enseignants du premier degré : instituteurs et professeurs des écoles chargés de classes du premier degré, y compris les directeurs d'écoles et les psychologues déchargés de classes.

Enseignants du second degré : enseignants titulaires et non titulaires exerçant dans les établissements du second degré. Ils incluent les personnels de remplacement et de documentation.

Enseignants des établissements de formation : professeurs dispensant des cours dans ces établissements et élèves-professeurs ou professeurs stagiaires.

Enseignants du supérieur : enseignants qui exercent leur fonction dans un établissement du supérieur (professeur, maître de conférence, assistant titulaire, attaché temporaire d'enseignement et de recherche).

Professeurs des écoles : créé en 1990, ce corps était à l'origine intégré par d'anciens instituteurs sur liste d'aptitude. Les premiers concours de recrutement de professeurs des écoles ont eu lieu en 1992, date à laquelle ont cessé les recrutements d'instituteurs.

Pour en savoir plus

- *Géographie de l'école / DEP - Ministère de l'Education nationale - Annuel*
- *L'état de l'école : 30 indicateurs sur le système éducatif / DEP - Ministère de l'Education nationale - Annuel*
- *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation / DEP - Ministère de l'Education nationale - Annuel*
- *Note d'information / DEP - Ministère de l'Education nationale - Environ 50 n°/an*
- *Sites : www.ac-rouen.fr ; www.education.gouv.fr ; www.enseignementsup-recherche.gouv.fr*

6.2 - Établissements et enseignants

Établissements scolaires du premier degré - Année 2006-2007

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Enseignement public	645	1 167	1 812	49 077
Préélémentaire	178	426	604	16 833
Élémentaire	467	741	1 208	32 244
Enseignement privé	21	61	82	5 298
Préélémentaire	0	0	0	151
Élémentaire	21	61	82	5 147
Ensemble du premier degré	666	1 228	1 894	54 375

Unité : établissement

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Direction de la programmation et du développement

Établissements scolaires du second degré - Année 2006-2007

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Enseignement public	78	168	246	7 642
Collèges	56	110	166	5 053
Lycées professionnels	8	22	30	1 010
Lycées	14	34	48	1 499
EREA	0	2	2	80
Enseignement privé	22	49	71	3 440
Collèges	11	24	35	1 750
Lycées professionnels	4	8	12	637
Lycées	7	17	24	1 053
Ensemble du second degré	100	217	317	11 082

Unité : établissement

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Direction de la programmation et du développement

Personnel des établissements publics au 31 janvier 2005

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Enseignants du premier degré	3 144	6 719	9 863	303 946
Professeurs des écoles	2 326	5 441	7 767	242 190
Instituteurs spécialisés et non spécialisés	815	1 276	2 091	61 567
Autres titulaires et non titulaires	3	2	5	189
Enseignants du second degré	3 986	9 460	13 446	405 741
Agrégés	335	1 062	1 397	49 137
Certifiés	2 730	5 925	8 655	250 189
Professeurs de lycée professionnel	542	1 536	2 078	62 742
PEGC et autres titulaires	236	638	874	26 458
Non titulaires	143	299	442	17 215
Enseignants du supérieur	414	2 672	3 086	115 577
Enseignants du supérieur	53	1 982	2 035	75 160
Enseignants des établissements de formation	361	690	1 051	40 417
TOTAL	7 544	18 851	26 395	825 264

Unité : nombre

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Direction de la programmation et du développement

6 - Enseignement - Formation

Définitions

Enseignement supérieur : il s'agit des effectifs en université et hors université de l'enseignement public et privé.

Etudiants des universités : un étudiant prenant plusieurs inscriptions dans la même université n'est compté qu'une seule fois dans la discipline et le cycle correspondant à son activité dominante. Sous la rubrique "sciences et sciences techniques", il faut inclure les mathématiques et les sciences sociales.

Instituts universitaires de technologie (IUT) : les effectifs recensés comprennent les formations post DUT et les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) : ils rassemblent les futurs enseignants du premier degré et du second degré général, technologique et professionnel en formation de longue durée.

Sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilées : les formations complémentaires post BTS, le DNTS, le DMA, le DSAA, le DPECF et le DECF font partie de cette rubrique.

Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) : la préparation au diplôme d'études comptables et financières n'est désormais plus classée avec les CPGE mais avec les STS et assimilés.

Pour en savoir plus

- *Repères références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche / Ministère de l'Éducation nationale - Annuel*
- *Note d'information / DEP - Ministère de l'Éducation nationale - Environ 50 n°/an*
- *La Lettre de l'OVE / Université de Rouen, Observatoire de la vie étudiante - Irrégulier*
- *L'OVE : année universitaire / Université de Rouen, Observatoire de la vie étudiante - Annuel*
- *Sites : www.education.gouv.fr ; www.enseignementsup-recherche.gouv.fr ; www.ac-rouen.fr ; www.univ-rouen.fr*

6.3 - Enseignement supérieur

Effectifs de l'enseignement supérieur - Année 2006-2007

	Haute-Normandie	France métropolitaine
Universités hors IUT	25 978	1 263 602
Dont :		
Écoles d'ingénieurs dépendant de l'université	210	40 552
IUT	3 843	113 092
IUFM	2 092	71 489
Formations ingénieurs (hors université)	2 991	68 262
Formations comptables non universitaires	144	7 109
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	2 841	87 096
Écoles paramédicales et sociales	3 868	129 006
Classes préparatoires aux grandes écoles	1 339	74 977
Sections de techniciens supérieurs	5 482	221 695
Autres écoles d'enseignement supérieur	1 495	181 491
Ensemble	50 073	2 217 819

Unité : étudiant

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Direction de la programmation et du développement

SOCIÉTÉ - MODES DE VIE

Effectifs des universités par discipline - Année 2006-2007

	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Administration économique et sociale (AES)	933	2,3
Droit, sciences politiques	3 298	1,9
Langues	1 797	1,7
Lettres, sciences du langage, arts	2 433	2,4
Médecine	3 239	2,3
Odontologie	0	0,0
Pharmacie	787	2,5
Pluri lettres, langues, Sciences humaines	2	0,0
Pluri sciences	268	1,4
Sciences de la vie, de la terre et de l'univers	1 571	2,2
Sciences économiques, gestion hors AES	2 251	1,7
Sciences fondamentales et applications	2 905	1,8
Sciences humaines et sociales	5 410	2,4
S.T.A.P.S.	1 084	3,0
Ensemble des universités	25 978	2,1

Unité : étudiant

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Direction de la programmation et du développement

6 - Enseignement - Formation

Définitions

Baccalauréat général et technologique : les anciennes séries (A-B-C-D-E-F-G-H) ont été réformées à la session 1995 (sauf F10B : microtechniques ; F11 et F11' : musique et danse, qui continuent d'exister). La série Hôtellerie a été créée en 1994 et fait partie du secteur tertiaire du baccalauréat technologique. Avant cette date, cette spécialité était sanctionnée par un diplôme de brevet de technicien.

Baccalauréat professionnel : en 1987, le baccalauréat professionnel a été délivré pour la première fois. Ce diplôme, préparé en deux ans dans les lycées professionnels, est essentiellement destiné aux élèves du « technique court », titulaires du BEP. Les séries agricoles du baccalauréat professionnel ont été créées à partir d'anciens brevets de techniciens délivrés par le Ministère de l'Agriculture et de la pêche tout comme les séries STAE et STPA du baccalauréat technologique l'avaient été en 1985.

CAP : Certificat d'aptitude professionnel.

BEP : Brevet d'études professionnelles.

BP : Brevet professionnel. Il se prépare surtout dans le cadre de la formation continue.

BT : Brevet de technicien. Il sanctionne la fin des études du second cycle « professionnel long ».

BTS : Brevet de technicien supérieur. Examen qui se prépare en deux ans après un baccalauréat dans les sections de techniciens supérieurs de lycées.

Diplôme national du brevet : diplôme national sanctionnant la formation dispensée au collège. Il est attribué sur la base des notes obtenues à l'examen et des résultats des classes de quatrième et de troisième. Le brevet général s'obtient à l'issue d'une troisième générale, le brevet technologique à l'issue d'une troisième technologique et le brevet professionnel à l'issue d'une troisième préparatoire au CAP.

Pour en savoir plus

- *Repères références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche / Ministère de l'Éducation nationale - Annuel*
- *Note d'information / DEP - Ministère de l'Éducation nationale - Environ 50 n°/an*
- *La formation initiale en Haute-Normandie en 2007 : effectifs en baisse en fin de collège et dans les lycées / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- *Les filles s'investissent de plus en plus dans les études et réussissent / INSEE Haute-Normandie - Aval - N° 66 (2007, juin)*
- *Les filles et les garçons dans l'Académie de Rouen / Académie de Rouen - Note d'information de l'Académie de Rouen - N° 05/07 (2007, oct.)*
- *La Lettre de l'OVE / Université de Rouen, Observatoire de la vie étudiante - Irrégulier*
- *Enquête sur l'insertion des diplômés / Université de Rouen, Observatoire de la vie étudiante - In : Devenir des diplômés de l'Université de Rouen - Irrégulier*
- *Sites : www.insee.fr thème «enseignement - éducation» ; www.enseignementsup-recherche.gouv.fr ; www.education.gouv.fr ; www.ac-rouen.fr*

6.4 - Diplômes

Diplômes délivrés - Session 2006

	Académie de Rouen				France métropolitaine			
	Présentés	Admis	% des admis		Présentés	Admis	% des admis	
			2006	2005			2006	2005
Baccalauréat général	9 107	7 717	84,7	81,5	316 487	274 717	86,8	84,3
L : littéraire	1 730	1 427	82,5	82,7	58 503	48 918	83,6	82,1
ES : économique et social	3 092	2 461	79,6	79,2	98 577	83 462	84,7	84,5
S : scientifique	4 285	3 829	89,4	82,8	159 407	142 337	89,3	84,9
Baccalauréat technologique	6 354	4 528	71,3	69,5	174 985	135 708	77,6	76,4
Hôtellerie	74	54	73,0	75,7	2 453	2 024	82,5	86,7
Sciences médico-sociales	629	463	73,6	70,1	24 380	19 366	79,4	77,0
Sciences et technologies industrielles	1 602	1 117	69,7	68,2	42 538	32 401	76,2	77,0
Sciences et technologies tertiaires	3 511	2 516	71,7	70,2	91 501	70 619	77,2	75,1
Sciences et technologies de laboratoire	367	232	63,2	66,8	7 789	6 393	82,1	83,2
Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement	159	134	84,3	82,1	6 019	4 633	77,0	78,1
Autres	12	12	100,0	-	305	272	89,2	-
Baccalauréat professionnel	4 403	3 410	77,5	73,4	124 857	96 921	77,6	74,5
ENSEMBLE DES BACCALURÉATS	19 864	15 655	78,8	76,1	616 329	507 346	82,3	80,2
Diplômes de l'enseignement technique hors baccalauréats								
CAP : Certificat d'aptitude professionnel	5 520	4 353	78,9	78,4	164 892	128 070	77,7	77,3
BEP : Brevet d'études professionnelles	8 589	6 195	72,1	75,0	234 794	174 929	74,5	75,9
BP: Brevet professionnel	1 010	757	75,0	77,0	26 921	19 552	72,6	69,8
BT: Brevet de technicien	0	0	0,0	0,0	1 985	1 423	71,7	77,5
BTS: Brevet de technicien supérieur	4 148	2 833	68,3	66,5	150 561	99 888	66,3	65,5
Diplôme national du brevet	24 358	19 071	78,3	78,5	758 828	599 931	79,1	79,5
Collège (général)	21 762	16 985	78,0	78,2	673 125	535 044	79,5	80,1
Technologique	1 728	1 458	84,4	86,1	43 658	33 774	77,4	77,7
Professionnel	868	628	72,4	69,9	42 045	31 113	74,0	72,1

Unité : diplôme

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Direction de la programmation et du développement

6 - Enseignement - Formation

Définitions

Apprentis : Jeunes âgés de 16 à 25 ans préparant un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel, dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

Spécialités de formations : la nomenclature utilisée est celle des spécialités de formations, établie par le Conseil national de l'information statistique en décembre 1993. Le niveau de classement retenu est le niveau 100, dit des "groupes de spécialités".

Niveaux de formation :

- **Niveau V** : CAP ou BEP.
- **Niveau IV** : Baccalauréat ou abandon des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre la fin de la formation.
- **Niveau III** : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).
- **Niveaux II et I** : sorties avec un diplôme de second (licence ou maîtrise) ou troisième (DEA ou DESS) cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

Pour en savoir plus

- *Note d'information / DEP - Ministère de l'Education nationale - Environ 50 n°/an*
- *Bref / CEREQ (Centre des études et des recherches sur les qualifications) - Mensuel*
- *Les dispositifs de la politique de l'emploi en 2007 : poursuite de la montée en charge des contrats aidés du plan de cohésion social / INSEE - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- *Trois ans de mise en oeuvre du contrat de professionnalisation : un premier bilan en Haute-Normandie / Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle - TEN info : premières synthèses sur le travail, l'emploi et la formation professionnelle - N° 38 (2008, fév.)*
- *L'insertion professionnelle des apprentis dans la vie active : enquête Insertion vie active des apprentis : constats pour l'Académie de Rouen au 1er février 2003 et 2004 / Académie de Rouen - Note d'information - N° 05/05 (2005, déc.)*
- *Sites : www.cereq.fr ; www.travail.gouv.fr*

6.5 - Formation en alternance

Formation des apprentis selon le domaine de spécialité - Année 2005-2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région /France entière
Nombre d'établissements	8	41	49	4,8
Nombre d'apprentis	3 999	9 989	13 988	3,6
Mathématiques et sciences	0	16	16	3,8
Sciences humaines et droit	0	18	18	5,4
Spécialités pluri-technologiques de la production	50	306	356	4,1
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	351	820	1 171	4,2
Transformations	857	1 550	2 407	4,0
Génie civil, construction, bois	890	1 880	2 770	4,2
Matériaux souples	0	19	19	1,5
Mécanique, électricité, électronique	741	1 793	2 534	3,5
Échanges et gestion	629	1 831	2 460	3,5
Communication et information	41	295	336	2,8
Services aux personnes	422	1 450	1 872	2,9
Services à la collectivité	18	11	29	1,4

Unités : apprenti, établissement, %

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Direction de la programmation et du développement

SOCIÉTÉ - MODES DE VIE

Apprentis selon le diplôme préparé - Année 2005-2006

	Haute-Normandie	France entière
Niveaux II et I	924	26 404
Ingénieur	408	7 153
Titres et autres diplômes niveau I et II	516	19 251
Niveau III	1 558	44 233
BTS/BTSA	1 358	35 345
DUT	50	4 717
Titres et autres diplômes niveau III	150	4 171
Niveau IV	3 267	86 609
Bac Pro y compris agricole	1 423	39 820
BP/BPA	1 662	40 544
BT/BTA et MC	13	1 008
Titres et autres diplômes niveau IV	169	5 237
Niveau V	8 239	228 613
BEP/BEPA	1 431	46 554
CAP/CAPA	6 555	175 002
MC/MCA	202	4 919
Titres et autres diplômes niveau V	51	2 138
Niveau VI	425	9 718
Classe d'initialisation préprofessionnelle par alternance	0	1 076
Classe préparatoire à l'apprentissage	425	8 642
Total tous niveaux	14 413	395 577

Unité : apprenti

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Direction de la programmation et du développement

7 - Santé

Définitions

Court séjour : médecine générale et spécialités médicales (cardiologie...), chirurgie générale et spécialités chirurgicales (ORL, stomatologie...), gynécologie obstétrique.

Moyen séjour : convalescence, rééducation fonctionnelle, cure médicale.

Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) : le répertoire FINESS recense l'ensemble des établissements de la santé et du social. Il contient en particulier les informations sur les autorisations d'ouverture, les équipements autorisés et installés dans ces établissements par discipline. Il est géré par les directions régionales des affaires sanitaires et sociales (DRASS).

La statistique annuelle auprès des établissements de santé (SAE) : la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) exploite une enquête auprès des établissements publics y compris les centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie (CHS) et les établissements de santé privés, y compris les hôpitaux psychiatriques privés faisant fonction de publics (HPP). Mise en place en 1994, cette enquête fournit pour l'ensemble du territoire des données homogènes sur l'équipement et l'activité des éta-

blissements de santé. Elle recense également les personnels médicaux et non médicaux qui y travaillent.

Hospitalisation complète : activité d'unités et de services qui, accueillant et hébergeant des malades, se caractérisent par un équipement en lits d'hospitalisation et par des équipes médicales et paramédicales qui assurent le diagnostic, les soins et la surveillance.

Secteur public, secteur privé : les établissements publics dépendent d'une entité ayant un statut juridique public (Etat, collectivité territoriale, organisme public à caractère administratif) ; les établissements privés dépendent d'une entité ayant un statut juridique à but non lucratif (organisme mutualiste, association...) ou à caractère commercial (SA, SARL...).

Hôpitaux de jour : ils assurent des soins polyvalents individualisés et intensifs prodigués dans la journée, le cas échéant, une partie de la journée.

Hôpitaux de nuit : ils organisent des prises en charge thérapeutiques de fin de journée et une surveillance médicale de nuit (essentiellement services psychiatriques).

Pour en savoir plus

- *Données sur la situation sanitaire et sociale en France en / Ministère de la Santé..., DREES - Annuel*
- *Etudes et résultats [DREES] / Ministère de la Santé..., DREES - Irrégulier*
- *STATISS : les régions françaises / Ministère de la Santé..., DRESS - Annuel*
- *Indicateurs statistiques / Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés - Annuel*
- *Schéma régional d'organisation sanitaire (SROS) de la Haute-Normandie 2006 - 2011 / Agence régionale de l'hospitalisation de Haute-Normandie*
- *Orientations de la mission régionale de santé 2006 - 2010 / URCAM et l'ARH - Mont-Saint-Aignan : URCAM Haute-Normandie, 2006*
- *STATISS Haute-Normandie : statistiques et indicateurs de la santé et du social / DRASS Haute-Normandie - Annuel*
- *Sites : www.sante.gouv.fr ; www.haute-normandie.sante.gouv.fr ; www.arh-haute-normandie.sante.fr*

7.1 - Équipements sanitaires

Capacité d'accueil selon le type d'établissement au 1er janvier 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Court séjour				
Secteur public				
Médecine	544	2 130	2 674	2,9
Chirurgie	210	859	1 069	2,5
Gynécologie-Obstétrique	92	380	472	3,3
Secteur privé				
Médecine	20	309	329	1,6
Chirurgie	215	1 090	1 305	2,7
Gynécologie-Obstétrique	0	132	132	1,7
Soins de suite et de réadaptation (moyen séjour)				
Secteur public				
Réadaptation fonctionnelle	0	84	84	1,0
Autres soins de suite	133	728	861	2,9
Secteur privé				
Réadaptation fonctionnelle	178	204	382	1,9
Autres soins de suite	449	335	784	2,3
Hospitalisation de jour (public + privé)				
Réadaptation fonctionnelle	25	60	85	2,3
Autres soins de suite	3	31	34	4,9
Psychiatrie				
Secteur public				
Hospitalisation complète				
Infanto-juvénile	0	10	10	0,6
Adulte	297	795	1 092	2,9
Hôpital jour ou nuit (places)				
Infanto-juvénile	60	205	265	3,7
Adulte	52	462	514	3,6
Secteur privé				
Hospitalisation complète				
Infanto-juvénile	0	0	0	0,0
Adulte	0	84	84	0,4
Hôpital jour ou nuit (places)				
Infanto-juvénile	0	15	15	0,9
Adulte	0	40	40	1,2

Unité : nombre de lits ou places

Source : DRASS - SAE

SOCIÉTÉ - MODES DE VIE

Officines et laboratoires au 1er janvier 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Pharmacies (y compris mutualistes)	158	423	581	2,5
Laboratoires d'analyses médicales	22	65	87	2,2

Unité : établissement

Source : DRASS - FINESS (y compris pharmacies mutualistes)

7 - Santé

Définitions

Répertoire national des professions médicales et paramédicales - automatisation des listes (ADELI) : ce répertoire recense l'ensemble des professions de santé réglementées par le code de la santé, de la famille et de l'aide sociale.

Médecins : sont pris en compte les médecins en activité, privés et hospitaliers inscrits à l'Ordre des médecins.

Médecins libéraux : il s'agit des libéraux exclusifs (médecins exerçant uniquement en

clientèle privée) et des libéraux partiels (médecins hospitaliers assurant des consultations privées).

Médecins salariés : médecin exerçant exclusivement en établissement d'hospitalisation, en établissement médico-social, en centre de soins ou en centre de recherche ou d'enseignement.

Pharmaciens : sont pris en compte les pharmaciens inscrits à l'Ordre national des pharmaciens exerçant en officine ou ailleurs.

Pour en savoir plus

- *Données sur la situation sanitaire et sociale en France / Ministère de la Santé..., DREES - Annuel*
- *STATISS : les régions françaises / Ministère de la Santé..., DREES - Annuel*
- *Les médecins : estimations au 1er janvier 200... / Ministère de la Santé..., DREES - Collection statistiques. Document de travail - Annuel*
- *Les professions de santé au 1er janvier 200... / Ministère de la Santé..., DREES - Collection statistiques. Document de travail - Annuel*
- *Indicateurs statistiques / Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés - Annuel*
- *Données et profils pour la région Haute-Normandie / DRASS de Haute-Normandie*
- *STATISS Haute-Normandie : statistiques et indicateurs de la santé et du social / DRASS de Haute-Normandie - Annuel*
- *Sites : www.insee.fr thème «santé» ; www.sante.gouv.fr*

7.2 - Personnel de santé

Professionnels de santé au 1er janvier 2006

	Eure	Seine- Maritime	Haute- Normandie	% Région /France métropolitaine
Médecins	1 133	3 821	4 954	2,4
Médecins généralistes	654	1 878	2 532	2,5
Dont généralistes libéraux	439	1 358	1 797	2,6
Médecins spécialistes	479	1 943	2 422	2,3
Dont spécialistes médicaux libéraux	227	879	1 106	2,1
Dont : Cardiologues	17	58	75	1,9
Pédiatres	10	37	47	1,6
Radiologues	17	58	75	1,9
Anesthésistes-réanimateurs	9	66	75	2,2
Dont spécialistes chirurgicaux libéraux	84	276	360	2,3
Dont : Gynécologues obstétriciens	18	30	48	1,6
Ophtalmologistes	27	84	111	2,4
Spécialistes en biologie médicale	11	62	73	2,4
Dont libéraux	6	15	21	2,1
Spécialistes en psychiatrie	53	215	268	2,0
Dont libéraux	13	76	89	1,4
Pharmaciens	587	1 249	1 836	2,6
Dont titulaires d'officine	195	505	700	2,4
Chirurgiens dentistes	227	509	736	1,8
Masseurs kinésithérapeutes	342	785	1 127	1,8
Infirmiers diplômés d'État et autorisés	2 322	9 057	11 379	2,4
Dont infirmiers libéraux	351	1 021	1 372	2,1
Sages femmes	83	410	493	2,9
Orthophonistes	77	235	312	1,9
Orthoptistes	10	33	43	2,9
Psychomotriciens	45	102	147	2,4
Pédicures-podologues	73	156	229	2,1
Ergothérapeutes	30	81	111	1,9

Unité : nombre

Source : DRASS - ADELI

SOCIÉTÉ - MODES DE VIE

Densité de professionnels de santé libéraux pour 100 000 habitants au 1er janvier 2006

	Eure	Seine- Maritime	Haute- Normandie	France métropolitaine
Médecins généralistes	78	109	100	112
Médecins spécialistes	40	71	61	88
Infirmiers diplômés d'État	62	82	76	107
Chirurgiens dentistes	37	37	37	62

Unité : nombre

Source : DRASS - ADELI

7 - Santé

Définitions

Court séjour : médecine générale et spécialités médicales (cardiologie...), chirurgie générale et spécialités chirurgicales (ORL, stomatologie...), gynécologie obstétrique.

Moyen séjour : convalescence, rééducation fonctionnelle, cure médicale.

Long séjour : hospitalisation prolongée des personnes ayant perdu leur autonomie de vie (personnes âgées).

Hospitalisation complète : activité d'unités et de services qui, accueillant et hébergeant des malades, se caractérisent par un équipement en lits d'hospitalisation et par des équipes médicales et paramédicales qui assurent le diagnostic, les soins et la surveillance.

Secteur public, secteur privé : les établissements publics dépendent d'une entité ayant un statut juridique public (Etat, collectivité territoriale, organisme public à caractère administratif) ; les établissements privés dépendent d'une entité ayant un statut juridique à but non lucratif (organisme mutualiste, association...) ou à caractère commercial (SA, SARL...).

Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) : ce répertoire FINESS recense l'ensemble des établissements de la santé et du social. Il contient en particulier les informations sur les autorisations d'ouverture, les équipements autorisés et installés dans ces établissements par discipline. Il est géré par les directions régionales des affaires sanitaires et sociales (DRASS).

Enquête SAE : l'enquête statistique annuelle des établissements de santé (SAE) est la principale source d'information sur l'activité et le personnel hospitalier, public et privé. Elle remplace depuis 1994 les enquêtes H80 et EHP.

Interruption volontaire de grossesse (IVG) : autorisée par la loi Veil depuis 1975, l'IVG doit faire l'objet d'une déclaration qui prend la forme d'un bulletin statistique. L'exploitation des bulletins s'effectue sous la responsabilité de la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques). L'INED est chargé par la loi d'analyser et de publier les résultats de cette exploitation en collaboration avec l'INSERM. Les statistiques sont ramenées au lieu où est pratiqué l'acte, et non pas à la région de résidence.

Pour en savoir plus

- *Données sur la situation sanitaire et sociale en France / Ministère de la Santé..., DREES - Annuel*
- *STATISS : les régions françaises / Ministère de la Santé..., DREES - Annuel*
- *L'activité des établissements de santé en 2000... / Ministère de la Santé..., DREES - Etudes et résultats - Annuel*
- *STATISS Haute-Normandie : statistiques et indicateurs de la santé et du social / DRASS de Haute-Normandie - Annuel*

7.3 - Activité hospitalière

Activité du court séjour hospitalier (hospitalisation complète) en 2005

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Secteur public				
Médecine	24 557	92 003	116 560	2,7
Chirurgie	11 287	39 668	50 955	2,4
Gynécologie-Obstétrique	6 460	23 383	29 843	3,5
Secteur privé				
Médecine	2 992	18 218	21 210	2,2
Chirurgie	9 946	63 712	73 658	2,7
Gynécologie-Obstétrique	0	6 344	6 344	1,4
Ensemble (public et privé)				
Médecine	27 549	110 221	137 770	2,6
Chirurgie	21 233	103 380	124 613	2,6
Gynécologie-Obstétrique	6 460	29 727	36 187	2,8
Nombre total d'accouchements	4 118	17 484	21 602	2,8
Dont césariennes	685	3 059	3 744	2,5
Nombre total d'IVG (y compris ITG*)	1 160	3 796	4 956	2,5
Accueil et traitement des urgences				
Nombre de passages	141 389	399 088	540 477	3,6
Dont hospitalisés (%)	13,5	23,5	20,0	3,5

Unités : nombre d'entrées en hospitalisation complète, accouchement
* ITG : interruption thérapeutique de grossesse.

Source : DRASS - SAE

SOCIÉTÉ - MODES DE VIE

Activité du court séjour hospitalier (alternatives à l'hospitalisation) en 2005

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Secteur public				
Médecine	9 059	34 486	43 545	2,1
Chirurgie	3 380	7 214	10 594	2,9
Gynécologie-Obstétrique	1 206	4 225	5 431	2,3
Secteur privé				
Médecine	1 031	32 254	33 285	3,3
Chirurgie	7 477	66 749	74 226	2,7
Gynécologie-Obstétrique	0	626	626	0,8
Ensemble (public et privé)				
Médecine	10 090	66 740	76 830	2,5
Chirurgie	10 857	73 963	84 820	2,7
Gynécologie-Obstétrique	1 206	4 851	6 057	1,9
Hospitalisation à domicile (médecine)				
Journées de prise en charge	0	9 812	9 812	0,7
Traitement du cancer				
Séances de chimiothérapie	19 754	67 894	87 648	2,7

Unités : nombre de venues en hospitalisation de jour, nuit et en anesthésie ou chirurgie ambulatoire - hospitalisation à domicile, chimiothérapie

Source : DRASS - SAE

7 - Santé

Définitions

Maison de retraite : établissement d'hébergement offrant une prise en charge globale de la personne âgée ; certaines sont médicalisées, c'est-à-dire dotées d'une section de cure médicale.

Logement foyer pour personnes âgées : comporte des petits logements autonomes, des locaux communs meublés (salle de réunion, salle à manger), un local sanitaire et, à titre facultatif, des services collectifs tels que blanchissage et restauration.

Services de soins à domicile : ils prennent en charge la dépendance des personnes âgées afin de retarder ou de prévenir l'hospitalisation.

Soins de long séjour : établissement sanitaire ou partie d'établissement qui a pour mission d'assurer l'hébergement de longue durée des personnes ayant perdu leur autonomie de vie et dont l'état nécessite une surveillance médicale constante et des traitements d'entretien.

Foyer d'hébergement : il accueille des handicapés ayant une certaine autonomie, uniquement pour l'hébergement (travailleurs de CAT notamment).

Etablissements de travail protégé : ils regroupent les centres d'aide par le travail (CAT) et les ateliers protégés (AT).

SESSAD : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile. Ces services interviennent au domicile familial des enfants ou adolescents handicapés mais aussi dans les crèches, dans les établissements scolaires ordinaires, dans les placements familiaux ou au siège du service.

Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) : (voir page 78)

Enquête ES : l'enquête des établissements et services accueillant des jeunes ou adultes handicapés ou en difficulté est réalisée tous les deux ans en alternance avec l'enquête EHPA. Elle donne des informations sur le nombre de lits et de places installés, l'activité, le personnel et permet de connaître la clientèle de ces diverses structures.

Enquête EHPA : l'enquête sur les établissements pour les personnes âgées présente le nombre de lits, l'activité, le personnel et la clientèle de ces structures. Elle est bisannuelle.

Crèches collectives : les crèches collectives accueillent pendant la journée des enfants de moins de 3 ans. Elles assurent la surveillance sanitaire indispensable et ont un rôle éducatif et d'éveil.

Crèches parentales : les crèches parentales sont organisées et gérées par des parents d'enfants de moins de 3 ans formant association.

Halte-garderies : établissements permanents qui reçoivent de façon continue pendant la journée des enfants de moins de 6 ans.

Jardins d'enfants : les jardins d'enfants assurent la garde des enfants de 3 à 6 ans ainsi que le développement physique et mental des enfants par des exercices et des jeux.

Pouponnières à caractère social : elles hébergent jour et nuit les enfants de moins de 3 ans qui ne peuvent ni rester dans leur famille, ni bénéficier d'un placement familial. Ils sont le plus souvent confiés par le service d'aide à l'enfance.

Pour en savoir plus

- *L'accueil collectif et en crèches familiales des enfants de moins de 6 ans en 200...* / Ministère de la Santé..., DREES - Etudes et résultats - Annuel
- *L'implantation départementale des établissements pour adultes handicapés* / Ministère de la Santé..., DREES - Etudes et résultats - N° 419 (2005, août)
- *Dépendance des personnes âgées* / INSEE ; DRASS.-Aval.- N° 64 (2007, mai)
- *STATISS Haute-Normandie : statistiques et indicateurs de la santé et du social* / DRASS de Haute-Normandie - Annuel
- *Sites : www.insee.fr thème «santé» ; www.haute-normandie.sante.gouv.fr ; www.arh-haute-normandie.sante.fr*

7.4 - Équipements sociaux

Garde des enfants d'âge pré-scolaire au 1er janvier 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Crèches collectives	484	1 939	2 423	1,7
Crèches parentales	8	28	36	0,6
Haltes garderies	307	1 583	1 890	3,5
Haltes garderies parentales	4	32	36	1,3
Garderies et jardins d'enfants	60	20	80	0,9
Crèches familiales (enfants inscrits)	270	488	758	1,3

Unité : place installée

Source : DRASS - FINESS

Accueil des personnes âgées selon le type d'établissement au 1er janvier 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Hébergement permanent				
Maison de retraite				
Nombre d'établissements	50	99	149	2,4
Nombre de lits	4 290	8 403	12 693	2,9
dont section de cure médicale	1 359	947	2 306	5,6
Logement foyer				
Nombre d'établissements	37	141	178	6,0
Nombre de logements	1 847	7 009	8 856	5,8
dont section de cure médicale	5	21	26	0,7
Hébergement temporaire				
Nombre de lits	4	147	151	1,9
Services de soins à domicile				
Nombre de services	17	38	55	2,8
Nombre de places	578	1 330	1 908	2,3
Soins de longue durée (nombre de lits)				
	325	1 783	2 108	2,9

Unité : lit ou place installé public ou privé

Source : DRASS - FINESS

Accueil de l'enfance et de la jeunesse handicapée au 1er janvier 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Déficients mentaux				
Nombre d'établissements	15	25	40	3,5
Nombre de lits	713	1 744	2 457	3,6
Polyhandicapés				
Nombre d'établissements	3	7	10	6,4
Nombre de lits	80	233	313	6,9
Troubles du comportement				
Nombre d'établissements	5	11	16	4,7
Nombre de lits	181	404	585	3,9
Handicapés moteurs				
Nombre d'établissements	1	3	4	3,3
Nombre de lits	21	190	211	2,9
Déficients sensoriels				
Nombre d'établissements	1	3	4	3,3
Nombre de lits	26	190	216	2,5
SESSAD* (nombre de places)	269	590	859	2,9

Unités : établissement, place

Source : DRASS - FINESS

* Service d'éducation spéciale et de soins à domicile.

7.4 - Équipements sociaux

Accueil des adultes handicapés ou en difficulté au 1er janvier 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région /France métropolitaine
Établissements d'hébergement				
Foyer d'hébergement				
Nombre d'établissements	11	23	34	2,8
Nombre de lits	284	657	941	2,4
Maison d'accueil spécialisé				
Nombre d'établissements	4	3	7	1,5
Nombre de lits	211	83	294	1,7
Foyer de vie				
Nombre d'établissements	13	36	49	3,5
Nombre de lits	599	1 370	1 969	4,8
Foyer d'accueil médicalisé				
Nombre d'établissements	3	17	20	4,6
Nombre de lits	70	612	682	5,6
Établissements de travail protégé				
Centre d'aide par le travail				
Nombre d'établissements	14	22	36	2,5
Nombre de places	978	1 991	2 969	2,9
Atelier protégé				
Nombre d'établissements	12	12	24	4,5
Nombre de places	370	312	682	3,7
Établissements et services de réinsertion professionnelle				
Nombre d'établissements	1	1	2	1,8
Nombre de places	85	202	287	2,7

Unité : lit ou place installé par catégorie d'établissement

Source : DRASS - FINESS

Hébergement et réadaptation sociale au 1er janvier 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région /France métropolitaine
Établissements pour adultes et familles en difficulté				
Centre d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS)	317	1 246	1 563	5,0
Centre d'accueil non conventionné d'aide sociale	0	122	122	1,4
Centre d'accueil demandeur d'asile (CADA)	220	519	739	4,7

Unité : lit ou place installé par catégorie d'établissement

Source : DRASS - FINESS

Protection de l'enfance au 1er janvier 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région /France métropolitaine
Établissements d'aide sociale à l'enfance				
Établissement d'accueil mère-enfant	0	133	133	3,2
Pouponnière à caractère social	0	66	66	8,1
Foyer de l'enfance	144	730	874	8,9
Maison d'enfants à caractère social	273	681	954	2,4
Centre de placement familial social	992	1 793	2 785	23,9

Unité : établissement

Source : DRASS - FINESS

7 - Santé

Définitions

Statistiques des causes de décès : ces statistiques sont élaborées à partir de la confrontation des certificats médicaux de décès adressés à l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) par les DDASS (Directions départementales de l'action sanitaire et sociale), avec les données socio-démographiques, transmises par l'Insee. Toute déclaration de décès est en principe accompagnée par la déclaration de la cause de décès dressée sur bulletin anonyme. Celle-ci est codée selon les règles de classification internationale des maladies. L'importance de certaines maladies, qui peuvent être « impliquées » dans le décès sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci, est sous-estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.

Cas de SIDA (syndrome d'immunodéficience acquise) recensés : personnes infectées par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) arrivées au stade avéré de la maladie du SIDA, selon les critères reconnus au niveau international. Les données sont issues de la surveillance du SIDA mise en place en France depuis 1982 et coordonnées par le Ministère de la Santé.

Symptômes et états morbides mal définis : ces causes de décès regroupent la sénilité sans mention de psychose, la mort subite de cause inconnue, les causes inconnues ou non déclarées ou mal définies.

Pour en savoir plus

- *STATISS Haute-Normandie : statistiques et indicateurs de la santé et du social / DRASS de Haute-Normandie - Annuel*
- *Les risques professionnels en Normandie : statistiques / CRAM de Normandie - Annuel*
- *Sites : www.insee.fr thème «santé» ; www.inserm.fr ; www.ined.fr ; www.orshn.fr*

7.5 - Causes de décès

Principales causes de décès pour les hommes en 2003

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/ France métropolitaine
Maladies infectieuses et parasitaires	43	92	135	2,5
dont SIDA et maladies à VIH	3	8	11	1,5
Tumeurs	840	2 022	2 862	3,1
dont tumeurs malignes larynx, trachée, bronches et poumons	202	527	729	3,2
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et du métabolisme	74	149	223	2,4
Troubles mentaux et du comportement	102	205	307	4,0
dont abus d'alcool (y compris psychose alcoolique)	35	68	103	4,3
Maladies du système nerveux et des organes des sens	100	216	316	3,0
Maladies de l'appareil circulatoire	648	1 343	1991	2,7
Maladies de l'appareil respiratoire	176	333	509	2,7
Maladies de l'appareil digestif	135	345	480	3,6
dont maladies chroniques du foie	74	170	244	4,1
Maladies de l'appareil génito-urinaire	42	84	126	3,1
Symptômes et états morbides mal définis	135	295	430	2,6
Causes extérieures de blessure et d'empoisonnement	251	490	741	3,0
dont accidents de transports	41	87	128	2,8
dont chutes accidentelles	19	49	68	2,5
dont suicides	101	182	283	3,5
Autres maladies	36	87	123	2,8
Total toutes causes	2 582	5 661	8 243	3,0

Unité : nombre

Source : INSERM

Principales causes de décès pour les femmes en 2003

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/ France métropolitaine
Maladies infectieuses et parasitaires	61	109	170	3,0
dont SIDA et maladies à VIH	1	2	3	1,4
Tumeurs	533	1 419	1 952	3,1
dont tumeurs malignes du sein	125	262	387	3,5
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et du métabolisme	143	281	424	3,1
Troubles mentaux et du comportement	120	332	452	4,0
dont abus d'alcool (y compris psychose alcoolique)	6	28	34	5,3
Maladies du système nerveux et des organes des sens	158	337	495	3,3
Maladies de l'appareil circulatoire	764	1 657	2 421	2,8
Maladies de l'appareil respiratoire	147	313	460	2,7
Maladies de l'appareil digestif	99	260	359	3,2
dont maladies chroniques du foie	28	61	89	3,7
Maladies de l'appareil génito-urinaire	47	99	146	3,3
Symptômes et états morbides mal définis	177	314	491	2,2
Causes extérieures de blessure et d'empoisonnement	135	354	489	2,8
dont accidents de transports	15	32	47	3,1
dont chutes accidentelles	19	74	93	3,0
dont suicides	33	68	101	3,6
Autres maladies	66	129	195	2,8
Total toutes causes	2 450	5 604	8 054	2,9

Unité : nombre

Source : INSERM

7 - Santé

Définitions

Accident du travail : est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail.

Accident du travail avec arrêt : accident ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins 24 heures.

Accident du travail avec incapacité permanente : accident ayant entraîné soit la reconnaissance d'une incapacité permanente, soit le décès.

Victime d'un accident de la route :

- tué : victime décédée sur le coup ou dans les trente jours suivant l'accident ;

- blessé : victime de la circulation ayant subi un traumatisme nécessitant un traitement médical (avec ou sans hospitalisation). Si ce traitement entraîne plus de 24 heures d'hospitalisation, la blessure est qualifiée de grave.

Pour en savoir plus

- *Bilan annuel / Observatoire national interministériel de sécurité routière*
- *STATISS Haute-Normandie : statistiques et indicateurs de la santé et du social / DRASS de Haute-Normandie - Annuel*
- *Les risques professionnels en Normandie : statistiques / CRAM de Normandie - Annuel*
- *Les accidents du travail des apprentis haut-normands au cours de la période 2001-2006 / Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Haute-Normandie ; CRAM Normandie - Rouen : DRTEFP, 2007*
- *Sites : www.insee.fr thème «santé» ; www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr*

7.6 - Accidents

Situation des accidents de la circulation en 2005 et 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/ France métropolitaine
2005				
Nombre d'accidents	713	1 041	1 754	2,1
Nombre de blessés	942	1 351	2 293	2,1
dont blessés graves	329	633	962	2,4
dont blessés légers	613	718	1 331	1,9
Nombre de tués	71	83	154	2,9
2006				
Nombre d'accidents	638	1 014	1 652	2,1
Nombre de blessés	821	1 344	2 165	2,1
dont blessés graves	457	704	1 161	2,9
dont blessés légers	364	640	1 004	1,6
Nombre de tués	48	67	115	2,4

Unité : nombre

Source : Observatoire national interministériel de sécurité routière

Situation des accidents du travail en 2005

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/ France métropolitaine
Nombre d'accidents avec arrêt	7 200	14 790	21 990	3,2
Nombre d'accidents avec incapacité permanente	575	1 066	1 641	3,2
Nombre de tués	19	47	66	
Par maladie professionnelle	3	28	31	6,3
Par accident du travail	6	12	18	3,9
Par trajet	10	7	17	3,9

Unité : nombre

Source : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés

Les accidents du travail avec arrêt par secteur d'activité en 2005

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/ France métropolitaine
Métallurgie	85	174	259	5,1
BTP	24	82	106	3,4
Transports, eau, gaz, électricité	21	33	54	4,1
Services, commerce et alimentation	33	64	97	1,7
Chimie, caoutchouc, plasturgie	53	55	108	8,3
Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtements, cuirs et peaux	30	27	57	2,3
Commerce non alimentaire	12	23	35	2,9
Activités de service 1	7	16	23	2,4
Activité de service 2 et travail temporaire	31	56	87	2,9

Unité : nombre

Source : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés

8 - Justice - Délinquance

Définitions

Crimes et délits : il s'agit des faits bruts portés pour la première fois à la connaissance des services de police et de gendarmerie et retenus en raison des crimes et délits qu'ils sont présumés constituer. Leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire. Ces statistiques comprennent toutes les infractions constatées à l'exception des infractions relatives aux règles de circulation routière.

Vols : vols à main armée, vols avec violence, vols avec entrée par ruse, cambriolages, vols liés à l'automobile et aux deux roues à moteur, vols simples (à la tire, à l'étalage, etc.), recels etc.

Infractions économiques et financières : escroqueries, abus de confiance, détournements, falsifications, contrefaçons, fraudes fiscales, faux, fausse monnaie, banquerou-

tes, abus de biens sociaux, chèques sans provision, etc.

Crimes et délits contre les personnes : règlements de compte, homicides, infanticides, coups et blessures volontaires, prises d'otages, menaces, chantages, viols, attentats à la pudeur, proxénétisme, infractions contre la famille et l'enfant, etc.

Autres infractions : trafic, revente, usage ou consommation de stupéfiants, attentats par explosifs, dégradation de véhicules privés, incendies volontaires, pêche, chasse, environnement, destructions et cruauté envers les animaux...

Taux de criminalité : rapport entre le nombre de crimes et délits et la population considérée par fraction de 1 000 habitants.

Pour en savoir plus

- *Aspect de la criminalité et de la délinquance constatée en France : statistiques de la police judiciaire / Ministère de l'Intérieur... - La Documentation française - Annuel*
- *Annuaire statistique de la justice / Ministère de la Justice - La Documentation française - Annuel*
- *Les chiffres-clés de la justice / Ministère de la Justice - Annuel*
- *Statistiques trimestrielles de la population prise en charge en milieu fermé / Ministère de la Justice*
- **Sites** : www.insee.fr thème «conditions de vie - société» ; www.justice.gouv.fr

8.1 - Criminalité et délinquance constatées

Nombre de crimes et délits constatés en 2006

	Eure	Seine- Maritime	Haute- Normandie	% Région/France métropolitaine
Vols (y compris recels)	14 664	38 972	53 636	2,6
Vols avec violence et vols à main armée	775	3 136	3 911	3,1
Cambriolages	2 569	6 124	8 693	2,6
Vols d'automobiles	1 438	3 281	4 719	3,0
Vols à la roulotte	2 016	6 029	8 045	2,3
Vols d'accessoires sur véhicules immatriculés	1 120	4 133	5 253	3,4
Vols de véhicules motorisés à deux roues	583	1 787	2 370	2,8
Vols à l'étalage	338	1 116	1 454	2,4
Recels	216	652	868	2,2
Infractions économiques et financières	2 838	6 078	8 916	2,7
Escroqueries, faux et contrefaçons	2 646	5 802	8 448	2,8
dont : escroqueries et abus de confiance	1 576	2 654	4 230	2,6
falsifications, usages de chèques volés	712	2 255	2 967	3,8
falsifications, usages de carte de crédit	263	716	979	1,8
faux en écriture publique et authentique	22	35	57	2,6
Délinquance économique et financière	164	194	358	1,7
Infractions à la législation sur les chèques	28	82	110	1,6
Crimes et délits contre les personnes	3 514	8 500	12 014	3,2
Homicides et tentatives	17	30	47	2,4
Coups et blessures volontaires	1 669	3 333	5 002	3,0
Autres atteintes volontaires contre les personnes	931	3 384	4 315	3,8
dont : menaces et chantages	585	2 258	2 843	3,7
Atteintes aux mœurs	352	900	1 252	3,2
dont : agressions sexuelles	138	371	509	3,9
viols	108	251	359	3,7
Infractions contre la famille et l'enfant	545	853	1 398	2,5
dont :	92	206	298	2,2
violences, mauvais traitements, abandons d'enfants				
Autres infractions	7 167	21 355	28 522	3,0
Infractions à la législation sur les stupéfiants	1 250	2 655	3 905	2,6
Destructions et dégradations de biens privés	1 319	4 618	5 937	3,7
Atteinte à chose publique et ordre public	53	83	136	2,5
Outrage, violences à dépositaire de l'autorité	479	1 418	1 897	3,3
Port ou détention d'armes prohibées	145	623	768	2,9
Faux documents d'identité ou administratifs	36	122	158	1,5
Total des crimes et délits	28 183	74 905	103 088	2,8
Taux de criminalité (pour 1 000 habitants)	50,2	60,3	57,1	
Rang (1)	38	23	6	

Unité : nombre

Source : ministère de l'Intérieur - Direction centrale de la police judiciaire

(1) le rang est calculé pour les départements par rapport à l'ensemble des départements métropolitains

8 - Justice - Délinquance

Définitions

Maison d'arrêt : reçoit les prévenus et les condamnés dont le reliquat de peine est inférieur ou égal à un an.

Maison centrale : reçoit les condamnés les plus difficiles. Leur régime de détention est essentiellement axé sur la sécurité.

Centre de détention : accueille les condamnés considérés comme présentant les perspectives de réinsertion les meilleures. À ce titre, les centres de détention ont un régime de détention orienté vers la resocialisation des détenus.

Centre pénitentiaire : établissement mixte qui comprend au moins deux quartiers de régimes de détention différents (maison d'arrêt et/ou centre de détention et /ou maison centrale).

Centre de semi-liberté : reçoit les condamnés admis au régime de semi-liberté, leur permettant d'exercer une activité : travailler, recevoir un enseignement ou une formation professionnelle, apporter une participation essentielle à la vie de leur famille ou subir un traitement médical. Les condamnés sont astreints à rejoindre l'établissement pénitentiaire dès la cessation de cette activité.

Contraventions : elles s'échelonnent en 5 classes selon la gravité de l'infraction jugée. Celles de classe 1 à 4 peuvent être jugées par le commissaire de police (qui représente le

ministère public) du lieu où siège le tribunal d'instance. Le volume très important de ces contraventions (à cause notamment des infractions de stationnement de véhicule) a conduit à mettre en place des procédures dites simplifiées, comme l'amende forfaitaire majorée et l'ordonnance pénale. Les contraventions de 5e classe s'appliquent aux infractions les plus graves. Les condamnations qui en découlent ne peuvent être prononcées que par le procureur de la République du tribunal de grande instance ou l'un de ses substituts. Les contraventions de 5e classe sont inscrites au casier judiciaire.

Population carcérale : comprend l'ensemble des individus (prévenus et condamnés) détenus dans les établissements pénitentiaires.

Cour d'appel : elle réexamine une affaire déjà jugée par un tribunal de grande instance, un tribunal de commerce, un conseil de prud'hommes, un tribunal paritaire des baux ruraux, un tribunal de police ou un tribunal correctionnel. L'assistance d'un avoué est obligatoire dans la plupart des affaires (en plus d'un avocat).

Tribunaux de grande instance : ils connaissent en matière civile toutes les affaires ne relevant pas expressément d'une autre juridiction (loi 311-2 du code d'organisation judiciaire). Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées de délits (tribunaux correctionnels).

Pour en savoir plus

- *Annuaire statistique de la justice / Ministère de la Justice - La Documentation française - Annuel*
- *Les chiffres-clés de la justice / Ministère de la Justice - Annuel*
- *Questions pénales / Ministère de la Justice - Mensuel*
- *Statistiques trimestrielles de la population prise en charge en milieu fermé / Ministère de la Justice*
- *Sites : www.insee.fr thème «conditions de vie - société» ; www.justice.gouv.fr*

8.2 - Détention - Population incarcérée

Condamnations prononcées en 2005 par ressort de cour d'appel et de tribunal de grande instance

Siège	Toutes condamnations	Crimes	Délits						Contraventions de 5ème classe	
			Ensemble	Dont vols et recels	Dont circulation routière	Dont coups et violences volontaires	Dont infractions sur les stupéfiants	Police des étrangers	Ensemble	Dont coups et violences volontaires
ROUEN										
Total du ressort	18 134	113	16 436	3 283	7 067	1 311	1 029	74	1 585	323
Cour d'appel	649	50	558	99	96	77	52	6	41	9
Ressort des TGI*										
Bernay	1 833	0	1 605	197	847	95	161	10	228	46
Dieppe	2 007	0	1 771	339	869	133	118	7	236	25
Évreux	4 086	49	3 750	619	1 798	278	307	6	287	31
Le Havre	3 978	7	3 619	945	1 264	327	182	11	352	148
Rouen	5 581	7	5 133	1 084	2 193	401	209	34	441	64

Unité : nombre

* tribunal correctionnel, tribunal et juge pour enfants, tribunaux de police

Source : ministère de la Justice

SOCIÉTÉ - MODES DE VIE

Nombre d'établissements pénitentiaires au 1er janvier 2007

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région /France
Maison d'arrêt	1	2	3	2,7
Centre de détention	1	0	1	4,2
Maison centrale	0	0	0	0
Centre de semi-liberté	0	0	0	0
Centre pénitentiaire	0	0	0	0
Total	2	2	4	2,2

Source : ministère de la Justice

Population pénale au 1er janvier 2007

	Détenus présents			Catégorie pénale actuelle			
	Total	Hommes	Femmes	Prévenus	Condamnés correctionnels	Condamnés criminels	Contraints par corps
Maison d'arrêt							
Evreux	220	219	1	93	116	11	0
Le Havre	214	213	1	64	149	1	0
Rouen	700	661	39	258	412	30	0
Centre de détention							
Val-de-Reuil	751	751	0	0	305	446	0
Haute-Normandie	1 885	1 844	41	415	982	488	0

Unité : détenu

Source : ministère de la Justice

8 - Justice - Délinquance

Définitions

Tribunaux de commerce : ils connaissent des contestations relatives aux engagements et transactions entre négociants, marchands et banquiers, des contestations entre associés, pour raison d'une société de commerce, et de celles relatives aux actes de commerce entre toutes personnes. Ils sont également compétents pour connaître des procédures concernant le règlement judiciaire et la liquidation des biens, la faillite personnelle, ainsi que des procédures tendant à faciliter le redressement économique et financier de certaines entreprises si le débiteur est commerçant.

Décision au fond : jugement qui tranche dans son dispositif tout ou partie du principal, ou qui statue sur une exception de procédure, une fin de non-recevoir, ou tout autre incident.

Ordonnance de référé : décision rendue à la demande d'une partie, l'autre présente ou appelée, dans les cas où la loi confère à un juge, qui n'est pas saisi au principal, le pouvoir d'ordonner immédiatement les mesures nécessaires. Elle est exécutoire à titre provisoire.

Cour d'assises : cette juridiction juge les crimes, c'est-à-dire les infractions punissables de la réclusion criminelle ou de la détention criminelle (privation de liberté supérieure à cinq ans).

Cour d'appel : les jugements rendus en matière correctionnelle ou en matière de police peuvent être attaqués devant la cour d'appel. Le ministère public et toutes les parties ont dix jours francs à partir du prononcé du jugement en première instance pour interjeter l'appel.

Justice civile : les juridictions civiles ont à connaître des litiges nés entre les personnes dans le but de sauvegarder les intérêts respectifs de celles-ci. En fonction de leur compétence, différents tribunaux statuent et jugent les affaires : tribunaux d'instance, tribunaux de grande instance, de commerce et des prud'hommes.

Justice pénale : en matière de justice pénale, c'est le Parquet qui qualifie juridiquement les faits. En fonction des peines encourues, on distingue les crimes, les délits et les contraventions

passibles d'emprisonnement. Le type d'infraction détermine la juridiction compétente : les crimes sont du ressort des cours d'assises, les délits du tribunal correctionnel et les contraventions du tribunal de police.

Parquet : ensemble de magistrats qui exercent les fonctions du Ministère public.

Tribunaux de grande instance : ils connaissent en matière civile toutes les affaires ne relevant pas expressément d'une autre juridiction. Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées délits (tribunaux correctionnels).

Tribunaux d'instance : au plan civil, ils sont compétents notamment pour toutes les affaires mettant en jeu des sommes inférieures à 7 600 euros. Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées contraventions (tribunaux de police).

Conseil de prud'hommes : il règle par voie de conciliation les différends qui peuvent se manifester à l'occasion de tout contrat de travail entre les employeurs ou leurs représentants, et les salariés qu'ils emploient.

Tribunaux correctionnels : ils jugent les délits, c'est-à-dire les infractions punissables d'une peine supérieure à deux mois d'emprisonnement sans pouvoir dépasser cinq ans, sauf récidive ou cas particulier.

Amende forfaitaire majorée : peut s'appliquer aux contraventions des quatre premières classes dans le domaine des transports par route, du code des assurances et de la réglementation des parcs nationaux. À défaut de paiement ou de demande d'exonération présentée par le contrevenant dans un délai de trente jours, l'amende forfaitaire est majorée de plein droit.

Ordonnance pénale : sauf pour quelques rares exceptions, le ministère public peut choisir une procédure simplifiée pour les contraventions de police les moins graves. Il communique alors simplement le dossier de la poursuite et ses réquisitions au juge du tribunal de police. Celui-ci statue par une ordonnance pénale.

(Voir bibliographie page 88)

8.3 - Activité judiciaire - Affaires jugées

Activité des tribunaux de grande instance en 2005

Tribunal de grande instance	Affaires civiles			Affaires pénales					
	Hors référés civils		Durée moyenne (en mois)	Référés civils		Parquet		Tribunaux correctionnels	
	Nouvelles	Terminées		Nouvelles	Terminées	Affaires traitées	Affaires poursuivables	Affaires nouvelles	Jugements rendus
Dieppe	2 616	2 532	6,2	182	182	11 071	4 281	nd	821
Le Havre	4 512	4 601	7,3	523	540	35 461	9 025	nd	1 999
Rouen	9 763	10 180	5,6	1 173	1 204	45 870	15 377	nd	2 173
Évreux	4 816	5 284	7,1	472	471	27 873	10 166	nd	2 101
Bernay	1 676	1 567	5,0	155	154	7 735	3 033	863	813
Tous tribunaux de grande instance	837 647	828 307	7,3	115 800	116 920	4 838 441	1 461 904	420 232	389 209

Unité : affaire

Source : ministère de la Justice

Activité des tribunaux d'instance en 2005

Tribunal d'instance	Nombre d'affaires civiles*			Ordonnances de référés	Amendes forfaitaires majorées	Nombre d'affaires pénales		
	Nouvelles	Terminées	Dont jugements au fonds			Ordonnances pénales	Jugements rendus**	
							Ensemble	Ensemble
Bernay	631	642	484	5	2 137	366	246	89
Dieppe	1 030	938	730	32	9 805	667	376	65
Elbeuf	629	713	471	127	0	375	66	21
Évreux	2 190	2 305	1 772	23	24 500	1 619	258	100
Le Havre	4 158	3 903	3 127	164	50 246	1 536	801	328
Les Andelys	636	636	492	34	0	175	81	28
Louviers	928	866	648	17	0	913	179	80
Neufchâtel-en-Bray	571	573	446	16	1 337	243	140	44
Pont-Audemer	484	524	420	8	2 084	353	224	111
Rouen	4 151	4 071	3 111	516	104 292	2 714	709	202
Yvetot	618	515	380	24	0	189	112	48
Tous tribunaux d'instance*	538 345	522 770	404 512	73 620	10 364 016	269 044	159 511	45 599

Unité : affaire

Source : ministère de la Justice

* y compris TPBR (tribunaux paritaires des baux ruraux) et juridictions de proximité

** y compris les jugements sur intérêts civils

Activité des conseils de prud'hommes en 2005

Ensemble	Procédures ordinaires						Affaires terminées	Ordonnances de référés
	Affaires nouvelles					Encadrement		
	Industrie	Commerce	Dont		Diverses			
			Agriculture					
Bolbec	128	47	42	0	30	9	124	39
Dieppe	452	148	172	10	84	38	366	43
Elbeuf	171	68	50	0	40	13	155	38
Fécamp	63	9	23	0	21	10	64	39
Le Havre	643	155	227	5	172	84	669	202
Rouen	1 705	641	531	20	337	176	1 759	389
Bernay	189	58	65	10	41	15	174	62
Évreux	508	164	139	15	119	71	480	144
Louviers	483	230	152	0	58	43	374	68
Tous conseils de prud'hommes	159 026	40 060	56 274	3 119	32 864	26 709	159 217	42 387

Unité : nombre

Source : ministère de la Justice

8.3 - Activité judiciaire - Affaires jugées

Activité des tribunaux de commerce en 2005

	Affaires contentieuses		Procédures de redressements et liquidations judiciaires						Référé
	Toutes affaires terminées		Jugements d'ouverture et autres décisions		Issues des redressements		Clôtures des opérations		
	Ensemble	dont	Ensemble	dont	Ensemble	dont			
							Décisions au fond	Redressements judiciaires	
Dieppe	87	59	50	17	29	22	14	51	10
Elbeuf	120	104	36	11	21	11	4	28	18
Le Havre	627	417	180	52	114	73	37	169	165
Neufchâtel-en-Bray	149	121	77	27	42	27	14	0	13
Rouen	795	582	323	98	189	102	64	238	471
Évreux	526	386	301	76	139	73	58	222	68
Pont-Audemer	173	150	84	30	45	29	20	62	31
Tous tribunaux de commerce	153 281	123 508	56 295	15 393	30 058	14 684	9 988	36 659	28 903

Unité : affaire

Source : ministère de la Justice

Activité des cours d'appel en 2005

	Rouen	France
Affaires civiles		
Nouvelles	5 100	219 494
Terminées	6 509	221 399
dont arrêts	3 705	140 376
dont infirmités	669	29 841
Affaires pénales : nombre d'arrêts		
Chambre des appels correctionnels	1 330	51 557
Chambre de l'instruction	975	39 513
dont arrêts sue mesures de sûreté	408	20 225

Unité : affaire

Source : ministère de la Justice

Activité des cours d'assises en matière pénale

	2005
Rouen	84
Toutes cours d'assises	2 990

Unité : affaire

Source : ministère de la Justice

Effectifs des magistrats, avocats et notaires

	Haute-Normandie	France
Magistrats (au 30/03/2006)	201	7 495
Avocats (au 01/01/2006)	625	45 150
Notaires (au 31/12/2006)	238	8 397

Unité : effectif

Source : ministère de la Justice

EMPLOI REVENUS

Fin 2005, la Haute-Normandie compte 700 000 emplois dont 647 000 salariés. L'emploi industriel est fortement représenté (20,8 % du total contre 15,9 % en France métropolitaine), plaçant la Haute-Normandie au 4^e rang des régions. La part dans le secteur des services est à l'inverse inférieure (57,4 % contre 60,8 %). Plus de sept emplois sur dix se situent en Seine-Maritime. L'agriculture et l'industrie sont davantage représentées dans l'Eure, le commerce et les services en Seine-Maritime. L'emploi régional évolue peu. Il est toujours porté par la croissance dans les secteurs de la construction et du tertiaire, compensant les pertes constatées dans l'industrie et l'agriculture.

Fin 2006, 70 540 personnes sont demandeurs d'emploi (catégories 1, 2 et 3) en Haute-Normandie. Ce nombre a fortement diminué, de 11,3 %, en un an, mais d'une moindre ampleur cependant qu'en France métropolitaine (- 11,9 %). La baisse sur un an est plus sensible en Seine-Maritime (- 11,7 %) que dans l'Eure (- 10,2 %). La part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est plus élevée qu'au plan national.

Le salaire annuel moyen net de prélèvements est de 17 400 euros en 2005 en Haute-Normandie, plus élevé que la moyenne nationale de province. L'écart de salaire est plus important chez les hommes (+ 4,9 %) que chez les femmes (+ 3,2 %), quelle que soit la qualification professionnelle.

En 2005, le revenu fiscal médian s'élève à 16 050 euros par unité de consommation en Haute-Normandie, proche de celui de la France métropolitaine. Dans l'Eure, il est supérieur de 675 euros à celui de la Seine-Maritime et de 150 euros à celui de la France métropolitaine. La part des ménages fiscaux imposés est plus importante en Haute-Normandie qu'en France de province et l'Eure dépasse la Seine-Maritime de 3,6 points. La part des revenus d'activité est plus élevée dans l'Eure.

En 2006, 34 700 Haut-Normands ont perçu le revenu minimum d'insertion. Après une progression continue depuis 2002, ce nombre recule légèrement par rapport à 2005 en Seine-Maritime et se maintient dans l'Eure. En revanche, le total des bénéficiaires de l'allocation pour adultes handicapés augmente toujours (26 600 en 2006), toutefois plus modérément qu'auparavant. Le nombre total d'allocataires d'une aide au logement s'élève à 175 160 dont 53,7 % au titre de la seule aide personnalisée au logement. La région compte 141 580 bénéficiaires des allocations familiales.

9 - Emploi - Chômage

Définitions

Population active : La population active comprend : les actifs ayant un emploi y compris en apprentissage ou en stage rémunéré et les chômeurs (au sens du recensement).

A partir de 2004, le questionnaire du recensement permet de mieux cerner les actifs ayant un emploi qui sont par ailleurs étudiants ou retraités. De ce fait, une petite partie de l'évolution de la population des actifs peut être liée à ce changement dans le questionnaire.

En 1999, la population active comprenait également les militaires du contingent.

Population active occupée (population active ayant un emploi) : Elle comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel,
- aider un membre de la famille dans son travail (même sans rémunération),
- être apprenti, stagiaire rémunéré, chômeur ayant une activité réduite, retraité conservant un emploi. En 1999, la popula-

tion active occupée comprenait également les militaires du contingent.

Chômeurs : sont classées comme chômeurs les personnes qui se sont déclarées « chômeurs (inscrits ou non à l'ANPE) » sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail. La définition du chômage au sens du recensement (déclaratif sur le bulletin individuel) diffère de celle du Bureau International du Travail et de celle de l'ANPE.

Taux d'activité : Le taux d'activité utilisé est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population correspondante.

Remarque : on utilise usuellement le rapport entre le nombre d'actifs de 15 à 64 ans (actifs ayant un emploi et chômeurs) et l'effectif de la population de la même tranche d'âge lorsqu'on utilise l'âge en différence de millésimes (recensement de 1999 et avant) et de 14 à 63 ans en âge révolu (recensement depuis 2004).

Pour en savoir plus

- *L'emploi en Haute-Normandie : bilan 2007 / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- *Toujours plus actives, particulièrement présentes dans quelques grandes familles de métiers : les femmes en Haute-Normandie / INSEE Haute-Normandie - Aval - N° 66 (2007, juin)*
- *Chiffres clés : travail, emploi et formation - DRTEFP Haute-Normandie - Annuel*
- *Sites : www.insee.fr thème «travail - emploi» ; www.travail.gouv.fr ; www.assedic.fr ; www.crefor.asso.fr*

9.1 - Population active

Type d'activité de la population active des ménages âgée de 14 à 63 ans (*)

	Haute-Normandie		Province		France métropolitaine	
	1999	01/01/2005	1999	01/01/2005	1999	01/01/2005
Actif	45,9	47,4	44,9	46,5	45,9	47,5
Actif ayant un emploi	39,3	41,6	39,0	41,1	40,1	41,9
Chômeur	6,6	5,8	5,9	5,4	5,8	5,5
Inactif	54,1	52,6	55,1	53,5	54,1	52,5
Retraité ou préretraité	17,0	19,3	18,8	21,0	17,9	19,9
Élève, étudiant, stagiaire non rémunéré	9,3	8,3	9,0	8,1	9,1	8,3
Autre inactif	27,8	25,0	27,3	24,4	27,0	24,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Unité : %

Source : Insee- Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006
Recensement de la population 1999 (exploitation principale)

(*) Depuis 2004, le questionnaire du nouveau recensement permet de mieux cerner les actifs ayant un emploi qui sont, par ailleurs, étudiants ou retraités. De ce fait, une partie de l'évolution apparente des actifs entre 1999 et 2005 peut être liée à ce changement.

Population active parmi les 14 à 63 ans

	Haute-Normandie		Province		France métropolitaine	
	1999	01/01/2005	1999	01/01/2005	1999	01/01/2005
Population active (en milliers)	798	835	20 790	22 279	26 175	28 029
Taux d'activité	69,4	72,0	68,7	71,6	69,5	72,3
Taux d'activité des hommes	76,2	77,3	75,1	76,7	75,7	77,2
Taux d'activité des femmes	62,7	66,9	62,3	66,5	63,5	67,5

Unités : millier, %

Source : Insee- Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006
Recensement de la population 1999 (exploitation principale)

Population active occupée et chômeurs de 15 ans ou plus en 1999

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France
Population active occupée	219 850	466 476	686 326	2,9
Hommes	122 944	260 603	383 547	3,0
Femmes	96 906	205 873	302 779	2,9
Chômeurs	32 376	85 324	117 700	3,2
Hommes	14 662	39 938	54 600	3,2
Femmes	17 714	45 386	63 100	3,2

Unité : nombre

Source : Insee- Recensement de la population 1999
au lieu de résidence (exploitation principale)

9 - Emploi - Chômage

Définitions

Emploi : correspond à une personne exerçant une profession comme salarié, employeur ou indépendant, ou qui aide une personne de sa famille dans l'exercice de sa profession (essentiellement dans l'agriculture, l'artisanat ou le commerce).

Emploi salarié : correspond à une personne exerçant une profession en tant que salarié. Les estimations sont établies au 1er janvier de l'année, au lieu de travail.

Activité : l'activité économique se rapporte à l'unité économique où la profession est exercée. Il s'agit de l'établissement et non de l'entreprise qui peut comprendre plusieurs établissements.

Secteur d'activité : ensemble d'entreprises ayant la même activité principale, mais ayant éventuellement des activités secondaires différentes.

Estimations d'emploi par activité (NES) : établies chaque année, elles permettent de quantifier l'emploi total. Elles sont calculées sur la base du dernier recensement de la population au lieu de travail, et actualisées à partir de sources administratives diverses (Unedic, Urssaf, Mutualité sociale agricole, fichier des agents de l'État, collectivités territoriales) et d'enquêtes complémentaires afin de couvrir l'ensemble des activités.

Pour en savoir plus

- *L'emploi départemental et sectoriel. Le chômage départemental / INSEE - INSEE résultats. Société - Annuel*
- *Enquête emploi / INSEE, Division emploi - INSEE résultats. Société - Annuel*
- *L'emploi en Haute-Normandie : bilan 2007 / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- *Analyse des mutations économiques en Haute-Normandie / Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle - TEN info - N° 32 (2007, nov.)*
- *Tendances trimestrielles des difficultés de recrutement en Haute-Normandie / Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Haute-Normandie - Trimestriel*
- *Sites : www.insee.fr thème «travail - emploi» ; www.travail.gouv.fr*

9.2 - Emploi par secteur d'activité

Emploi salarié, non salarié et emploi total par secteur d'activité au 31 décembre 2005

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Salariés	182 491	464 844	647 335	2,9
Agriculture	2 818	4 556	7 374	2,2
Industrie	47 534	93 033	140 567	3,8
Construction	11 528	30 275	41 803	3,2
Commerce	20 773	56 187	76 960	2,6
Services	99 838	280 793	380 631	2,7
Non salariés	17 661	34 223	51 884	2,4
Agriculture	4 131	6 350	10 841	2,1
Industrie	1 667	3 205	4 872	2,9
Construction	2 327	3 094	5 421	2,3
Commerce	3 496	6 597	10 093	2,8
Services	6 040	14 977	21 017	2,3
Total	200 152	499 067	699 219	2,8
Agriculture	6 949	10 906	17 855	2,1
Industrie	49 201	96 238	145 439	3,8
Construction	13 855	33 369	47 224	3,0
Commerce	24 269	62 784	87 053	2,6
Services	105 878	295 770	401 648	2,7

Unité : emploi

Source : Insee- Estimations d'emploi provisoires

Emploi salarié par secteur d'activité au 31 décembre 2005

NES 36	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Agriculture, sylviculture, pêche	2 818	4 556	7 374	2,2
Industries agricoles et alimentaires	4 011	11 022	15 033	2,7
Habillement, cuir	375	489	864	1,0
Édition, imprimerie, reproduction	2 671	1 996	4 667	2,5
Pharmacie, parfumerie, entretien	6 520	2 786	9 306	6,5
Équipements du foyer	1 696	1 773	3 469	2,1
Industrie automobile	692	14 993	15 685	5,6
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	1 207	2 522	3 729	2,7
Équipements mécaniques	4 631	10 834	15 465	3,9
Équipements électriques et électroniques	1 382	3 929	5 311	2,5
Produits minéraux	1 632	5 195	6 827	4,5
Industrie textile	527	679	1 206	1,5
Industrie du bois et papier	2 828	3 052	5 880	3,6
Chimie, caoutchouc, plastiques	7 349	12 465	19 814	6,2
Métallurgie, transformation des métaux	5 978	7 837	13 815	3,5
Composants électriques et électroniques	5 125	3 176	8 301	4,7
Production de combustibles et carburants	8	3 905	3 913	13,9
Eau, gaz, électricité	902	6 380	7 282	3,5
Industrie	47 534	93 033	140 567	3,8
Construction	11 528	30 275	41 803	3,2
Commerce, réparation automobile	3 716	7 993	11 709	2,8
Commerce de gros	5 421	15 037	20 458	2,1
Commerce de détail, réparations	11 636	33 157	44 793	2,8
Commerce	20 773	56 187	76 960	2,6
Transports	7 421	33 064	40 485	3,8
Activités financières	2 827	11 841	14 668	2,1
Activités immobilières	1 512	5 596	7 108	2,5
Postes et télécommunications	2 802	8 475	11 277	2,2
Conseil et assistance	6 125	18 363	24 488	1,9
Services opérationnels	13 739	29 938	43 677	3,3
Recherche et développement	1 287	304	1 591	1,0
Hôtels et restaurants	4 564	11 584	16 148	2,1
Activités récréatives, culturelles et sportives	1 468	5 983	7 451	2,2
Services personnels et domestiques	7 124	18 288	25 412	3,1
Éducation	13 693	36 027	49 720	3,1
Santé, action sociale	15 942	49 453	65 395	2,7
Administration publique	19 744	46 147	65 891	2,7
Activités associatives, extra-territoriales	1 590	5 730	7 320	2,2
Services	99 838	280 793	380 631	2,7
Toutes activités	182 491	464 844	647 335	2,9

Unité : emploi

Source : Insee- Estimations d'emploi provisoires

9 - Emploi - Chômage

Définitions

Fonction publique : comprend la fonction publique d'État, la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière.

Fonction publique d'État : personnels appartenant aux services des administrations de l'État (non compris les agents de la Défense nationale), ceux de la Poste et de France Télécom, ainsi que les enseignants des établissements privés sous contrat.

Fonction publique territoriale : personnels employés par les régions, départe-

ments, communes et les établissements publics locaux en dépendant, ainsi que par certains organismes locaux, soit publics à caractère marchand, soit privés à caractère non marchand.

Fonction publique hospitalière : personnels appartenant aux établissements d'hospitalisation publics et syndicats inter-hospitaliers, hospices publics et maisons de retraite publiques autonomes.

Pour en savoir plus

- *L'emploi dans les collectivités territoriales au 31 décembre 2003, 2004 et 2005/ INSEE - In : INSEE résultats. Société - N°79 (2008, avr.)*
- *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique : faits et chiffres / Ministère du Budget... - Documentation française - Annuel*
- *Les collectivités locales en chiffres / Ministère de l'Intérieur... ; Direction générale des collectivités locales - Documentation française - Annuel*
- Sites : www.insee.fr thème «travail - emploi» ; www.fonction-publique.gouv.fr ; www.observatoire.cnfpt.fr

9.3 - Emploi public

Effectifs de la fonction publique au 31 décembre 2005

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Fonction publique d'État	15 083	41 200	56 283	2,7
Fonction publique territoriale	12 894	33 438	46 332	3,0
Fonction publique hospitalière	6 048	23 184	29 232	2,9
Ensemble	34 025	97 822	131 847	2,8

Unité : nombre

Sources : Insee, ministère de l'Emploi de la Cohésion sociale, et du Logement - DREES - SAE

Effectifs des agents de l'État par ministère au 31 décembre 2005

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Éducation nationale, jeunesse et recherche	9 998	25 914	35 912	3,1
Économie et Finances	1 101	3 951	5 052	2,7
Intérieur (y compris Outre-mer)	594	3 708	4 302	2,5
Équipement, Logements et Transports	757	2 044	2 801	2,5
Justice	655	1 234	1 889	2,6
Agriculture	237	459	696	1,9
Affaires sociales, Santé, Travail	154	493	647	2,4
Culture	8	147	155	1,1
Autres ministères	0	1	1	0,0
Défense, Anciens combattants			4 557	1,1
Emplois aidés des ministères	52	317	369	3,6
Ensemble*	13 556	38 268	56 381	2,6

Unité : nombre

* total hors défense pour les départements.

Source : Insee

Effectifs de la fonction publique territoriale au 31 décembre 2005

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Organismes régionaux et départementaux	1 899	6 437	8 336	2,7
Organismes communaux et intercommunaux	12 853	30 049	42 902	3,0
Établissements publics administratifs marchands, ASA*, EPIC**	379	1 600	1 979	2,8
Ensemble	15 131	38 086	53 217	3,0

Unité : nombre

* ASA : Association syndicale autorisée.

** EPIC : établissement à caractère industriel et commercial.

Source : Insee - enquête annuelle COLTER Fonction publique territoriale

Effectifs des personnels médicaux et non médicaux des établissements publics au 31 décembre 2003

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Personnel médical (hors internes)	389	1 699	2 088	2,5
Personnel médical internes (FFI* et DIS**)	58	458	516	2,7
Personnel non médical (hors emplois aidés)	4 724	18 522	23 246	3,0
Emplois aidés	256	860	1 116	6,1
Ensemble	5 427	21 539	26 966	3,0

Unité : nombre

* FFI : faisant fonction d'interne.

** DIS : médecins, pharmaciens, odontologistes, étrangers en formation.

Source : Insee, ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement - DREES - SAE

9 - Emploi - Chômage

Définitions

Taux de chômage : Les estimations du taux de chômage, publiées depuis mars 2008 par l'Insee, s'appuient sur une nouvelle méthodologie.

Au niveau de la France métropolitaine, le nombre de chômeurs au sens du BIT est issu directement de l'exploitation trimestrielle de l'enquête Emploi en continu réalisée par l'Insee. En conséquence, les séries métropolitaines de chômage sont désormais produites à un rythme trimestriel. Parallèlement, l'exploitation de l'enquête emploi a été revue et le concept BIT du chômage est calé sur l'interprétation européenne. Les modifications apportées au niveau national impactent également les séries localisées de chômage par région et département. Pour calculer un taux de chômage localisé, on rapporte le nombre de chômeurs (au sens du BIT) à la population active (au sens du BIT). Le nombre de chômeurs est estimé en appliquant le poids du département ou de la région dans les DEFM 1, 2, 3 hors activité réduite au niveau métropolitain de chômage. La population active occupée par département ou par région s'appuie sur les estimations annuelles

d'emploi au lieu de travail.

L'enquête Emploi fournissant des résultats en moyenne trimestrielle, les taux de chômage pour la France et localisés sont exprimés en moyenne sur le trimestre. Toutes les séries sont corrigées des variations saisonnières.

Demandeurs d'emploi : il s'agit des personnes inscrites à l'ANPE afin de faire valoir leurs droits et de chercher un emploi. Ces demandeurs sont inscrits dans plusieurs catégories selon le type d'emploi recherché.

Catégorie 1 : personne sans emploi, immédiatement disponible, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein et n'ayant pas exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois.

Catégorie 2 : personne sans emploi, immédiatement disponible, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel.

Catégorie 3 : personne sans emploi, immédiatement disponible, à la recherche d'un emploi à durée déterminée temporaire ou saisonnier.

Pour en savoir plus

- *Conjoncture de l'emploi et du chômage / DARES - Premières informations - Trimestriel*
- *Le marché du travail en 200... / DARES - Premières informations - Mensuel*
- *Le chômage en Haute-Normandie en 2007 / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- *Tableau de bord de la conjoncture / INSEE Haute-Normandie - Aval - Trimestriel*
- *Un quart de siècle de mouvements de main-d'oeuvre en Haute-Normandie (1983-2006) / Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle - TEN info - N° 37 (2008, fév.)*
- *TEN flash / DRTEFP - Mensuel*
- *Bulletin mensuel d'information / Assedic de la région Haute-Normandie - Mensuel*
- *Sites : www.insee.fr thème «travail - emploi» ; www.travail.gouv.fr ; www.assedic.fr*

9.4 - Chômage - Marché du travail

Taux de chômage en moyenne annuelle

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
1996	11,1	13,0	12,4	10,6
1997	10,9	13,2	12,5	10,8
1998	10,0	12,6	11,8	10,3
1999	9,6	12,4	11,5	10,0
2000	7,9	10,7	9,9	8,6
2001	7,2	9,6	8,9	7,8
2002	7,6	9,3	8,8	7,9
2003	8,2	9,6	9,1	8,5
2004	8,7	10,1	9,7	8,9
2005	8,7	10,0	9,6	8,9
2006	8,9	9,9	9,6	8,8
2007	7,9	8,8	8,5	7,9

Unité : %

Source : Insee

Champ : taux de chômage localisés.

Demandes d'emploi par sexe et âge au 31 décembre 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France
Hommes	10 078	24 767	34 845	3,1
Moins de 25 ans	2 294	6 000	8 294	3,9
25 à 49 ans	6 076	15 310	21 386	2,9
50 ans et plus	1 708	3 457	5 165	2,8
Femmes	10 930	24 765	35 695	3,1
Moins de 25 ans	2 152	6 082	8 234	4,0
25 à 49 ans	6 904	15 249	22 153	2,8
50 ans et plus	1 874	3 434	5 308	3,0
Ensemble	21 008	49 532	70 540	3,1
Moins de 25 ans	4 446	12 082	16 528	4,0
25 à 49 ans	12 980	30 559	43 539	2,9
50 ans et plus	3 582	6 891	10 473	2,9

Unité : nombre

Source : ANPE - Demandes d'emploi en fin de mois (catégories 1, 2 ou 3 hors activité réduite)

Demandes d'emploi par qualification au 31 décembre 2006

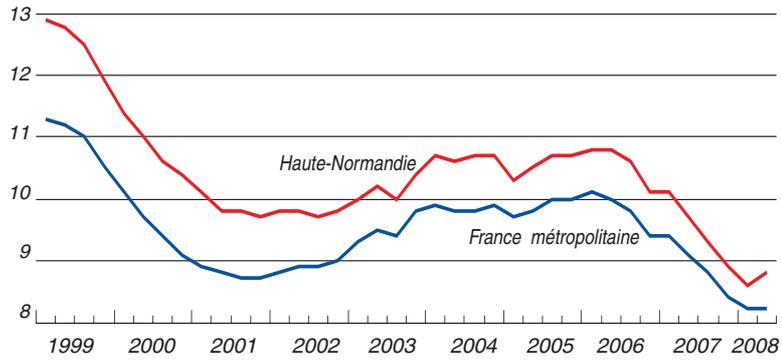
	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France
Ingénieurs et cadres	1 051	2 108	3 159	1,8
Agents de maîtrise	421	867	1 288	2,0
Techniciens	974	1 982	2 956	2,3
Employés	11 882	31 034	42 916	3,1
Ouvriers qualifiés	3 157	6 414	9 571	3,6
Ouvriers spécialisés	2 740	4 636	7 376	4,0
Manoeuvres	661	2 125	2 786	4,0
Non précisé	122	366	488	2,5
Total	21 008	49 532	70 540	3,1

Unité : nombre

Source : ANPE - Demandes d'emploi en fin de mois (catégories 1, 2 ou 3 hors activité réduite)

9.4 - Chômage - Marché du travail

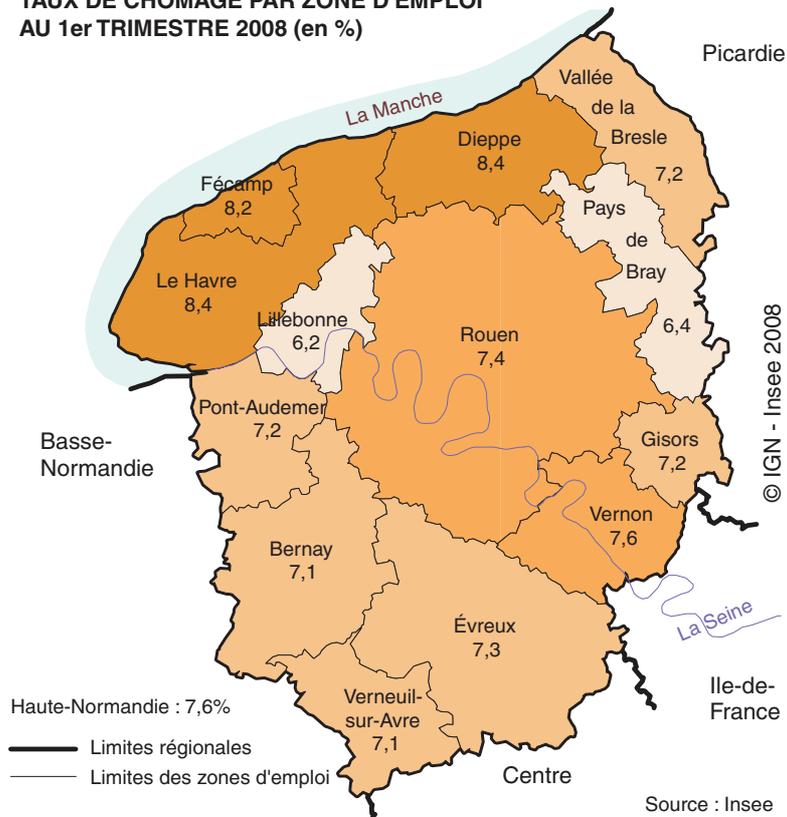
Évolution trimestrielle des taux de chômage



Unité : %

Source : INSEE

TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI
AU 1er TRIMESTRE 2008 (en %)



10 - Revenus

Définitions

Ménage fiscal : un ménage est défini, au sens du recensement, comme l'ensemble des occupants d'un même logement. Les "ménages fiscaux" sont constitués par le regroupement des "foyers fiscaux" répertoriés dans un même logement. Par exemple, dans un couple de concubins où chacun remplit sa propre déclaration de revenus, on compte deux "foyers fiscaux", qui constituent un seul "ménage fiscal".

Ménage fiscal imposé : un ménage fiscal est imposé si la somme des impôts à acquitter par les foyers fiscaux qui le composent est positive.

Revenu fiscal déclaré : c'est la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus annuelle, avant abattement.

Unité de consommation : le revenu fiscal par unité de consommation (uc) présente l'avantage de relativiser le niveau de revenu par rapport à la composition du ménage fiscal. Il prend en compte les économies d'échelle résultant de la vie en commun. Le revenu expri-

mé par uc devient un revenu par équivalent adulte, comparable d'un lieu à un autre et entre ménages de composition différente.

Médiane : le revenu fiscal médian par unité de consommation (uc) partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par uc inférieur à cette valeur et l'autre moitié un revenu par uc supérieur.

Déciles : utilisé pour étudier la dispersion du revenu, le rapport inter-déciles du revenu fiscal par unité de consommation (uc) établit le rapport entre les "hauts revenus" et les "bas revenus". Le seuil des "bas revenus" correspond à la limite du 1er décile. Le seuil des hauts revenus" correspond à la limite du 9e décile.

Revenu disponible brut : montant des revenus de l'année qui reste à la disposition des ménages, une fois l'impôt payé, pour consommer ou épargner. Le revenu disponible brut est égal au revenu primaire auquel on a enlevé les impôts directs et les cotisations sociales et ajouté les prestations reçues.

Pour en savoir plus

- *Les Revenus d'activité des indépendants : édition 2006 / INSEE - (INSEE Références)*
- *Les revenus et le patrimoine en France : édition 2006 / INSEE - (INSEE Références)*
- *Enquête revenus fiscaux 2004 / INSEE - INSEE résultats. Société - N° 69 (2007, juil.)*
- *Les revenus fiscaux des ménages en 2004 / INSEE Haute-Normandie - Aval - N° 60 (2006, déc.)*
- *Sites : www.insee.fr thème «revenus - salaires» ; www.impots.gouv.fr ; www.cnav.fr*

10.1 - Revenus et retraites

Revenu fiscal déclaré pour l'année 2005

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France de province	France métropolitaine
Ensemble des ménages fiscaux					
Nombre total de ménages fiscaux	215 315	492 337	707 652	19 916 022	24 439 610
Part des ménages fiscaux imposés (%)	65,5	61,9	63,0	61,0	63,4
Nombre moyen d'unité de consommation par ménage fiscal	1,67	1,62	1,64	1,61	1,61
Revenu fiscal déclaré par unité de consommation (uc)					
Revenu médian (euro/uc)	16 510	15 835	16 053	15 864	16 357
1er décile D1 (euro/uc)	6 832	5 879	6 181	6 161	6 121
9e décile D9 (euro/uc)	30 592	30 240	30 360	30 803	33 204
Rapport inter-déciles (D9/D1)	4,5	5,1	4,9	5,0	5,4
Structure du revenu fiscal déclaré					
Part des revenus d'activité (1) (%)	73,6	72,0	72,5	70,0	71,6
Part des retraites, pensions et rentes (%)	22,3	24,3	23,7	25,4	23,6
Part des autres revenus (%)	4,2	3,7	3,9	4,7	4,8

(1) revenus salariaux et revenus des professions non salariées

Sources : Insee-DGI - Revenus fiscaux des ménages

Revenu disponible brut* des ménages

	Haute-Normandie		France métropolitaine		France de province	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
Revenu disponible brut/habitant (euros)	16 959	17 529	17 638	18 141	16 697	17 191
Revenu disponible total (millions d'euros)	30 595,4	31 703,3	1 069 599,4	1 106 515,3	822 886,6	851 825,3
Formation du revenu disponible brut des ménages (%)						
Excédent brut et revenu mixte (+)	19,3	19,3	22,3	22,5	22,7	22,8
Salaires et traitements bruts (+)	58,9	58,8	59,0	58,9	55,5	55,4
Cotisations sociales des salariés et non salariés (-)	9,6	9,8	9,8	10,0	9,6	9,8
Impôts (-)	11,9	12,2	13,4	13,7	12,1	12,4
Prestations en espèces (+)	32,0	32,3	30,0	30,2	31,8	32,0
**Autres (+)	11,3	11,6	11,9	12,1	11,7	12,0

* Les chiffres sont définitifs pour 2004 et provisoires pour 2005

Source : Insee- Comptes régionaux des ménages, base 2000

** Revenus de la propriété (intérêts, revenus des sociétés, revenus attribués aux assurés, revenus des terrains et gisements) + autres transferts courants.

Nombre de retraités du régime général par département de résidence

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Année 2005	89 081	209 285	298 366	9 814 727
Année 2006	93 189	216 354	309 543	10 156 032

Unité : retraité

Source : CNAV

10 - Revenus

Définitions

Déclaration annuelle de données sociales (DADS) : formulaire, commun aux services fiscaux et à certains organismes sociaux, rempli par tout employeur et qui contient, pour chaque salarié de l'entreprise, des caractéristiques d'état civil, la profession et la catégorie socioprofessionnelle (PCS), les périodes d'emploi et les rémunérations perçues. Le champ des DADS couvre environ 80% de l'emploi salarié. Il ne comprend pas l'agriculture, les services domestiques (assistantes maternelles par exemple) et la fonction publique d'État. La fonction publique hospitalière et la fonction publique territoriale sont en re-

vanche bien prises en compte, de même que les établissements et organismes publics comme EDF, La Poste, France Télécom ou la SNCF.

Revenu salarial moyen : salaire effectivement perçu, c'est-à-dire sans aucune conversion en équivalent temps complet ou année-travail. Il est mesuré au lieu de résidence. Le champ des salariés sur lequel il est calculé a été modifié en 2002. Ce revenu n'est donc pas comparable à celui des années précédentes.

Pour en savoir plus

- *Les salaires des agents de l'Etat au 31 décembre 2002, 2003 et 2004 / INSEE - INSEE résultats. Société - N° 76 (2008, janv.)*
- *Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 2005 / INSEE - INSEE résultats. Société - N° 72 (2007, nov.)*
- *Les salaires en France / INSEE - (INSEE Références) - Annuel*
- *Site : www.insee.fr thème «revenus - salaires»*

10.2 - Salaires

Revenus salariaux annuels moyens nets de prélèvements par sexe, catégorie socio-professionnelle et département de résidence en 2005

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France de province	France métropolitaine
Ensemble	17 282	17 409	17 368	16 571	17 840
Cadres	35 890	35 640	35 718	34 385	37 504
Professions intermédiaires	20 909	20 925	20 920	19 833	20 186
Employés	12 680	12 433	12 507	12 029	12 292
Ouvriers non qualifiés	11 634	11 781	11 726	10 518	10 538
Ouvriers qualifiés	15 953	16 178	16 102	15 096	15 260
Hommes	19 625	19 696	19 673	18 759	20 192
Cadres	38 771	38 794	38 787	37 389	40 972
Professions intermédiaires	23 078	23 077	23 077	21 756	21 977
Employés	13 898	13 877	13 883	13 276	13 325
Ouvriers non qualifiés	12 769	12 995	12 922	11 362	11 419
Ouvriers qualifiés	16 345	16 479	16 435	15 433	15 578
Femmes	14 399	14 383	14 388	13 939	15 042
Cadres	28 621	28 155	28 297	27 372	30 402
Professions intermédiaires	18 366	18 350	18 355	17 776	18 353
Employés	12 313	11 937	12 052	11 595	11 902
Ouvriers non qualifiés	10 339	9 495	9 868	9 116	9 060
Ouvriers qualifiés	13 501	13 179	13 320	12 385	12 650

Unité : euro

Source : Insee, DADS

Revenu salarial annuel moyen net de prélèvement par salarié habitant en Haute-Normandie en 2005 - indicateur de dispersion

	Ensemble			Hommes			Femmes		
	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile
Ensemble	10 728	15 709	21 422	12 859	17 369	23 813	8 463	13 686	18 579
Cadres	23 547	32 154	43 679	25 865	34 796	46 961	19 281	26 963	34 924
Professions intermédiaires	15 341	20 580	26 136	17 338	22 482	28 370	13 262	18 619	23 309
Employés	7 752	12 911	16 553	9 085	14 259	18 118	7 490	12 430	16 039
Ouvriers non qualifiés	6 519	11 981	15 413	7 583	13 125	16 887	5 459	10 249	13 447
Ouvriers qualifiés	12 717	16 027	19 547	13 079	16 321	19 830	9 871	13 712	16 785

Unité : euro

Source : Insee, DADS

Note de lecture : en 2005, un quart des salariés haut-normands a perçu un salaire annuel net moyen inférieur à 10 728 euros ; la moitié des salariés haut-normands a reçu un salaire annuel net moyen inférieur à 15 709 euros et l'autre moitié un salaire supérieur à cette somme ; un quart des salariés haut-normands a perçu un salaire annuel net moyen supérieur à 21 422 euros.

10 - Revenus

Définitions

Aide sociale : elle comprend l'ensemble des prestations dont les conditions d'attribution sont fixées par la loi (code de la famille et de l'aide sociale). Elle est destinée aux personnes dont les ressources sont trop faibles pour faire face aux besoins engendrés par le handicap, l'âge, la maladie, les difficultés sociales ou économiques, les autres formes de solidarité (protection sociale ou solidarité familiale) étant insuffisantes ou inexistantes. Depuis le 1er janvier 1984, date d'entrée en vigueur des lois de décentralisation, la quasi-totalité de l'aide sociale a été transférée aux Départements. L'État ne garde qu'une compétence d'exception pour certaines prestations bien définies.

Aide sociale départementale : elle se concentre sur quatre postes principaux : l'aide sociale à l'enfance (ASE), l'aide sociale aux personnes âgées (ASPA), l'aide sociale aux personnes handicapées (aide à domicile, aide à l'hébergement) et l'aide médicale. Les autres dépenses concernent les charges d'insertion des bénéficiaires du RMI, et les frais de fonctionnement du service départemental d'action sociale, du service de protection maternelle et infantile (PMI), ainsi que les frais communs.

Aide sociale de l'État : elle concerne essentiellement deux postes : l'aide sociale (frais de fonctionnement des centres d'aide par le travail, centres d'hébergement,...) aux personnes handicapées d'une part, les personnes en difficulté sociale d'autre part, qu'il s'agisse de personnes accueillies en centres d'hébergement et de réadaptation sociale ou de "sans domicile fixe".

Dépenses brutes, récupérations, dépenses nettes : les dépenses relevant de la compétence du Département sont des dépenses nettes : elles correspondent aux dépenses brutes (c'est-à-dire les sommes versées au moment d'une prise en charge) diminuées des recettes constituées des récupérations sur bénéficiaires, tiers-payants et successions, sur les organismes de sécurité sociale et mutualistes, etc. L'importance de ces récupérations varie selon les postes de dépenses : près de 50% pour l'aide sociale aux personnes âgées, et seulement 2% pour l'aide sociale à l'enfance. Les dépenses de la compétence de l'État sont brutes car l'État ne pratique pas de récupération au titre de l'aide sociale. Les dépenses nettes des départements et les dépenses brutes de l'État sont donc confrontables.

Pour en savoir plus

- *Les chiffres des prestations sociales sont publiés annuellement par le Ministère du Travail..., DREES dans «Etudes et résultats»*
- *Recueil statistique / Caisse nationale d'assurance vieillesse - Annuel*
- *STATISS : mémento les régions françaises / DRASS ; DREES - Annuel*
- *Prestations familiales / CNAF - Annuel*
- *Les prestations sociales en Haute-Normandie : bilan 2007 / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- *STATISS Haute-Normandie : statistiques et indicateurs de la santé et du social / DRASS - Annuel*
- *Sites : www.insee.fr thème «revenus - salaires» ; www.sante.gouv.fr ; www.cnaf.fr*

10.3 - Prestations sociales

Les bénéficiaires de prestations sociales par département de résidence en 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Monoparentalité				
Allocation parent isolé	1 629	5 225	6 854	191 050
Allocation soutien familial	5 899	13 424	19 323	602 483
Pauvreté-précarité				
Revenu minimum d'insertion	7 821	26 902	34 723	1 124 611
Allocation supplémentaire du minimum vieillesse (au 31/12/2005)	2 688	7 216	9 904	511 822
Couverture maladie universelle (CMU ; au 31/12/2005)				
CMU de base	7 909	21 986	29 895	1 380 978
CMU complémentaire	29 595	99 421	129 016	4 112 523
Taux de couverture de la population par CMU complémentaire (%)	5,3	8,0	7,1	6,8
Invalidité-handicap				
Allocation d'éducation d'enfant handicapé*	1 592	3 471	5 063	147 180
Allocation adulte handicapé (AAH)	7 788	18 849	26 637	775 939
Ancien Complément d'allocation adulte handicapé	65	76	141	8 413
Majoration vie autonome pour adulte handicapé	665	1 240	1 905	113 558
Aide au logement				
Allocation logement familial	8 632	19 717	28 349	1 132 573
Allocation logement social	9 887	42 876	52 763	2 134 263
Aide personnalisée au logement	23 460	70 592	94 052	2 482 079
Prestations familiales				
Prestation d'accueil du jeune enfant**	20 605	42 530	63 135	2 012 386
Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée	2 583	6 145	8 728	226 367
Allocation de garde d'enfant à domicile	129	463	592	23 400
Allocations familiales	46 896	94 688	141 584	4 530 695
Complément familial	8 964	18 554	27 518	837 260
Allocation de rentrée scolaire	28 514	62 936	91 450	2 798 404

Unité : nombre

Sources : CNAF, MSA, DREES

Champ : bénéficiaires des prestations versées par les CAF et la MSA, sauf allocation supplémentaire du minimum vieillesse.

* remplace l'Allocation d'éducation spéciale (loi du 11/02/2005).

** remplace plusieurs prestations pour la petite enfance.

Dépenses nettes d'aide sociale versées par les Conseils généraux par département de résidence en 2005

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie		France métropolitaine
			2005	2004	
Aide à l'enfance	42 923 547	117 996 556	160 920 103	148 614 543	5 156 673 341
Aide aux personnes handicapées	32 328 002	80 844 829	113 172 831	104 348 520	3 500 388 996
Dont : allocation compensatrice*	6 714 923	16 909 267	23 624 190	20 685 637	613 756 335
Aide aux personnes âgées	33 538 481	115 429 842	148 968 323	138 586 515	4 940 279 679
Divers	15 775 640	59 066 546	74 842 186	66 635 170	2 432 140 131
Total	162 977 617	509 305 945	672 283 562	619 655 863	21 869 824 319

Unité : euro

Source : DREES, enquête aide sociale

* dépenses brutes

ÉCONOMIE FINANCES

En 2006, le produit intérieur brut (PIB) de la Haute-Normandie s'élève à 46,9 milliards d'euros. Il représente 2,7 % du PIB de France métropolitaine et a progressé de 4,1 % en un an (contre 4,3 % au niveau France). Le PIB par habitant est de 25 800 euros, se situant légèrement au-dessus de la moyenne des régions de province. Il est cependant sensiblement inférieur à la moyenne de la France de métropole (28 700 euros).

La répartition de la valeur ajoutée par secteur d'activité met en évidence les spécificités régionales : la contribution de l'industrie à la richesse totale produite s'élève à 21,9 % contre 14,5 % en France métropolitaine. En revanche, la part des commerces et services est moins bien représentée qu'au niveau national (69,5 % contre 77 %), en raison de la plus faible contribution des activités financières et immobilières (16,2 % contre 18,8 %) et des services aux entreprises (12,7 % contre 16,8 %).

La progression des échanges extérieurs de la Haute-Normandie, amorcée en 2003, s'amplifie en 2006. Les importations sont toujours nettement plus dynamiques que les exportations (+ 21 % contre 13,7 % en évolution annuelle). Le montant des importations atteint 30 milliards d'euros, celui des exportations 24 milliards. La Haute-Normandie se place au 5^e rang des régions exportatrices françaises, avec 6,3 % (+ 0,3 point) du total national et au 4^{ème} rang des régions importatrices, avec 7,1 % (+ 0,7 point) du total national correspondant.

Les principaux flux d'échange de produits en Haute-Normandie sont les combustibles et les carburants, les produits de l'industrie chimique et les produits pharmaceutiques, de parfumerie et d'entretien.

Les pays de la zone Euro sont les premiers fournisseurs des produits arrivant en Haute-Normandie (25,5 % des entrées), suivis du Moyen-Orient (20,9 %) et des autres pays de l'OCDE (9,8 %). L'union monétaire européenne est également la première cliente de la Haute-Normandie (39,7 % des sorties), devant les Etats-Unis (10,2 %) et le continent africain (9,4 %).

Le budget primitif de la région Haute-Normandie s'élève à 832 millions d'euros en 2007. Il est en progression de 20,4 % par rapport à l'année antérieure, et est lié en partie à l'attribution de nouvelles compétences dévolues aux régions. Du côté des dépenses, les investissements régionaux s'élèvent à 409,3 millions d'euros en 2007, soit 27,8 % de plus que l'année précédente.

11 - Économie

Définitions

Produit intérieur brut (PIB) : le produit intérieur brut est ce que produit l'économie d'un pays. Il peut se définir de trois manières :

- le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes augmentées des impôts grevant les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques) moins les subventions sur les produits.

- le PIB est égal à la somme de la consommation effective finale, des investissements (FBCF), des exportations et des variations de stocks, moins les importations.

- le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunérations des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions reçues, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

Produit intérieur brut par habitant : ratio qui permet de comparer la richesse produite par habitant.

Produit intérieur brut par emploi : ratio significatif des productivités du travail comparées des différentes régions.

Branches : pour une entreprise déterminée, les effectifs et les ventes sont répartis selon les différentes activités qu'elle exerce. Les activités prises en compte sont celles donnant lieu à facturation. Les frac-

tions d'entreprise, correspondant à une même activité, constituent la branche d'activité ou, plus brièvement, la branche. Ainsi, une entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités.

Valeur ajoutée : différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite « consommations intermédiaires ». La somme des valeurs ajoutées par les unités d'un ensemble (branche, secteur, regroupement ou ensemble de l'économie) est indépendante du découpage entre entreprises ou entre branches. Dans les comptes nationaux base 95, la valeur ajoutée est au prix de base et non plus au prix du marché.

NES : nomenclature économique de synthèse construite en regroupant les postes de la NAF (Nomenclature d'activités française en vigueur depuis 1993). Elle est fondée sur des regroupements macro-économiques (en 4, 16, 36, 85 et 114 postes) suffisamment typés pour rendre intelligibles les comportements des agents économiques. Elle est utilisée pour diffuser les données par activité économique dans les domaines suivants : entreprise, production, emploi, comptabilité nationale.

Pour en savoir plus

- *Collection «les Comptes nationaux» / Insee - Annuel. Concerne : l'agriculture, les services, le commerce*
- *L'Economie française comptes et dossiers : rapport sur les comptes de la nation de 2000... / INSEE - INSEE Références - Annuel*
- *Sites : www.insee.fr thème «comptes nationaux - finances publiques» ; www.finances.gouv.fr*

11.1 - Valeur ajoutée brute et PIB

Produit intérieur brut (PIB)

	Haute-Normandie		Province		France métropolitaine	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Produit intérieur brut (en millions d'euros)	46 853	45 009	1 261 640	1 206 709	1 762 379	1 689 559
PIB par habitant (en euros/habitant)	25 834	24 888	25 325	24 353	28 721	27 700
PIB par emploi (en euros/emploi)	66 712	64 451	65 544	63 119	71 433	68 943

Les données du PIB sont semi-définitives en 2005 et provisoires pour 2006.

Source : Insee

Valeur ajoutée brute par branche d'activité (VAB)

NES 14	Haute-Normandie		Province		France métropolitaine	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Agriculture, sylviculture, pêche	1,8	2,3	2,8	3,1	2,0	2,3
Industrie	21,9	22,8	16,1	16,6	14,5	15,0
Industries agricoles et alimentaires	1,8	1,9	2,2	2,3	1,8	1,9
Industries des biens de consommation	2,6	2,7	2,0	2,1	2,3	2,4
Industrie automobile	1,8	2,2	0,8	1,0	0,8	1,0
Industries des biens d'équipement	3,0	3,1	2,8	3,0	2,5	2,7
Industries des biens intermédiaires	8,4	8,3	6,3	6,1	5,0	4,9
Énergie	4,3	4,6	2,0	2,1	2,1	2,1
Construction	6,8	6,2	7,2	6,6	6,3	5,7
Services marchands	48,2	47,5	50,3	49,9	55,4	55,3
Commerce	8,9	9,1	10,4	10,8	10,0	10,5
Transports	6,7	6,7	4,1	4,1	4,2	4,2
Activités financières, activités immobilières	16,2	15,4	17,5	16,9	18,8	18,5
Services aux entreprises	12,7	12,6	13,8	13,6	16,8	16,5
Services aux particuliers	3,7	3,7	4,5	4,5	5,6	5,6
Éducation, santé, action sociale et administration	21,3	21,2	23,6	23,6	21,6	21,6
Ensemble des branches d'activité	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total (en millions d'euros)	41 795	40 299	1 125 355	1 080 432	1 572 128	1 512 754

Unité : %

Source : Insee

La valeur ajoutée nationale par branche d'activité est répartie au niveau régional selon les secteurs d'activité des établissements.

Les pourcentages étant arrondis à la 1ère décimale, leur somme pour une branche donnée n'est pas toujours strictement égale à 100%.

Les données sont semi-définitives en 2005 et provisoires pour 2006.

12 - Commerce extérieur

Définitions

Commerce extérieur : depuis le 1er janvier 1993 et en raison de la suppression des formalités douanières dans les échanges au sein de l'Union européenne, les statistiques du commerce extérieur de la France sont établies à partir des déclarations "d'échange de biens" fournies mensuellement par les opérateurs. Les termes "importations" et "exportations" sont devenus "introductions" et "expéditions" pour les échanges au sein de la Communauté européenne. Les chiffres des échanges avec le pays tiers n'ont eux subi aucun changement d'enregistrement. D'autre part, dans le cadre de ces nouvelles dispositions, les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires annuel à l'introduction inférieur à 38 112,25€ ne sont plus tenues d'établir des déclarations d'échanges de biens, ce qui entraîne une rupture de série statistique.

Importations CAF : elles sont mesurées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret) ; au prix du produit lui-même, sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires pour l'amener à la frontière française.

Exportations FAB : elles sont mesurées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord) ; les frais de transport jusqu'à la frontière française sont inclus, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du territoire national pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

De manière générale, les importations et les exportations sont comptabilisées en fonction de la région d'implantation du déclarant. Ce n'est pas

nécessairement la région de fabrication ou de consommation du produit.

Nomenclature de produits (NC2) : nomenclature combinée (statistique et tarifaire) à deux positions utilisée par les Douanes pour comptabiliser les échanges de marchandises par grand type de produits. Cette nomenclature est articulée avec la nomenclature d'activités et de produits française (NAF).

NES : nomenclature économique de synthèse construite en regroupant les postes de la NAF (Nomenclature d'activités française en vigueur depuis 1993). Elle est fondée sur des regroupements macro-économiques (en 4, 16, 36, 85 et 114 postes) suffisamment typés pour rendre intelligibles les comportements des agents économiques. Elle est utilisée pour diffuser les données par activité économique dans les domaines suivants : entreprise, production, emploi, comptabilité nationale.

Nomenclature de produits (CPF) : classification des produits française, adaptation nationale de la CPA (classification des produits associée aux activités) et symétrique en produits de la NAF.

Taux de couverture : rapport de la valeur des exportations FAB à la valeur des importations CAF, multiplié par cent. Selon cette méthode de calcul, les échanges sont équilibrés si le taux atteint 93 %. Compte tenu de la façon dont est collectée l'information, cette notion de taux de couverture n'a pas de signification économique au niveau régional.

Pour en savoir plus

- *Annuaire statistique du commerce extérieur de la France / Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi - Annuel*
- *Commerce extérieur : bilan 2007 / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- *Sites : www.insee.fr thème « économie » ; www.douane.gouv.fr ; www.exporter.gouv.fr ; www.minefe.gouv.fr ; www.missioneco.org/hautenormandie*

12.1 - Échanges extérieurs

Échanges extérieurs régionaux et départementaux

		Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/ France
Importations CAF*					
Valeurs	2006	5 329	24 686	30 015	7,1
	2005	4 104	20 695	24 799	6,4
Exportations FAB**					
Valeurs	2006	5 402	18 606	24 007	6,3
	2005	4 673	16 450	21 123	6,0

Unité : million d'euros

Source : Direction générale des douanes et droits indirects - Base de données BEAXNET

* Import CAF (Coûts-Assurances-Frêts).

** Export FAB (Franco A Bord).

Structure par produit des échanges de Haute-Normandie en 2006

NES 36	Importations		Exportations		Taux de couverture en valeur
	Valeur (millions d'euros)	% Région/ France	Valeur (millions d'euros)	% Région/ France	
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	489	5,4	828	7,7	169,3
Produits des industries agricoles et alimentaires	1 032	4,1	1 435	4,4	139,1
Habillement, cuir	164	0,9	49	0,5	29,9
Produits de l'édition, imprimés ou reproduits	67	3,0	46	2,4	68,2
Produits pharmaceutiques, de parfumerie et d'entretien	1 756	9,0	3 287	10,5	187,2
Équipements du foyer	418	1,6	397	2,7	94,9
Produits de l'industrie automobile	1 235	2,7	3 416	6,7	276,6
Bateaux, avions, trains, motos	120	0,7	158	0,5	131,9
Équipements mécaniques	1 061	3,4	1 647	4,9	155,1
Équipements électriques et électroniques	527	1,4	499	1,7	94,7
Produits minéraux	193	2,4	319	5,5	165,4
Produits de l'industrie textile	121	1,5	134	2,2	110,8
Produits en bois, papier ou carton	419	3,5	490	5,5	116,9
Produits chimiques, en caoutchouc ou en plastique	3 706	8,2	4 720	10,4	127,4
Métaux et produits métalliques	989	2,8	965	2,9	97,6
Composants électriques et électroniques	868	5,0	1 198	6,0	137,9
Combustibles et carburants	16 831	26,7	4 410	31,0	26,2
Eau, gaz, électricité	0	0,0	0	0,0	0,0
Produits divers	20	1,3	12	0,7	60,2
Total	30 015	7,1	24 007	6,3	80,0

Unités : million d'euros, %

Source : Direction générale des douanes et droits indirects - Base de données BEAXNET

12 - Commerce extérieur

Définitions

Commerce extérieur : depuis le 1er janvier 1993 et en raison de la suppression des formalités douanières dans les échanges au sein de l'Union européenne, les statistiques du commerce extérieur de la France sont établies à partir des déclarations "d'échange de biens" fournies mensuellement par les opérateurs. Les termes "importations" et "exportations" sont devenus "introductions" et "expéditions" pour les échanges au sein de la communauté européenne. Les chiffres des échanges avec le pays tiers n'ont eux subi aucun changement d'enregistrement. D'autre part, dans le cadre de ces nouvelles dispositions, les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires annuel à l'introduction inférieur à 38 112,25€ ne sont plus tenues d'établir des déclarations d'échanges de biens, ce qui entraîne une rupture de série.

Importations CAF : elles sont mesurées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret) ; au prix du produit lui-même, sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires pour l'amener à la frontière française.

Exportations FAB : elles sont mesurées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord) ; les frais de transport jusqu'à la frontière française sont inclus, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du territoire national pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

De manière générale, les importations et les exportations sont comptabilisées en fonction de la région d'implantation du déclarant. Ce n'est pas nécessairement la région de fabrication ou de consommation du produit.

12.2 - Structure par pays

Principaux fournisseurs et clients de Haute-Normandie en 2006

Fournisseurs		Clients	
Pays	Valeur	Pays	Valeur
Union européenne à 15	11 491	Union européenne à 15	12 641
Nouveaux pays entrants	581	Nouveaux pays entrants	761
Union monétaire	7 642	Union monétaire	9 539
Etats-Unis	1 014	Etats-Unis	2 455
Japon	360	Japon	500
Suisse	176	Suisse	230
Autres pays de l'OCDE	2 948	Autres pays de l'OCDE	1 243
Afrique	1 382	Afrique	2 259
Pays de l'Est	2 772	Pays de l'Est	573
Economies en développement		Economies en développement	
rapide	1 795	rapide	1 353
Moyen-Orient	6 272	Moyen-Orient	570
Reste du Monde	1 223	Reste du monde	1 422
Ensemble	30 015	Ensemble	24 007

Unité : million d'euros

Source : Direction générale des douanes et droits indirects
Base de données BEAXNET

Échanges de la Haute-Normandie avec les pays de l'Union européenne

	Importations CAF			Exportations FAB		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006
Allemagne	1 960	2 164	2 216	1 697	1 755	1 953
Autriche	65	83	85	175	152	152
Belgique	1 085	1 474	1 547	1 691	1 851	1 978
Danemark	284	239	210	117	119	123
Espagne	658	673	728	1 910	1 784	1 611
Finlande	109	146	176	111	125	149
Grèce	12	20	26	167	149	145
Irlande	160	59	63	209	226	242
Italie	1 107	1 171	1 232	1 277	1 228	1 352
Luxembourg	24	31	21	30	22	26
Pays-Bas	754	1 061	1 410	1 161	1 418	1 739
Portugal	199	177	138	229	197	192
Royaume-Uni	2 956	2 569	3 372	2 461	2 911	2 743
Suède	200	212	267	237	248	235
Union européenne à 15	9 574	10 079	11 491	11 474	12 186	12 641

Unité : million d'euros

Source : Direction générale des douanes et droits indirects - Base de données BEAXNET

13 - Finances publiques

Définitions

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles des collectivités locales. Le budget est divisé en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La section de fonctionnement :

- les dépenses de fonctionnement consistent en achats de fournitures et services, en frais de personnels, en allocations et subventions diverses,
- les recettes de fonctionnement comprennent les impôts directs et indirects, les dotations de l'État, les ressources d'exploitation des Domaines et les produits financiers.

La section d'investissement :

- les dépenses d'investissement consistent en opérations de construction, d'équipement, d'acquisitions et de travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement en capital des emprunts ;
- les recettes d'investissement comprennent les dotations et subventions reçues de l'État, des concours d'autres collectivités, des ressources affectées ainsi que les emprunts.

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes annuels des collectivités locales. Sa structure est identique à celle du budget, dont il présente les résultats d'exécution ; il est établi à l'aide de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur.

Les recettes des régions, des départements et des communes sont composées des recettes fiscales directes (les quatre taxes directes locales), des emprunts et...

...pour les régions :

- des recettes fiscales indirectes (carte grise, permis de conduire, droits de mutation),
- des transferts de l'Etat : la dotation venant en compensation du transfert de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage, la dotation générale de centralisation (DGD) versée principalement au titre du transfert du fonctionnement des établissements du second cycle du second degré, la dotation versée aux régions qui expérimentent le transfert de compétence ferroviaire, la dotation régionale d'équipement scolaire (DRES) et le fonds de compensation de la TVA (FCTVA).

...pour les départements :

- des recettes fiscales indirectes (droits de mutation),
- des transferts de l'Etat : la dotation globale de fonctionnement (DGF), la dotation générale de décentralisation (DGD) et les dotations d'équipement.

...pour les communes :

- des recettes fiscales indirectes (droits de mutation, impôt sur les spectacles, taxe sur les remontées mécaniques,...),
- des transferts de l'État : la dotation globale de fonctionnement (DGF), le fonds de compensation de la TVA (FCTVA), la dotation générale de décentralisation (DGD) et les dotations d'équipement.

Pour en savoir plus

- *Les comptes des régions / Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique - La documentation française - Annuel*
- *Les comptes des départements / Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique - La documentation française - Annuel*
- *Les budgets primitifs des régions / Ministère de l'Intérieur..., Direction générale de collectivités locales - Annuel*
- *Les finances des communes de plus de 10 000 habitants / Ministère de l'Intérieur..., Direction générale de collectivités locales - Annuel*
- *Les finances des communes de moins de 10 000 habitants / Ministère de l'Intérieur..., Direction générale de collectivités locales - Annuel*
- *Les finances des départements / Ministère de l'Intérieur..., Direction générale de collectivités locales - Annuel*
- *Les finances des régions / Ministère de l'Intérieur..., Direction générale de collectivités locales - Annuel*
- *Les collectivités locales en chiffres / Ministère de l'Intérieur..., Direction générale de collectivités locales - Annuel*
- *Budget exercice - Région Haute-Normandie - Annuel*
- *Sites : www.dgcl.interieur.gouv.fr ; www.colloc.bercy.gouv.fr*

13.1 - Budget de la région

Budget primitif*

	Haute-Normandie				Province Structure en 2007 en %
	2006	2007	Évolution en %	Structure en 2007 en %	
Recettes totales	690,8	832,0	20,4		
Fonctionnement	530,2	594,5	12,1	71,5	77,1
Investissement	160,6	237,5	47,9	28,5	22,9
Dépenses totales	690,8	832,0	20,4		
Dépenses de fonctionnement	370,6	422,6	14,1	50,8	60,2
Dépenses d'investissement	320,3	409,3	27,8	49,2	39,8

Unités : million d'euros, %

* hors réaménagement de la dette.

	Haute-Normandie		France métropolitaine	
	2007	2006	2007	2006
Par habitant				
Recettes totales	459	383	386	344
Fonctionnement	328	294	298	264
Investissement	131	89	89	80
Dépenses totales	459	383	386	344
Dépenses de fonctionnement	233	205	230	195
Dépenses d'investissement	226	177	156	149
Dépenses par fonction				
Formation professionnelle	114	56	79	29
Lycées publics et privés	83	71	70	56
Transport ferroviaire (1)	97	51	53	65

Unité : euro par habitant

Source : ministère de l'Intérieur - Direction générale des collectivités locales

(1) transport de voyageurs, gares et infrastructures ferroviaires.

Compte administratif*

	Haute-Normandie				Province Structure en 2005 en %
	2004	2005	Évolution en %	Structure en 2005 en %	
Recettes totales	483,2	547,9	13,4		
Fonctionnement	450,3	512,1	13,7	93,5	83,9
Investissement	32,9	35,8	8,7	6,5	16,1
Dépenses totales	502,8	570,5	13,5		
Dépenses de fonctionnement	258,7	328,8	27,1	57,6	57,7
Dépenses d'investissement	244,1	241,7	- 1,0	42,4	42,3

Unités : million d'euros, %

* hors réaménagement de la dette.

	Haute-Normandie		France métropolitaine	
	2004	2005	2004	2005
Par habitant				
Recettes totales	268	303	269	296
Fonctionnement	249	284	212	246
Investissement	18	20	57	50
Dépenses totales	278	316	268	295
Dépenses de fonctionnement	143	182	143	164
Dépenses d'investissement	135	134	126	131
Dépenses par fonction				
Formation professionnelle	64	48	46	27
Lycées publics et privés	82	68	58	53
Transport ferroviaire (1)	29	42	nd	46

Unité : euro par habitant

Source : ministère de l'Intérieur - Direction générale des collectivités locales

(1) transport de voyageurs, gares, et infrastructures ferroviaires.

13.2 - Budget des départements

Budgets primitifs* en 2006

	Eure	Seine-Maritime	Province
En millions d'euros			
Recettes totales	461,3	1 488,8	46 696,1
Fonctionnement	369,5	1 020,7	38 268,6
Investissement	91,8	468,1	8 427,5
Dépenses totales	461,3	1 488,8	46 767,7
Fonctionnement	322,7	906,6	33 048,9
Investissement	138,5	582,1	13 718,8
En euros par habitant			
Recettes totales	828	1 195	952
Fonctionnement	663	820	778
Investissement	165	376	174
Dépenses totales	828	1 195	953
Fonctionnement	580	728	675
Investissement	249	467	278
Dépenses par fonction	828	1 195	953
Action sociale (brute totale)	354	512	431
Collèges	81	86	61

* hors réaménagement de la dette.

Source : ministère de l'Intérieur - Direction générale des collectivités locales

Comptes administratifs des départements* en 2005

	Eure	Seine-Maritime	Province
En millions d'euros			
Recettes totales	405,7	1 010,1	40 812,9
Fonctionnement	371,5	971,2	35 664,0
Investissement	34,2	38,9	5 149,0
Dépenses totales	417,6	1 153,1	40 574,1
Fonctionnement	291,1	830,3	28 845,2
Investissement	126,4	322,8	11 728,9
En euros par habitant			
Recettes totales	722	813	857
Fonctionnement	661	781	752
Investissement	61	31	105
Dépenses totales	743	928	853
Fonctionnement	518	668	612
Investissement	225	260	240
Dépenses par fonction	743	928	853
Action sociale (brute totale)	327	464	398
Collèges	74	42	50
Voieries	70	79	82

* hors réaménagement de la dette.

Source : ministère de l'Intérieur - Direction générale des collectivités locales

13.3 - Budget des communes

Comptes administratifs* des communes de moins de 10 000 habitants en 2005

	Haute-Normandie						France métr. moins de 10 000 habitants
	Moins de 500 habitants	500 à 1 999 habitants	2 000 à 3 499 habitants	3 500 à 4 999 habitants	5 000 à 9 999 habitants	Moins de 10 000 habitants	
Recettes réelles de fonctionnement	573	651	839	1 004	1 253	803	836
Dotation globale de fonctionnement	168	177	215	229	226	193	197
Impôts et taxes	207	274	382	517	764	388	429
Recettes réelles d'investissement	188	218	257	469	304	252	255
Dépenses réelles de fonctionnement	439	500	660	839	1 044	639	643
Frais de personnel	137	211	323	410	545	290	296
Dépenses réelles d'investissement	268	350	389	657	531	395	429
Équipement brut	213	267	261	427	381	289	325

Unité : euro/habitant

Source : ministère de l'Intérieur - Direction générale des collectivités locales

* hors réaménagement de la dette.

Comptes administratifs* des communes de plus de 10 000 habitants en 2005

	Haute-Normandie					France métr. plus de 10 000 habitants hors Paris
	10 000 à 19 999 habitants	20 000 à 49 999 habitants	50 000 à 99 999 habitants	100 000 à 299 999 habitants	Plus de 10 000 habitants	
Recettes réelles de fonctionnement	1 278	1 134	1 479	1 343	1 277	1 309
Dotation globale de fonctionnement	286	270	288	338	302	269
Impôts et taxes	740	638	960	740	727	762
Recettes réelles d'investissement	212	205	113	313	243	223
Dépenses réelles de fonctionnement	1 058	941	1 224	1 164	1 079	1 105
Frais de personnel	574	530	769	637	600	615
Dépenses réelles d'investissement	452	395	393	476	441	428
Équipement brut	333	255	239	310	296	287

Unité : euro/habitant

Source : ministère de l'Intérieur - Direction générale des collectivités locales

* hors réaménagement de la dette.

13 - Finances publiques

Définitions

La fiscalité directe locale : les impôts directs émis par voie de rôle au profit de collectivités locales sont issus des quatre grandes taxes locales :

- **taxe d'habitation** (TH) : taxe levée sur les locaux à usage d'habitation ;

- **taxe foncière** sur les propriétés bâties (TFB) : elle s'applique à toutes les propriétés bâties qui présentent le caractère de véritable construction et sont fixées au sol à demeure ;

- **taxe foncière** sur les propriétés non bâties (TFNB) : taxe due sur les terres, prés, vergers, carrières, étangs ;

- **taxe professionnelle** (TP) : elle est due par toute personne physique ou morale qui exerce à titre habituel une activité professionnelle non salariée.

Collectivités locales : elles comprennent les communes, les départements et les régions qui sont devenues collectivités territoriales depuis la loi du 3 mars 1982.

Pour en savoir plus

- *Annuaire statistique / Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, Direction générale des impôts - Annuel*
- *Guide statistique de la fiscalité directe locale / Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, Direction générale des impôts - Annuel*
- *Les collectivités locales en chiffres / Ministère de l'Intérieur..., Direction générale de collectivités locales - Annuel*
- Sites : www.impots.gouv.fr ; www.dgcl.interieur.gouv.fr

13.4 - Taxes locales

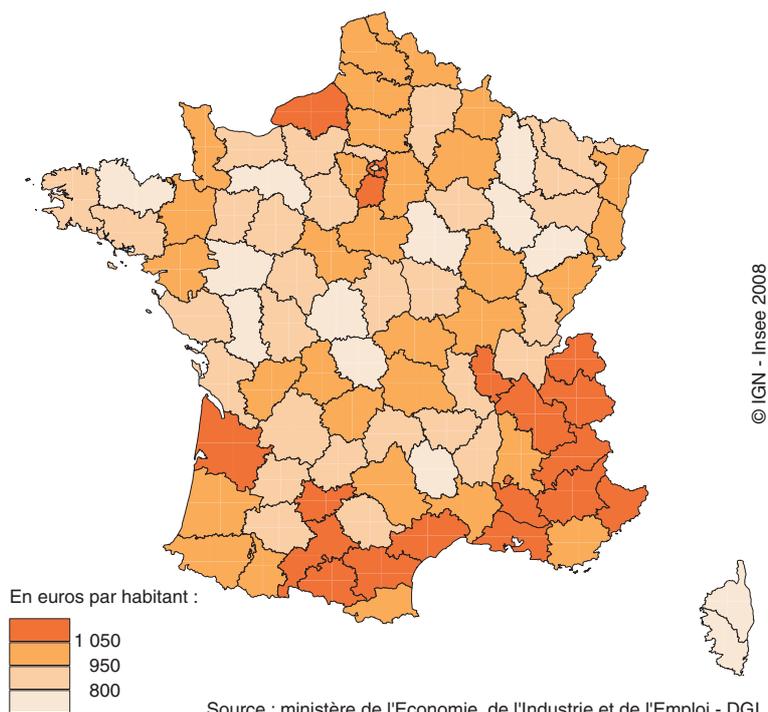
Impôts directs locaux émis au profit des collectivités locales en 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie
Taxe d'habitation	78,7	217,0	295,8
dont au profit des communes	43,9	145,0	188,9
Taxe foncière sur les propriétés bâties	165,3	452,7	618,0
dont au profit des communes	85,5	247,3	332,8
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	12,3	13,0	25,3
dont au profit des communes	7,9	10,0	17,8
Taxe professionnelle	223,4	760,3	983,8
dont au profit des communes	29,8	44,7	74,5
Total	479,8	1 443,1	1 922,9

Unité : million d'euros

Source : ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie - DGI

PRODUIT DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES EN 2006



13 - Finances publiques

Définitions

La coopération intercommunale permet aux communes qui se regroupent de gérer en commun des équipements ou des services publics, d'élaborer des projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme. Une distinction majeure est à effectuer entre, d'une part, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) reposant avant tout sur une logique associative et, d'autre part, par les EPCI répondant à une logique fédérative.

La forme associative est la plus répandue. Son financement est constitué des contributions budgétaires et/ou fiscalisées. Elle comprend :

- **les syndicats à vocation unique (SIVU)** créés par la loi du 22 mars 1890 ;
- **les syndicats à vocation multiple (SIVOM)** créés par l'ordonnance du 5 janvier 1959 ;
- **les syndicats mixtes** créé en 1955, le syndicat mixte est un EPCI né de la nécessité de pouvoir associer aux communes d'autres personnes morales de droit public ; leur objet est multiple.

La forme fédérative dont le mode de financement provient des quatre taxes locales regroupe :

- **les communautés urbaines** créées par la loi du 31 décembre 1966 ; la communauté urbaine exerce de plein droit, aux lieux et places des communes, des compétences étendues dans les domaines de l'aménagement de l'espace et du développement économique, de la réalisation des principaux équipements urbains et de la gestion de services publics ; il y a eu volonté de définir un bloc de compétences cohérent et adapté à une grande agglomération ;
- **les syndicats d'agglomération nouvelle** sont issus de la réforme du 13 juillet 1983 qui modifiait le statut des villes nouvelles créé en 1965 ;
- **les communautés de communes** instaurées par la loi du 6 février 1992 ; elles sont dotées de compétences obligatoires et de compétences optionnelles ; elles disposent d'une fiscalité propre et d'une dotation globale de fonctionnement ;

La loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale crée une nouvelle forme de groupement de communes, **la communauté d'agglomération**, et prévoit la disparition au 1er janvier 2002 des districts et des communautés de villes.

Pour en savoir plus

- *Les finances des groupements de communes à fiscalité propre / Ministère de l'Intérieur..., Direction générale de collectivités locales - Annuel*
- *Éléments d'analyse sur l'intercommunalité en Seine-Maritime au 01-01-2006 [Ressource électronique] : document de travail / INSEE Haute-Normandie - Préfecture de la Seine-Maritime, 2006*
- *Sites : www.dgcl.interieur.gouv.fr ; www.minefe.gouv.fr*

13.5 - Intercommunalité

Nombre de groupements à fiscalité propre au 1er janvier 2007

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie
Communautés de communes			
Nombre	32	37	69
Nombre de communes	554	673	1 227
Population regroupée	344 593	502 377	846 970
Communautés d'agglomérations			
Nombre	3	4	7
Nombre de communes	107	88	195
Population regroupée	202 511	783 244	985 755

Unité : nombre

Source : ministère de l'Intérieur - Direction générale des collectivités locales

Répartition des groupements à fiscalité propre (GFP) au 1er janvier 2006

	Ensemble des GFP		Dont communautés de communes		Dont communautés d'agglomération	
	Nombre	Population regroupée (milliers d'habitants)	Nombre (%)	Population regroupée (%)	Nombre (%)	Population regroupée (%)
Alsace	77	1 698,7	95	56	4	18
Aquitaine	182	2 925,5	96	60	3	17
Auvergne	103	1 321,2	94	54	6	46
Bourgogne	128	1 532,0	96	62	3	32
Bretagne	118	3 047,5	91	53	8	40
Centre	129	2 217,2	94	54	6	46
Champagne-Ardenne	115	1 231,3	96	60	4	40
Corse	19	201,6	89	42	11	58
Franche-Comté	98	1 130,3	97	65	3	35
Ile-de-France	103	5 251,6	69	34	27	61
Languedoc-Roussillon	130	2 297,5	93	45	7	55
Limousin	65	724,9	97	63	3	37
Lorraine	142	2 221,5	96	66	3	21
Midi-Pyrénées	209	2 483,3	96	56	4	44
Nord - Pas-de-Calais	96	4 030,4	85	26	12	38
Basse-Normandie	127	1 453,9	98	75	2	18
Haute-Normandie	76	1 815,1	91	45	9	55
Pays de la Loire	134	3 347,3	94	57	4	19
Picardie	84	1 832,8	94	75	6	25
Poitou-Charentes	99	1 712,5	93	61	7	39
Provence - Alpes - Côte d'Azur	92	4 178,9	82	20	16	54
Rhône-Alpes	232	5 329,8	95	49	4	28
Ensemble Province	2 455	46 733,3	94	51	5	35
Ensemble Métropole	2 558	51 984,9	93	49	6	38
Guadeloupe	4	95,3	100	100	0	0
Guyane	3	137,8	100	100	0	0
Martinique	3	391,7	33	28	67	72
La Réunion	5	725,2	20	14	80	86
Total France	2 573	53 334,9	93	49	6	39

Unité : nombre

Source : ministère de l'Intérieur - Direction générale des collectivités locales (DGCL)

SYSTÈME PRODUCTIF

Fin 2006, le système productif haut-normand compte 86 350 établissements, dont 68 % en Seine-Maritime. Trois activités représentent la moitié de cet effectif : le commerce, l'éducation, santé et l'action sociale, et les services aux particuliers. Les établissements en Haute-Normandie représentent 2,2 % de la France entière. Par secteur, le poids le plus important est celui de l'industrie automobile (3,2 %), l'industrie des biens de consommation ayant le plus faible (1,6 %). Les plus grands établissements en termes d'effectifs salariés sont le CHU et Renault en Seine-Maritime, Glaxo et le CHI de Eure-Seine dans l'Eure.

En 2006, le nombre de créations d'entreprises se monte à 6 120, dont les deux-tiers sont des créations pures. Le taux de création se situe à 11,4 % (contre 11,3 % en 2005) et il reste toujours inférieur à la moyenne nationale (12,1 %). Entre les générations 1998 et 2000, le taux de survie à quatre ans des entreprises augmente, passant respectivement de 61,2 % à 64,1 %. Il est aussi supérieur à celui de la France entière. Enfin, le nombre de défaillances d'entreprises diminue sur l'année (770 contre 800 en 2005).

La réduction de la surface agricole utilisée se poursuit en 2006. Toutefois, la superficie réservée aux terres arables progresse. Le nombre de petites exploitations agricoles poursuit sa baisse. Entre 2005 et 2006, le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié croît de 20,4 à 23,2 milliers d'euros ; il reste nettement supérieur à la moyenne métropolitaine (20,9 en 2006).

Le trafic de marchandises du port du Havre s'élève à 73,8 millions de tonnes en 2006, dont 63 % de produits pétroliers. Il représente 74 % du trafic régional et se situe au premier rang pour le trafic conteneurisé. Le port de Rouen traite 23,3 millions de tonnes. Son trafic céréalier faiblit légèrement en 2006. Si le trafic de passagers via un port augmente fortement à Dieppe, c'est l'inverse pour Le Havre. Dans la région, le volume dans les autres modes de transport progresse de + 3,8 % pour le ferroviaire et de + 3,2 % pour l'aérien.

La fréquentation hôtelière diminue légèrement en 2006, alors que les capacités d'accueil progressent un peu. La durée moyenne de séjour s'établit, en 2006, à 1,58 journée.

14 - Entreprises

Définitions

Entreprise : toute personne physique ou morale exerçant de manière indépendante une activité professionnelle non salariée. Une entreprise peut être une société ou un entrepreneur individuel. C'est un organisme financièrement et juridiquement autonome constitué en vue de produire des biens ou des services.

Établissement : l'établissement est le lieu où s'exerce tout ou partie de l'activité d'une entreprise, une entreprise pouvant avoir un ou plusieurs établissements.

CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) : c'est un système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Le référentiel d'entreprises et d'établissements est constitué à partir du Répertoire na-

tional des entreprises et des établissements (Sirène).

Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation :

- des DADS (Déclarations annuelles de données sociales) ;
- des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'Urssaf (Union pour le Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales) ;
- et des fichiers de paye de la fonction publique d'Etat.

Remarque : les données relatives à une année concernent les entreprises et des établissements ayant eu au moins un jour d'activité économique dans l'année considérée, qu'ils soient employeurs ou non.

Établissements par activité (NES) : la nomenclature économique de synthèse (NES) est un regroupement en 4, 16, 36, 85 et 114 postes, issu de la NAF, destiné à l'analyse économique.

Pour en savoir plus

- *Images économiques des entreprises et des groupes au 1er janvier 200... / INSEE - INSEE résultats. Economie - Annuel*
- *Les entreprises des services en 2005 : résultats de l'enquête annuelle d'entreprise / INSEE - INSEE résultats. Economie - N° 35 (2008, fév.)*
- *Site : www.insee.fr thème «entreprises»*

14.1 - Établissements

Établissements non agricoles, non financiers en Haute-Normandie : répartition par taille et activité (situation au 31 décembre 2006)

	Aucun salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 99 salariés	100 salariés et plus	Total
Industries agricoles et alimentaires	637	1 106	112	60	31	1 946
Industries des biens de consommation	781	380	70	75	36	1 342
Industrie automobile	21	27	7	21	12	88
Industrie des biens d'équipement	432	510	171	182	43	1 338
Industrie des biens intermédiaires	640	587	229	324	126	1 906
Énergie	249	169	21	61	17	517
Construction	3 969	3 834	555	408	34	8 800
Commerce	9 541	7 747	872	597	63	18 820
Transports	1 493	995	265	375	67	3 195
Activités financières	728	1 236	119	70	23	2 176
Activités immobilières	3 255	1 812	53	36	10	5 166
Services aux entreprises	6 483	4 162	590	542	95	11 872
Services aux particuliers	6 356	5 404	370	202	11	12 343
Éducation, santé, action sociale	6 851	3 671	937	1 005	187	12 651
Administration	720	2 475	465	411	119	4 190
Total	42 156	34 115	4 836	4 369	874	86 350

Unité : nombre

Source : Insee, CLAP

Établissements non agricoles et non financiers en Haute-Normandie : répartition par département et par activité (situation au 31 décembre 2006)

	Eure	Seine- Maritime	Haute- Normandie	France	% Région/ France entière
ETABLISSEMENTS					
Industries agricoles et alimentaires	557	1 389	1 946	75 121	2,6
Industrie des biens de consommation	567	775	1 342	82 181	1,6
Industrie automobile	17	71	88	2 720	3,2
Industrie des biens d'équipement	446	892	1 338	48 894	2,7
Industrie des biens intermédiaires	778	1 128	1 906	74 902	2,5
Énergie	135	382	517	18 664	2,8
Construction	3 709	5 091	8 800	402 538	2,2
Commerce	5 942	12 878	18 820	817 769	2,3
Transports	862	2 333	3 195	112 638	2,8
Activités financières	590	1 586	2 176	97 170	2,2
Activités immobilières	1 324	3 842	5 166	311 169	1,7
Services aux entreprises	3 681	8 191	11 872	617 670	1,9
Services aux particuliers	3 840	8 503	12 343	540 548	2,3
Éducation, santé, action sociale	3 590	9 061	12 651	517 669	2,4
Administration	1 448	2 742	4 190	144 133	2,9
Total	27 486	58 864	86 350	3 863 786	2,2
POSTES DE TRAVAIL					
Industries agricoles et alimentaires	4 172	10 121	14 293	554 258	2,6
Industrie des biens de consommation	10 437	6 080	16 517	561 883	2,9
Industrie automobile	624	13 243	13 867	263 740	5,3
Industrie des biens d'équipement	7 413	17 344	24 757	751 396	3,3
Industrie des biens intermédiaires	21 515	33 018	54 533	1 263 362	4,3
Énergie	965	10 026	10 991	235 664	4,7
Construction	11 353	32 058	43 411	1 392 082	3,1
Commerce	20 304	53 956	74 260	3 001 289	2,5
Transports	7 719	32 950	40 669	1 090 875	3,7
Activités financières	2 329	12 135	14 464	717 770	2,0
Activités immobilières	1 515	6 700	8 215	368 538	2,2
Services aux entreprises	16 218	46 765	62 983	2 917 145	2,2
Services aux particuliers	7 822	20 955	28 777	1 340 954	2,1
Éducation, santé, action sociale	31 758	96 601	128 359	4 373 182	2,9
Administration	18 796	50 496	69 292	2 688 633	2,6
Total	162 940	442 448	605 388	21 520 771	2,8

Unité : nombre

Source : Insee, CLAP

14 - Entreprises

Définitions

BRIDGE : la base de données BRIDGE (base relationnelle interrégionale de données sur les grands établissements), gérée par l'INSEE, recense tous les établissements qui ont 50 salariés et plus ou qui ont atteint les 50 salariés au cours des dix dernières années. Cette base enregistre les principales caractéristiques des grands établissements : événements démographiques, effectifs salariés, activité économique, localisation...

Entreprise : toute personne physique ou morale exerçant de manière indépendante une activité professionnelle non salariée. Une entreprise peut être une société ou un entrepre-

neur individuel. C'est un organisme financièrement et juridiquement autonome constitué en vue de produire des biens ou des services.

Établissement : l'établissement est le lieu où s'exerce tout ou partie de l'activité d'une entreprise, une entreprise pouvant avoir un ou plusieurs établissements.

Grand établissement : l'établissement est le lieu où s'exerce tout ou partie de l'activité d'une entreprise, une entreprise pouvant avoir un ou plusieurs établissements. Un «grand établissement» est un établissement ayant 50 salariés et plus.

Pour en savoir plus

- *Images économiques des entreprises et des groupes au 1er janvier 200... / INSEE - INSEE résultats. Economie - Annuel*
- *Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'Etat : au 31 décembre 200... / INSEE - INSEE résultats. Economie - Annuel*
- *Site : Site : www.insee.fr thème «entreprises»*

14.2 - Grands établissements

Grands établissements du département de l'Eure au 31 décembre 2006

Raison sociale	Effectif salarié	Commune	Activité
Glaxo Wellcome production	2 000 à 1 999	Evreux	Pharmacie, parfumerie et entretien
CHI Eure-Seine-Hôpitaux Evreux et Vernon	1 500 à 1 999	Evreux	Santé, action sociale
Sanofi Pasteur	1 000 à 1 499	Val-de-Reuil	Pharmacie, parfumerie et entretien
SNECMA	1 000 à 1 499	Vernon	Construction navale, aéronautique et ferroviaire
Metzeler Automot Profil Syst Transières	750 à 999	Charleval	Chimie, caoutchouc, plastiques
Mairie d'Evreux	750 à 999	Evreux	Administration publique
Valois	500 à 749	Le Vaudreuil	Chimie, caoutchouc, plastiques
CHI Eure-Seine-Hôpitaux Evreux et Vernon	500 à 749	Vernon	Santé, action sociale
Centre hospitalier spécialisé de Navarre	500 à 749	Evreux	Santé, action sociale
Janssen Cilag	500 à 749	Val-de-Reuil	Pharmacie, parfumerie et entretien
Georgia-Pacific France	500 à 749	Hondouville	Industries du bois et du papier
Renault SAS	500 à 749	Aubevoye	Conseils et assistance
Fondation la Renaissance sanitaire	500 à 749	St-Sébastien-de-Morsent	Santé, action sociale
Connecteurs électriques Deutch	500 à 749	Evreux	Industries des composants électriques et électroniques
Center Parcs France	500 à 749	Les barils	Hôtels et restaurants
Valois	500 à 749	Le Neubourg	Chimie, caoutchouc, plastiques
M-Real Alizay SAS	500 à 749	Alizay	Industries du bois et du papier
Sofrastock International	250 à 499	St-André-de-l'Eure	Transports
Diffusion plus	250 à 499	Saint-Aubin-sur-Gaillon	Services opérationnels
Schneider Electric France	250 à 499	Beaumont-le-Roger	Industries des composants électriques et électroniques
Goodrich Actuation system Sas	250 à 499	Saint-Marcel	Industries des équipements électriques et électroniques

Source : Insee, CLAP

Grands établissements du département de la Seine-Maritime au 31 décembre 2006

Raison sociale	Effectif salarié	Commune	Activité
Centre hospitalier universitaire de Rouen	5 000 à 7 499	Rouen	Santé, action sociale
Renault SAS	5 000 à 7 499	Cléon	Industrie automobile
Renault SAS	4 000 à 4 499	Sandouville	Industrie automobile
Mairie du Havre	3 000 à 3 999	Le Havre	Administration publique
Centre hospitalier général du Havre	2 000 à 2 999	Montivilliers	Santé, action sociale
Mairie de Rouen	1 500 à 1 999	Rouen	Administration publique
Total France	1 500 à 1 999	Gonfreville-l'Orcher	Production de combustibles et de carburants
Département de la Seine-Maritime	1 500 à 1 999	Rouen	Santé, action sociale
Centre hospitalier général du Havre	1 500 à 1 999	Le Havre	Santé, action sociale
Verreries du Courval	1 500 à 1 999	Hodeng-au-bosc	Industries des produits minéraux
Centre Hospitalier du Rouvray	1 500 à 1 999	Sotteville-les-Rouen	Santé, action sociale
Quille	1 500 à 1 999	Rouen	Construction
Port Autonome du Havre	1 500 à 1 999	Le Havre	Transports
Aircelle	1 000 à 1 499	Gonfreville-l'Orcher	Construction navale, aéronautique et ferroviaire
Centre hospitalier universitaire de Rouen	1 000 à 1 499	Bois-Guillaume	Santé, action sociale
Saint Gobain Desjoncquères	1 000 à 1 499	Le Tréport	Industries des produits minéraux
Direction departementale sécurité publique Seine-Maritime	1 000 à 1 499	Rouen	Administration publique
Centre hospitalier général de Dieppe	1 000 à 1 499	Dieppe	Santé, action sociale
Electricité de France	1 000 à 1 499	Paluel	Eau, gaz, électricité
CHI Elbeuf-Louviers-Val-de-Reuil	1 000 à 1 499	Saint-Aubin-les-Elbeuf	Santé, action sociale
Société nationale des chemins de fer français	1 000 à 1 499	Sotteville-les-Rouen	Transports
Autoliv France	1 000 à 1 499	Gournay-en-Bray	Industrie automobile

Source : Insee, CLAP

14 - Entreprises

Définitions

Création d'entreprise : une création d'entreprise se matérialise par l'immatriculation de l'unité au répertoire SIRENE. Elle correspond à la création du premier établissement économiquement actif. Le concept de création d'entreprise est pris au sens large ; il inclut tous les mouvements donnant lieu à une prise d'activité : création pure, reprise et réactivation. Les statistiques sur la création d'entreprise concerne l'ensemble des secteurs marchands du champ ICS (industrie, commerce et services) hors secteur des services financiers.

Création pure (ou création ex nihilo) : création d'un établissement économiquement actif jusqu'alors inexistant, ayant pour conséquence l'exploitation de nouveaux moyens de production.

Reprise : unité légale qui reprend totalement ou partiellement l'activité d'un ou plusieurs établissements économiques d'une autre unité légale.

Réactivation : une réactivation est le fait pour une entreprise qui avait cessé son activité de la reprendre. Ce mouvement concerne surtout les personnes physiques, en particulier les artisans et les commerçants.

Taux de création : rapport du nombre de créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année précédente. C'est un indicateur du renouvellement du système productif.

Répertoire SIRENE : le répertoire national d'identification des entreprises et de leurs établissements, appelé SIRENE, a été créé par un décret du 14 mars 1973. Il a pour mission d'enregistrer l'état civil des entreprises : le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance pour une personne physique ou la raison sociale pour une personne morale ; y sont également indiqués le sigle, la forme juridique, le siège social et les dates de création ou de cessation d'activité et, pour un établissement, l'adresse, la date et l'origine de la création. Le répertoire contient également des données économiques telles que l'activité et les effectifs.

Champ ICS : les statistiques ont été réalisées sur le champ de l'industrie, du commerce et des services (champ ICS). Ce champ ne comprend que des unités juridiques ayant une réalité économique. Il exclut les secteurs de l'agriculture et des activités financières.

Pour en savoir plus

- *Créations et créateurs d'entreprises / INSEE - INSEE résultats. Economie - N° 34 (2008, fév.)*
- *La création d'entreprises en Haute-Normandie en 2007 : bilan / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- Sites : www.insee.fr thème «entreprises» ; www.pme.gouv.fr

14.3 - Créations d'entreprises

Créations d'entreprises par type en 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région /France
Créations pures	1 440	2 650	4 090	1,8
Reprises	315	736	1 051	2,7
Réactivations	347	629	976	2,0
Total	2 107	4 015	6 117	2,0

Unité : nombre

Source : Insee - Fichier répertoire des entreprises et des établissements (Sirène) (Champ ICS)

Créations d'entreprises par activité en 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région /France
Industrie	155	289	444	2,3
Dont créations pures	98	152	250	2,1
Construction	423	551	974	1,9
Dont créations pures	334	445	779	1,9
Commerce et réparation	550	1 101	1 651	2,1
Dont créations pures	344	686	1 030	2,0
Services	974	2 074	3 048	1,9
Dont créations pures	664	1 367	2 031	1,7
Total	2 102	4 015	6 117	2,0

Unité : nombre

Source : Insee - Fichier répertoire des entreprises et des établissements (Sirène) (Champ ICS)

Taux de création d'entreprises par activité en 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France
Industrie	8,0	8,4	8,3	8,2
Construction	13,0	12,8	12,9	14,6
Commerce	12,0	11,8	11,9	12,6
Services	11,8	11,0	11,3	11,8
Total	11,7	11,2	11,4	12,1

Unité : %

Source : Insee - Fichier répertoire des entreprises et des établissements (Sirène) (Champ ICS)

14 - Entreprises

Définitions

Défaillance d'entreprise : une défaillance traduit la mise en redressement judiciaire d'une entreprise à la suite de problèmes financiers. L'entreprise se trouve en situation de cessation de paiement. La procédure juridique peut avoir différentes issues : liquidation de l'entreprise, poursuite de l'activité suite à un plan de continuation, reprise de l'entreprise suite à un plan de cession.

Le jugement ordonnant l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire fait l'objet d'une publication au BODACC (bulletin officiel des annonces civiles et commerciales). A partir de ces annonces, l'Insee élabore des statistiques de défaillances, soit par date de publication, soit par date de jugement. Dans ce chapitre, les défaillances sont enregistrées par date de jugement.

Il ne faut pas confondre défaillance et cessation d'entreprise. La majorité des cessations d'entreprises, qui correspondent à l'arrêt total de leur activité, sont consécutives à une mort «naturelle» de l'entreprise ; le chef d'entreprise prend l'initiative de cesser son activité, sans passer par la procédure judiciaire de la défaillance.

Taux de survie : la durée de vie des entreprises est obtenue par la différence entre la date de cessation économique et celle de création. Le taux de survie à 1, 3, 5 ou 7 ans est donc égal au nombre d'entreprises de la génération N encore actives lors de leur 12ème, 36ème, 60ème ou 84ème mois, divisé par le nombre d'entreprises créées l'année N.

Pour en savoir plus

- *Les défaillances d'entreprises entre 1993 et 2004 / Ministère de l'Economie de l'Industrie et de l'Emploi - PME-TPE en bref - N° 23 (2007, mai)*
- *La création d'entreprises en Haute-Normandie en 2007 / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- *Sites : www.insee.fr thème «entreprises» ; www.pme.gouv.fr*

14.4 - Survie et défaillances d'entreprises

Taux de survie des entreprises créées en 1998, 1999 et 2000 (situation en 2004)

	Haute-Normandie			France		
	Génération 1998	Génération 1999	Génération 2000	Génération 1998	Génération 1999	Génération 2000
1er anniversaire	87,5	88,5	87,9	86,7	87,6	88,1
2e anniversaire	76,9	78,3	78,7	76,3	77,0	77,7
3e anniversaire	68,1	70,4	70,8	67,8	68,3	69,0
4e anniversaire	61,2	63,6	64,1	61,0	61,4	62,5
5e anniversaire	56,1	58,2	-	55,7	56,3	-
6e anniversaire	50,7	-	-	51,3	-	-

Unité : %

Source : Insee - Fichier répertoire des entreprises et des établissements (Sirène) (Champ ICS)

Taux de survie à quatre ans des entreprises créées en 2000 (situation en 2004)

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France
Industrie	65,1	68,8	67,5	65,8
Construction	64,8	60,1	62,2	60,3
Commerce	59,1	57,0	57,7	57,4
Services	69,0	66,9	67,6	65,1
Total	65,2	63,5	64,1	62,5

Unité : %

Source : Insee - Fichier répertoire des entreprises et des établissements (Sirène) (Champ ICS)

Défaillances d'entreprises en 2006 : répartition par activité

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région /France
Industrie	36	62	98	2,3
Construction	74	113	187	2,0
Commerce	74	168	242	2,4
Services	88	157	245	1,7
Total	272	500	772	2,0

Unité : nombre

Source : Insee - BODACC

14 - Entreprises

Définitions

Artisanat : selon la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, «doivent être immatriculées au répertoire des métiers les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État». Le décret n° 98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers fixe dans son annexe la liste des activités relevant de l'artisanat. Le décret n° 98-246 du 2 avril 1998 a, par ailleurs, maintenu en vigueur les dispositions du décret de 1995 qui prévoient que, sous certaines conditions, les personnes qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil de 10 salariés.

Répertoire SIRENE de l'artisanat (RSA) : ce répertoire contient l'ensemble des entreprises artisanales inscrites dans les Chambres des métiers. Le décret n° 98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers fixe dans son annexe la liste des activités relevant de l'artisanat avec leur correspondance dans les codes de la NAF (nomenclature d'activités française).

Nomenclatures NAR 8 et NAR 20 : les activités artisanales sont répertoriées selon la nomenclature d'activités française de l'artisanat (NAFA), elle-même dérivée de la nomenclature d'activités française (NAF). Les codes APRM (activité principale au répertoire des métiers) font l'objet d'un regroupement en 8 et 20 postes (NAR 8 et NAR 20) qui est transversale aux secteurs économiques.

Pour en savoir plus

- *TPE/PME en bref / Ministère de l'Economie de l'Industrie et de l'Emploi - Mensuel*
- *Au coeur de l'économie régionale : panorama des entreprises de moins de 250 salariés en Haute-Normandie / INSEE Haute-Normandie - Aval - N° 70 (2007, déc.)*
- *Sites : www.insee.fr thème «entreprises» ; www.pme.gouv.fr*

14.5 - Artisanat

Entreprises artisanales selon l'activité au 1er janvier 2006

	Eure	Seine- Maritime	Haute- Normandie	% Région /France métropolitaine
Industries agricoles et alimentaires	453	1 079	1 532	2,9
Habillement, cuir	39	49	88	1,1
Edition, imprimerie, reproduction	74	125	199	1,8
Industries des équipements du foyer	214	286	500	2,0
Industries des équipements mécaniques	233	306	539	2,8
Industries des équipements électriques et électroniques	77	155	232	2,2
Industries des produits minéraux	35	66	101	1,3
Industries du bois et du papier	51	68	119	1,4
Métallurgie et transformation des métaux	231	257	488	3,2
Construction	3 107	3 912	7 019	2,2
Commerce et réparation automobile	534	853	1 387	2,6
Commerce de gros, intermédiaires	102	183	285	2,2
Commerce de détail, réparations	871	1 619	2 490	3,0
Transports	220	491	711	2,2
Conseils et assistance	108	241	349	2,3
Services opérationnels	215	328	543	1,9
Hôtels et restaurants	62	417	479	2,0
Services personnels et domestiques	702	1 484	2 186	2,5
Autres activités	177	294	471	2,0
Total	7 505	12 213	19 718	2,4

Unité : nombre

Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements (Sirène)

Répartition des créations d'entreprises artisanales par principale activité

	Eure	Seine- Maritime	Haute- Normandie	% Région /France métropolitaine
Industries agricoles et alimentaires	49	117	166	3,0
Industries des biens de consommation	28	36	64	1,7
Industries des biens d'équipement	22	44	66	3,0
Industries des biens intermédiaires	29	40	69	2,4
Construction	418	526	944	2,1
Commerce	114	207	321	2,9
Transports	20	50	70	3,1
Services aux entreprises	62	89	151	2,2
Services aux particuliers	117	281	398	2,9
Education, santé, action sociale	1	9	10	2,5
Autres activités	5	3	8	3,3
Total	865	1 402	2 267	2,4

Unité : nombre

Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements (Sirène)

15 - Agriculture - Forêt - Pêche

Définitions

Surface agricole utilisée (SAU) : notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend non seulement les terres arables et les cultures permanentes, mais aussi les prairies, les pâturages permanents et les jachères.

Territoire agricole non cultivé : il comprend les landes non productives, les friches, les terres incultes, les landes non pacagées, les exploitations abandonnées, les cultures permanentes abandonnées et les chemins d'exploitation non stabilisés.

Territoire non agricole autre : il comprend les eaux intérieures (étangs en rapport non compris), les terres stériles, les rochers, les parcs, les jardins d'agrément, les sols des propriétés bâties (y compris les fermes), les routes, etc.

Surface totale : surface calculée par l'IGN (dernière mise à jour en 1976) qui correspond

à l'ensemble de la SAU et des autres territoires.

Surfaces boisées : comprennent la forêt, les boisements à faible densité, entre 10 et 30 % de couvert ligneux, les bosquets et les arbres épais, les peupleraies en plein.

Cultures fruitières : on appelle verger toute plantation régulière d'arbres fruitiers d'une densité au moins égale à 100 pieds à l'hectare.

Jachères : terres non mises en culture ou portant des cultures non destinées à être récoltées. Les jachères portant des cultures industrielles sont exclues car figurant dans les cultures correspondantes.

Superficies toujours en herbe : elles comprennent les prairies semées de six à dix ans, les prairies (naturelles ou semées) de plus de dix ans, les superficies en herbe peu productives.

Pour en savoir plus

- *Statistique agricole annuelle / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste : chiffres et données : agriculture - Annuel*
- *L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste. Graph agri - Annuel*
- *L'utilisation du territoire en 2005 et en 2006 / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste : chiffres et données : agriculture - N° 192 (2007, sept.)*
- Sites : www.insee.fr thème «agriculture» ; www.agreste.agriculture.gouv.fr

15.1 - Utilisation du sol

Superficies cultivées en 2006*

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région /France métropolitaine
Céréales (y compris semences)	183 460	134 810	318 270	3,5
Oléagineux (y compris semences)	46 800	24 040	70 840	3,3
Légumes secs et protéagineux (y compris semences)	15 260	8 200	23 460	6,9
Cultures florales	34	55	89	1,1
Autres terres arables	50 024	87 389	137 413	2,5
Jachères	12 900	11 442	24 342	1,9
Terres arables (y compris prairies)	308 478	265 936	574 414	3,1
Cultures fruitières	1 000	1 220	2 220	1,1
Surfaces toujours en herbe	74 300	138 500	212 800	2,6

Unité : hectare

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Service central des enquêtes et études statistiques - Statistique annuelle agricole

* résultats semi-définitif pour 2006

Utilisation du sol en 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région /France métropolitaine
Surface agricole utilisée	391 298	421 426	812 724	2,8
Territoire agricole non cultivé	10 000	8 650	18 650	0,7
Surface boisée	127 700	98 900	226 600	1,5
Peupleraies en plein	1 700	1 000	2 700	1,2
Territoire non agricole sauf étangs en rapport	70 972	100 429	171 401	2,4
Etangs en rapport	1 300	0	1 300	0,8
Surface totale (IGN)	602 970	630 405	1 233 375	2,2

Unité : hectare

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Service central des enquêtes et études statistiques - Statistique annuelle agricole

15 - Agriculture - Forêt - Pêche

Définitions

La population agricole familiale : elle est composée du chef d'exploitation et des membres de sa famille vivant et / ou travaillant sur l'exploitation. La famille des co-exploitants éventuels est rattachée à celle du chef d'exploitation.

Les actifs agricoles permanents : ce sont les actifs familiaux et les salariés permanents. Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation et les membres de leur famille ayant une activité agricole, quelle que soit sa durée : conjoints actifs, co-exploitants dans les exploitations en société et aides familiaux (enfants, collatéraux, parents, etc.). La famille active agricole des co-exploitants est comptée parmi les aides familiaux, la quasi-totalité de ses membres étant apparentée au chef d'exploitation.

Chef d'exploitation : le chef d'exploitation est la personne qui assure la gestion courante et quotidienne de l'exploitation.

Coexploitant : dans le cas d'une exploitation en groupement pour laquelle plusieurs personnes assurent la gestion courante et quotidienne, l'une d'elles est choisie comme chef d'exploitation et les autres sont enregistrées comme coexploitant.

UTA : l'unité de travail-année correspond au travail agricole effectué par une personne employée à temps plein ; elle équivaut à 2 200 heures.

Salariés permanents : ils n'appartiennent pas à la famille du chef d'exploitation. Ils effectuent un travail agricole régulier, tout au long de l'année, quelle que soit sa durée.

Pour en savoir plus

- *L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste. Graph agri - Annuel*
- *Les femmes dans l'agriculture haut-normande / INSEE et DRDAF Haute-Normandie - Aval - N° 68 (2007, sept.)*
- *Sites : www.insee.fr thème «agriculture» ; www.agreste.agriculture.gouv.fr*

15.2 - Population agricole

Main-d'oeuvre des exploitations agricoles

	2005		2000	
	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine	Haute-Normandie	% région/France métropolitaine
Chefs d'exploitation et coexploitants	15 544	2,3	18 347	2,3
Conjoints non exploitants	4 263	2,1	6 220	2,4
Autres actifs familiaux	1 074	1,0	1 664	1,1
Salariés permanents non familiaux	3 521	2,3	4 110	2,4

Unité : nombre

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Service central des enquêtes et études statistiques - Enquête structure des exploitations 2005, Recensement agricole 2000

Structure par âge des chefs d'exploitation

	2005		2000	
	Haute-Normandie	France métropolitaine	Haute-Normandie	France métropolitaine
Moins de 40 ans	21,0	21,3	24,5	26,2
De 40 à moins de 49 ans	25,0	29,1	24,2	27,0
De 50 à moins de 59 ans	32,1	31,5	24,1	26,4
60 ans et plus	21,9	18,1	27,2	20,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Unité : %

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Service central des enquêtes et études statistiques - Enquête structure des exploitations 2005, Recensement agricole 2000

Évolution du nombre d'unité de travail annuel

	2005		2000	
	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Chefs d'exploitation et coexploitants	10 113	2,0	11 524	2,1
Conjoints non exploitants	1 949	2,0	3 212	2,5
Autres actifs familiaux	nd		nd	
Salariés permanents non familiaux	2 896	2,2	3 120	2,2

Unité : nombre

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Service central des enquêtes et études statistiques - Enquête structure des exploitations 2005, Recensement agricole 2000

15 - Agriculture - Forêt - Pêche

Définitions

Exploitation agricole : unité économique qui répond simultanément à quatre conditions :

- elle produit des produits agricoles ;
- elle atteint une certaine dimension ;
- elle est soumise à une gestion courante personnalisée et indépendante de toute autre unité ;
- elle est localisée en un certain lieu (le siège de l'exploitation).

Pour atteindre une taille suffisante, une exploitation doit répondre au moins à l'un des critères de dimension suivants :

- 1 hectare ou plus de superficie agricole utilisée ;
- 20 ares ou plus de cultures spécialisées (tabac, fleurs, vignes, vergers, etc.) ;
- activité de production agricole supérieure à un minimum (1 vache, 10 ruches, 15 ares de fraises, 5 ares de vignes à champagne, etc.).

Surface agricole utilisée (SAU) : notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend non seulement les terres arables et les cultures permanentes, mais aussi les prairies, les pâturages permanents et les jachères.

Faire-valoir direct : exploitation d'une terre par celui qui en est propriétaire.

Fermage : mode d'exploitation agricole dans lequel l'exploitant verse une redevance annuelle au propriétaire du domaine.

Métayage : contrat d'exploitation agricole dans lequel le propriétaire d'un domaine rural le loue au métayer en échange d'une partie des récoltes.

Pour en savoir plus

- *L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste. Graph agri - Annuel*
- *Rica France : tableaux standard / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste : chiffres et données : agriculture - Annuel*
- *Sites : www.insee.fr thème «agriculture» ; www.agreste.agriculture.gouv.fr*

15.3 - Exploitations agricoles

Évolution du nombre d'exploitations agricoles selon la taille

	2005		2000	
	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Moins de 20 hectares	5 518	2,1	8 017	2,3
De 20 à moins de 50 hectares	1 530	1,4	2 206	1,6
De 50 à moins de 100 hectares	2 522	2,2	3 132	2,6
De 100 à moins de 200 hectares	2 714	3,9	2 430	3,8
200 hectares ou plus	570	3,3	470	3,3
Total	12 855	2,3	16 254	2,3

Unités : nombre, %

Source : ministère de l'Agriculture et de la pêche -
service central des enquêtes et études statistiques -
Enquête structure des exploitations 2005, recensement agricole 2000

Évolution du nombre d'exploitations agricoles selon le mode de faire valoir

	2005		2000	
	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Faire valoir direct	9 077	2,1	13 243	2,3
Fermage	8 512	2,3	9 887	2,4
Autres modes de faire valoir	635	2,4	2008	5,3

Unités : nombre, %

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche -
Service central des enquêtes et études statistiques -
Enquête structure des exploitations 2005, Recensement agricole 2000

15 - Agriculture - Forêt - Pêche

Définitions

Résultat agricole : le résultat de la branche "agriculture" représente la valeur ajoutée nette au coût des facteurs, c'est-à-dire la valeur ajoutée, nette de la consommation de capital fixe, à laquelle sont ajoutées les subventions d'exploitation et retranchés les autres impôts sur la production. Le résultat agricole est ainsi égal à la somme des revenus des facteurs de production (travail et capital).

Résultat agricole par actif non salarié : résultat agricole - charges salariales - charges locatives - charges d'intérêt. Son évolution mesurée en termes réels, est rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel des non salariés.

UTA : l'unité de travail-année correspond au travail agricole effectué par une personne employée à temps plein ; elle équivaut à 2 200 heures.

Pour en savoir plus

- *L'agriculture en 200... : rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation / INSEE - Comptes nationaux*
- *Les comptes prévisionnels de l'agriculture française / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste : cahiers - Annuel*
- *Rica France : tableaux standard / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste : chiffres et données : agriculture - Annuel*
- *Sites : www.insee.fr thème «agriculture» ; www.agreste.agriculture.gouv.fr*

15.4 - Revenus agricoles

	Haute-Normandie		France métropolitaine		France entière	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Par hectare de surface agricole utilisée (euros)	328	360	390	454	403	466
Par actif non salarié UTANS*						
en valeur courante (millier d'euros)	20,4	23,2	17,5	20,9	17,5	20,8
Revenu net d'entreprise agricole global (million d'euros)	260,5	287,2	10 771,2	12 524,0	11 374,3	12 891,8

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche - SCEES - Comptes départementaux et régionaux de l'agriculture (résultats provisoires).
Base 2000

*UTANS : Unité de travail-année non salarié

15 - Agriculture - Forêt - Pêche

Définitions

Cheptel : ensemble des animaux fermiers.

Ovins : agneaux, brebis, béliers, autres ovins.

Vache laitière : vache quelle que soit sa race dont le lait est principalement destiné à la commercialisation.

Caprins : chèvres, chevreaux, boucs, autres caprins.

Vache nourrice : vache destinée à produire et à nourrir essentiellement les veaux.

Espèce Gallus : poules pondeuses d'oeufs à couvrir et d'oeufs de consommation, poulettes, poulets de chair.

Pour en savoir plus

- *Statistique agricole annuelle / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste : chiffres et données : agriculture - Annuel*
- *L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste. Graph agri - Annuel*
- *Lait et produits laitiers / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste : chiffres et données : agroalimentaire - Annuel*
- *Agreste Haute-Normandie. Conjoncture / Direction régionale et départementale de l'Agriculture et de la Forêt. - Mensuel*
- *Site : www.agreste.agriculture.gouv.fr*

15.5 - Production animale

Effectifs en 2006*

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Espèce bovine	176 600	464 300	640 900	3,3
dont : Vaches laitières	39 700	109 000	148 700	3,8
Vaches nourrices	25 200	47 900	73 100	1,8
Espèce porcine	54 610	100 600	155 210	1,0
dont : Truies mères de 50 kg et plus	4 700	7 405	12 105	1,2
Espèce ovine	43 600	44 450	88 050	1,0
dont : Brebis mères	28 300	32 500	60 800	1,0
Espèce caprine	930	1 700	2 630	0,2
dont : Chèvres	700	1 100	1 800	0,2
Équidés	8 380	6 150	14 530	3,2
Gallus (milliers de têtes)	1 310	470	1 780	1,0
Lapins (milliers de têtes)	65	53	118	1,2

Unités : nombre, %
* Résultats semi-définitifs

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche - SCEES - Statistique agricole annuelle

Productions diverses en 2006*

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Lait de vache (hectolitre)	2 222 000	5 969 500	8 191 500	3,5
Lait de chèvre (hectolitre)	0	4 000	4 000	0,1
Oeufs de poules (millier)	125 000	20 800	145 800	1,3

* Résultats semi-définitifs

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche - SCEES - Statistique agricole annuelle

15 - Agriculture - Forêt - Pêche

Définitions

Production végétale : récolte établie dans l'optique "livraison". Elle s'entend "stade arrivé ferme". Les semences, conservées par l'agriculteur pour ses besoins personnels et celles agréées ou non, sont comprises dans la production, de même que la partie destinée à l'alimentation animale.

Production fruitière : on appelle verger toute plantation régulière d'arbres fruitiers d'une densité au moins égale à 100 pieds à l'hectare. Quand la densité est inférieure, on parlera d'arbres isolés.

Pour en savoir plus

- *Statistique agricole annuelle / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste : chiffres et données : agriculture - Annuel*
- *L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste. Graph agri - Annuel*
- *L'agriculture en Haute-Normandie en 2007 : bilan 2007 / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- *Agreste Haute-Normandie. Conjoncture / Direction régionale et départementale de l'Agriculture et de la Forêt - Mensuel*
- *Sites : www.insee.fr thème «agriculture» ; www.agreste.agriculture.gouv.fr ; www.snm.agriculture.gouv.fr*

Productions fruitières en 2006*

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine**
Pommes à cidre				
Production récoltée (q)	150 000	148 500	298 500	14,0
Rendement (q/ha)	188	189	188	208
Superficie en production (ha)	800	785	1 585	15,4
Superficie en non production (ha)	200	3	203	56,4
Poires de table				
Production récoltée (q)	2 420	5 587	8 007	0,4
Rendement (q/ha)	161	164	163	260
Superficie en production (ha)	15	34	49	0,6
Superficie en non production (ha)	6	1	7	1,0
Pommes de table				
Production récoltée (q)	40 805	53 416	94 221	0,6
Rendement (q/ha)	250	210	226	381
Superficie en production (ha)	163	254	417	0,9
Superficie en non production (ha)	17	19	36	0,9

Unités : production, rendement, superficie
* résultats semi-définitifs

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche - SCEES - Statistique agricole annuelle

** Pour les rendements, le chiffre indiqué dans cette colonne est celui de la France.

15.6 - Productions végétales

		Productions végétales en 2006*			
		Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région /France**
Céréales	Production récoltée (q)	13 916 670	10 603 850	24 520 520	4,1
	Rendement (q/ha)	76	79	77	68
	Superficie développée (ha)	183 460	134 810	318 270	3,7
dont					
Blé tendre	Production récoltée (q)	11 481 470	7 897 500	19 378 970	6,2
	Rendement (q/ha)	77	81	79	69
	Superficie développée (ha)	149 110	97 500	246 640	5,4
Blé dur	Production récoltée (q)	3 500	0	3 500	0,0
	Rendement (q/ha)	70	0	70	46
	Superficie développée (ha)	50	0	50	0,0
Orge et escourgeon	Production récoltée (q)	1 936 000	2 207 700	4 143 700	4,2
	Rendement (q/ha)	69	71	70	62
	Superficie développée (ha)	28 000	31 000	59 000	3,7
Maïs total (grain et semence)	Production récoltée (q)	396 000	360 000	756 000	0,6
	Rendement (q/ha)	90	90	90	86
	Superficie développée (ha)	4 400	4 000	8 400	0,6
Oléagineux	Production récoltée (q)	1 404 000	744 600	2 148 600	3,9
	Rendement (q/ha)	30	31	30	27
	Superficie développée (ha)	46 800	24 040	70 840	3,5
dont :					
Colza	Production récoltée (q)	1 386 000	744 000	2 130 000	5,4
	Rendement (q/ha)	30	31	30	29
	Superficie développée (ha)	46 200	24 000	70 200	5,2
Protéagineux (y compris semences)	Production récoltée (q)	700 770	384 200	1 084 970	9,4
	Rendement (q/ha)	46	47	46	41
	Superficie développée (ha)	15 260	8 200	23 460	8,3
dont :					
Pois protéagineux	Production récoltée (q)	606 770	267 900	874 670	9,7
	Rendement (q/ha)	47	47	47	42
	Superficie développée (ha)	12 910	5 700	18 610	8,7
Racines et tubercules fourragers	Production récoltée (q)	1 440 000	2 400 000	3 840 000	17,3
	Rendement (q/ha)	929	1000	972	549
	Superficie développée (ha)	1 550	2 400	3 950	9,8
Fourrages annuels	Production récoltée (q)	1 838 800	5 745 000	7 583 800	4,5
	Rendement (q/ha)	143	138	139	104
	Superficie développée (ha)	12 900	41 500	54 400	3,3
Prairies artificielles	Production récoltée (q)	432 000	41 400	473 400	1,5
	Rendement (q/ha)	108	92	106	85
	Superficie développée (ha)	4 000	450	4 450	1,2
Prairies temporaires	Production récoltée (q)	347 600	571 200	918 800	0,5
	Rendement (q/ha)	79	112	97	66
	Superficie développée (ha)	4 400	5 100	9 500	0,3
Surface toujours en herbe	Production récoltée (q)	4 911 400	11 640 700	16 552 100	3,9
	Rendement (q/ha)	57	78	70	42
	Superficie développée (ha)	86 900	149 300	236 200	2,4
Betteraves industrielles	Superficie développée (ha)	9 250	9 000	18 250	5,4
Textiles	Superficie développée (ha)	14 150	23 900	38 050	47,4
Plantes aromatiques	Superficie développée (ha)	200	50	250	0,8
Pommes de terre	Production récoltée (q)	808 912	3 427 166	4 236 078	6,8
	Rendement (q/ha)	334	434	410	401
	Superficie développée (ha)	2 424	7 904	10 328	6,7

Unités : production, rendement, superficie

* résultats semi-définitifs

** Pour les rendements, le chiffre indiqué dans cette colonne est celui de la France.

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche - SCEES -
Statistique agricole annuelle

15 - Agriculture - Forêt - Pêche

Définitions

TYPE DE PÊCHE

Grande pêche : navires susceptibles de s'absenter plus de 20 jours de leur port d'attache.

Pêche au large : navires s'absentant plus de 96 heures et n'appartenant pas à la grande pêche.

Pêche côtière : navires s'absentant du port plus de 24 heures et 96 heures maximum.

Petite pêche : navires s'absentant du port pour 24 heures ou moins.

Marins pêcheurs : il s'agit du nombre de marins embarqués au 31 décembre de l'année N, comptabilisés selon leur quartier d'inscription, toutes catégories confondues, c'est-à-dire quel que soit le mode de rémunération : salaire mensuel, au voyage, minimum garanti, à la part.

15.7 - Flotte - Marins pêcheurs

Marins* pêcheurs par genre de navigation en 2006 (situation au 31 décembre)

Quartier des affaires maritimes	Grande pêche	Pêche au large	Pêche côtière	Petite pêche	Total
Le Havre	0	0	8	100	108
Dieppe	0	1	280	122	403
Fécamp	117	0	93	90	300
Haute-Normandie	117	1	381	312	811
% Haute-Normandie/France	11,7	0,0	9,8	2,8	3,3

Unités : nombre, %

Source : Direction des affaires maritimes et des gens de mer/
département des systèmes d'information

* Un marin qui embarque sur plusieurs navires immatriculés dans le même quartier ou dans plusieurs quartiers compte pour 1.
Le calcul se fait en cumulant les jours de navigation du marin et en l'attribuant au genre de navigation
(type de pêche) dominant ainsi qu'au quartier d'immatriculation du navire.

Marins* pêcheurs selon la durée d'embarquement en 2006 (situation au 31 décembre)

Quartier des affaires maritimes	Inférieur à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	Supérieur à 9 mois	Total
Le Havre	19	22	19	48	108
Dieppe	66	68	99	170	403
Fécamp	44	39	47	170	300
Haute-Normandie	129	129	165	388	811
% Haute-Normandie/France	3,4	5,1	5,3	2,5	3,3

Unités : nombre, %

Source : Direction des affaires maritimes et des gens de mer/
département des systèmes d'information

* Un marin qui embarque sur plusieurs navires immatriculés dans le même quartier ou dans plusieurs quartiers compte pour 1.
Le calcul se fait en cumulant les jours de navigation du marin et en l'attribuant au genre de navigation
(type de pêche) dominant ainsi qu'au quartier d'immatriculation du navire.

15 - Agriculture - Forêt - Pêche

Définitions

Quartiers des affaires maritimes : c'est le découpage officiel de la façade maritime utilisé par l'administration des affaires maritimes.

Ventes des pêches : les quantités vendues sont exprimées en équivalent poids vif (poids à la sortie de l'eau des poissons, des crustacés... entiers), quelles que soient les préparations faites à bord des navires ; en effet, de nombreuses captures peuvent être vidées, éviscérées, filetées, réduites en pulpe... à bord des bateaux de pêche.

Principales espèces pêchées :

Poissons : saumon, anguille d'Europe, aiguillat, bar, baudroie, lieu jaune, maquereau, raie, roussette, lingue, sole, sardine, etc.

Crustacés : araignée, bouquet, homard, langouste, langoustine, tourteau...

Céphalopodes et assimilés : calmar, encornet, seiche...

Coquillages : amande de mer, buccin, coque, coquille-st-jacques, ormeau, palourde, praire...

Pour en savoir plus

- *Bilan annuel de production des pêches et de l'aquaculture / Office national interprofessionnel des produits de la mer et de l'aquaculture - Annuel*
- *Les chiffres clés de la filière pêche et aquaculture en France / Office national interprofessionnel des produits de la mer et de l'aquaculture - Annuel*
- *Sites : www.insee.fr thème «agriculture» ; www.ofimer.fr ; www.snm.agriculture.gouv.fr*

15.8 - Pêches maritimes

Navires de pêche selon la longueur (hors tout) en 2006 (situation au 31 décembre)

Quartier des affaires maritimes	Navires d'une longueur hors tout de :					Total
	Moins de 10 m	De 10 à moins de 12 m	De 12 à moins de 24 m	De 24 à moins de 40 m	40 m et plus	
Dieppe	13	14	39	4	0	70
Fécamp	11	11	14	2	3	41
Le Havre	14	10	6	0	0	30
Haute-Normandie	38	35	59	6	3	141
France métropolitaine	3 081	886	1 006	207	52	5 232

Unité : nombre

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA)

Navires de pêche par genre de navigation en 2006 (situation au 31 décembre)

Quartier des affaires maritimes	Grande pêche	Pêche au large	Pêche côtière	Petite pêche	Total
Dieppe	0	0	40	29	70
Fécamp	3	0	11	23	41
Le Havre	0	0	1	29	30
Haute-Normandie	3	0	52	81	141
France métropolitaine	30	360	600	4 106	5 232

Unité : nombre

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA)

Vente des pêches maritimes métropolitaines par quartier maritime en 2006 (pêche fraîche, congelée ou transformée)

Quartier de vente	Poissons (1)	Crustacés (1)	Céphalopodes et assimilés (1) (2)	Coquillages (1)	Total
Dieppe					
Quantité vendue	4 212	8	436	2 975	7 631
Valeur des ventes	5 878	58	1 352	8 594	15 882
Fécamp					
Quantité vendue	6 821	18	56	1 217	8 111
Valeur des ventes	4 820	89	113	3 364	8 387
Le Havre					
Quantité vendue	64	10	0	246	320
Valeur des ventes	178	59	0	716	953
Total Haute-Normandie					
Quantité vendue	11 096	35	492	4 438	16 061
Valeur des ventes	10 877	206	1 465	12 675	25 223
Total France métropolitaine					
Quantité vendue	246 546	14 636	20 680	48 932	330 794
Valeur des ventes	590 995	79 781	65 666	90 158	826 600

Unités : quantité en tonnes, valeur en milliers d'euros
(1) quantité en équivalent poids vif
(2) y compris les autres invertébrés

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA)

16 - Énergie

Définitions

Énergie primaire : énergie brute, non transformée après extraction.

Énergies renouvelables : elles sont principalement composées par le bois, les déchets de bois, les déchets urbains solides et les biocarburants.

Tonnes-équivalent pétrole (tep) : énergie thermique équivalente à celle fournie par une tonne de pétrole.

Énergies renouvelables thermiques : par convention, l'expression s'applique aux énergies autres que l'électricité hydraulique, éolienne, photovoltaïque et géothermique. Elles comprennent le bois (commercialisé ou pas), les déchets urbains et industriels, la géothermie valorisée sous forme de chaleur, le solaire thermique actif, les résidus de bois et de récoltes, les biogaz, les biocarburants et les pompes à chaleur.

Pour en savoir plus

- *Production, distribution de l'énergie électrique en France - Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi - Annuel*
- *Pétrole : éléments statistiques - Comité professionnel du pétrole - Annuel*
- *Sites : www.insee.fr thème «Industrie - IAA - Construction» ; www.industrie.gouv.fr/energie ; www.haute-normandie.drire.gouv.fr*

16.1 - Production

Production d'énergie primaire en 2005

	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Production d'énergie fossile (énergie primaire)	0	0
Production d'électricité totale brute	13 903	11,4
dont énergie primaire nucléaire	13 894	12,4
dont énergie primaire hydraulique	8	0,2
Énergies primaire renouvelable thermique	0	0
Production d'énergie primaire	13 903	11,2

Unité : ktep (Kilotonne équivalent pétrole)

Source : Observatoire de l'Énergie
du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

16 - Énergie

Définitions

Haute tension et basse tension : l'électricité est produite sous des tensions de l'ordre de 15 000 volts. Les usages dans l'industrie et dans certains secteurs du tertiaire (transports et télécommunications, commerces, services marchands et non marchands) nécessitent des hautes tensions, qui sont exprimées en milliers de volts (kV), les usages domestiques et divers (professionnels et services publics) des basses tensions.

Pour en savoir plus

- *Production, distribution de l'énergie électrique en France - Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi - Annuel*
- *Pétrole : éléments statistiques - Comité professionnel du pétrole - Annuel*
- *Rapport d'activités de la DRIRE Haute-Normandie - Rouen : DRIRE - Annuel*
- *Site : www.rte-france.com*

16.2 - Infrastructures

Longueur des lignes électriques en 2005

	Haute-Normandie	France
Haute tension	17 832	698 554
Basse tension	20 532	730 735

Unité : km

Source : Direction générale de l'énergie et des matières premières

Raffinage de pétrole

	Haute-Normandie		% Région /France
	2005	2006	
Nombre de raffineries	4	4	12*
Capacité de traitement	34 624	34 624	35,5
Produits finis sortis des raffineries	27 574	28 106	35,1

Unité : millier de tonnes

Source : Comité professionnel du pétrole

* Nombre

Capacité de traitement des raffineries

	Haute-Normandie		%Région /France
	2005	2006	
Reformatage catalytique	15 160	15 860	43,7
Viscoréduction	5 600	5 600	22,4
Craquage catalytique	16 300	23 500	33,5
Désulfurisation	33 700	33 700	33,9

Unité : tonne par jour de marche

Source : Comité professionnel du pétrole

Stockage de distribution de produits pétroliers au 31 décembre 2006 : carburants et fiouls

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France
Nombre de dépôts	2	7	9	227
Capacité correspondante	1 120	2 023 070	2 024 190	12 003 380

Unités : nombre, m³

Source : Comité professionnel du pétrole

Transports de produits pétroliers par conduite

	2002	2003	2004	2005	2006
Pipeline de pétrole brut Haute-Normandie					
Antifer - Le Havre (27 km)	12 177	13 276	14 105	13 520	13 954
Pipeline de l'Île-de-France (260 km)					
Pétrole brut					
Le Havre - Gargenville	305	210	230	194	48
Le Havre - Grandpuits	2 831	3 902	4 041	3 754	4 095
Gargenville vers Grandpuits	351	251	223	248	114
Grandpuits vers Gargenville	26	-	-	-	-
Total	3 513	4 363	4 494	4 196	4 257
Produits semi-finis					
Gargenville - Grandpuits et Grandpuits - Gargenville	2 134	2 247	1 635	1 891	2 143
Produits finis	253	506	823	528	769

Unité : millier de tonnes

Source : Comité professionnel du pétrole

16 - Énergie

Définitions

Fioul : résidu de la distillation du pétrole, formé d'un mélange de carbures solides et liquides. Ce combustible est utilisé pour le chauffage domestique mais aussi pour le chauffage industriel ou urbain (fiouls lourds).

Haute tension et basse tension : l'électricité est produite sous des tensions de l'ordre de 15 000 volts. Les usages dans l'industrie et dans certains secteurs du tertiaire (transports et télécommunications, commerces, services marchands et non marchands) nécessitent des hautes tensions, qui sont exprimées en milliers de volts (kV), les usages domestiques et divers (professionnels et services publics) des basses tensions.

Tonnes-équivalent pétrole (tep) : l'Observatoire de l'énergie utilise la table d'équivalence suivante :

1 tonne de houille = 0,619 tep ;
1 tonne de coke de houille = 0,667 tep ;
1 tonne de lignite = 0,405 tep ;
1 tonne de gaz de pétrole liquéfié = 1,095 tep ;
1 tonne d'essences moteur et carburacteur = 1,048 tep ;
1 tonne de fiouls lourds = 0,952 tep ;
1 tonne de coke de pétrole ou d'agglomérés et briquettes de lignite = 0,762 tep ;
1 MWh de gaz naturel = 0,077 tep ;
1 MWh d'électricité = 0,222 tep.

L'Agence internationale de l'énergie utilise pour l'électricité deux coefficients d'équivalence : 1 MWh = 0,267 tep pour l'électricité nucléaire ;

1 MWh = 0,086 tep pour les autres postes électricité.

Pour en savoir plus

- *Pétrole : éléments statistiques - Comité professionnel du pétrole - Annuel*
- *Les consommations d'énergie dans l'industrie / SESSI - Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi - Annuel*
- *Les consommations d'énergie dans les industries agricoles et alimentaires / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste : données chiffrées : IAA - Annuel*
- *Les énergies en Haute-Normandie : bilan et perspectives stratégiques, économiques, sociales et environnementales : session plénière du lundi 13 janvier 2007 / Conseil économique et social de Haute-Normandie. - Rouen : CESR, 2007*
- *Sites : www.insee.fr thème «industrie - IAA - construction» ; www.industrie.gouv.fr/energie ; www.sessi.fr*

16.3 - Consommation

Consommation finale par type d'énergie et par secteur en Haute-Normandie en 2005

	Haute-Normandie		% Région/ France métró- politaine	France métrópolitaine	
	Ktep	%		Ktep	%
Énergie					
Charbon	37	0,7	0,5	6 820	4,3
Produits pétroliers	2 065	38,9	2,8	74 474	47,2
Gaz naturel	1 514	28,5	4,2	36 014	22,8
Électricité	1 404	26,5	3,8	37 005	23,4
Bois et autres énergies renouvelables	126	2,4	6,9	1 815	1,2
Chauffage urbain	160	3,0	9,3	1 735	1,1
Total consommation finale	5 306	100,0	3,4	157 863	100,0
Secteur					
Résidentiel et tertiaire - Consommation totale recensée (Ktep)	1 412		2,3	60 607	
dont électricité	636	45,0		22 864	37,7
Industrie - Consommation totale recensée (Ktep)	2 365		5,6	41 871	
dont combustibles	1 332	56,3		25 498	60,9
dont électricité haute-tension	747	31,6		12 823	30,6
Transports - Consommation totale recensée (Ktep)	1 458		2,8	52 577	
dont produits pétroliers	1 440	98,8		51 550	98,0
Agriculture - Consommation totale recensée (Ktep)	72		2,6	2 810	
dont fioul domestique	67	93,1		2 220	79,0

Unités : Ktep (kilotonne équivalent pétrole), %

Source : Observatoire de l'énergie

Consommation d'électricité basse tension en 2005

	Haute-Normandie	France métrópolitaine
Usages domestiques et agricoles	4 233	148 426
Usages professionnels	809	31 344
Éclairage public, services publics et communaux	189	5 912
Total basse tension	5 231	185 682

Unité : million de kWh

Source : Direction générale de l'énergie et des matières premières

Vente de produits pétroliers en 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métrópolitaine*
Supercarburants (millier m ³)	132	274	406	14 529
Super plombé	2	3	5	433
Super sans plomb	130	271	401	14 097
Gaz-oil (millier m ³)	388	877	1 265	36 744
Fioul domestique (millier de tonnes)	108	322	430	15 749
Fioul lourd : total hors EDF (millier de tonnes)	22	143	165	2 201

* données 2005 pour la France

Source : Comité professionnel du pétrole

17 - Industrie - Construction

Définitions

Répertoire Sirène : le répertoire national d'identification des entreprises et de leurs établissements, appelé Sirène, a été créé par le décret du 14 mars 1973. Il a pour mission d'enregistrer l'état civil des entreprises : le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance pour une personne physique ou la raison sociale pour une personne morale ; y sont également indiqués le sigle, la forme juridique, le siège social et les dates de création ou de cessation d'activité.

Établissement : l'établissement est une unité de production géographiquement individua-

lisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Nomenclature d'activités française (NAF/NES) : à compter du 1er janvier 1993, l'harmonisation européenne a conduit à mettre en place la NAF (nomenclature d'activités française) et la CPF (classification des produits française) qui remplacent la NAP (nomenclature des activités et des produits) instaurée en 1973. Des regroupements en 16 et 36 postes constituent la NES (nomenclature économique de synthèse).

Pour en savoir plus

- *Images économiques des entreprises et des groupes au 1er janvier 200... / INSEE - INSEE résultats. Economie - Annuel*
- *La situation de l'industrie en 200... / SESSI - Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi - Chiffres clés. Références - Annuel*
- *L'industrie en France / SESSI - Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi - Chiffres clés. Analyse - Annuel*
- *L'industrie dans les régions / SESSI - Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi - Chiffres clés. Analyse - Annuel*
- *IAA : EAE résultats sectoriels et régionaux / Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Agreste : chiffres et données IAA - Annuel*
- *Sites : www.insee.fr thème «industrie - IAA - construction» ; www.sessi.fr ; www.industrie.gouv.fr*

17.1 - Établissements industriels

Les établissements industriels selon l'activité au 1er janvier 2007

Secteur d'activité en NES 36	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Établissements				
Industries agricoles et alimentaires (IAA)	557	1 389	1 946	2,6
Industries des biens de consommation	568	775	1 343	1,6
Habillement, cuir	63	85	148	1,0
Édition, imprimerie, reproduction	197	323	520	1,5
Pharmacie, parfumerie et entretien	36	27	63	2,6
Industrie des équipements du foyer	272	340	612	2,0
Industrie automobile	17	71	88	3,2
Industries des biens d'équipement	446	892	1 338	2,7
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	7	34	41	1,2
Industries des équipements mécaniques	323	611	934	3,1
Équipements électriques et électroniques	116	247	363	2,3
Industries des biens intermédiaires	778	1 128	1 906	2,5
Industries des produits minéraux	114	188	302	1,9
Industrie textile	22	66	88	1,6
Industries du bois et du papier	95	140	235	1,9
Chimie, caoutchouc, plastiques	118	187	305	3,4
Métallurgie et transformation des métaux	369	480	849	3,2
Composants électriques et électroniques	60	67	127	2,6
Construction	3 712	5 092	8 804	2,2
Ensemble industrie et construction	6 078	9 347	15 425	2,2
Postes de travail				
Industries agricoles et alimentaires (IAA)	4 172	10 121	14 293	2,6
Industries des biens de consommation	10 437	6 080	16 517	2,9
Habillement, cuir	331	504	835	1,0
Édition, imprimerie, reproduction	2 066	1 708	3 774	2,0
Pharmacie, parfumerie et entretien	6 388	2 331	8 719	6,1
Industrie des équipements du foyer	1 652	1 537	3 189	2,1
Industrie automobile	624	13 243	13 867	5,3
Industries des biens d'équipement	7 413	17 344	24 757	3,3
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	1 184	2 758	3 942	2,7
Industries des équipements mécaniques	4 368	10 783	15 151	3,8
Équipements électriques et électroniques	1 861	3 803	5 664	2,8
Industries des biens intermédiaires	21 515	33 018	54 533	4,3
Industries des produits minéraux	1 380	5 703	7 083	4,7
Industrie textile	479	1 014	1 493	2,0
Industries du bois et du papier	2 802	2 924	5 726	3,8
Chimie, caoutchouc, plastiques	7 546	12 111	19 657	6,2
Métallurgie et transformation des métaux	5 424	8 300	13 724	3,4
Composants électriques et électroniques	3 884	2 966	6 850	4,1
Construction	11 353	32 058	43 411	3,1
Ensemble industrie et construction	55 514	111 864	167 378	3,5

Unités : établissement, poste de travail

Source : Insee - CLAP

17 - Industrie - Construction

Définitions

Enquête annuelle d'entreprise (EAE) : c'est une enquête réalisée par le SESSI (Service d'études des stratégies et des statistiques industrielles) pour l'industrie manufacturière et par le SCEES (Service central des enquêtes et des études statistiques) pour les IAA. Elle est effectuée tous les ans auprès des entreprises de 20 salariés ou plus dans l'industrie manufacturière, de 10 salariés ou plus dans les IAA. Les données comptables concernent l'ensemble de l'entreprise et sont affectées à la région dans laquelle est situé le siège social. Seuls les effectifs salariés, les rémunérations et les investissements sont recueillis au niveau de chaque établissement de l'entreprise.

Degré de dépendance vis-à-vis de l'Île-de-France : rapport de l'effectif dépendant d'un siège social situé en Île-de-France à l'effectif total de la région.

Effectif dépendant de l'Île-de-France : effectif de la région, employé par une entreprise dont le siège social est situé en Île-de-France.

Degré d'autonomie : rapport de l'effectif autonome (c'est-à-dire l'effectif de la région employé par une entreprise dont le siège social est dans la région) à l'effectif total de la région. C'est un indicateur de la capacité décisionnelle locale qu'il convient de compléter avec les informations concernant la structure financière ou les liens avec la sous-traitance.

Investissements (au sens de l'enquête annuelle d'entreprise) : somme des dépenses consacrées par les entreprises à l'acquisition ou à la création de moyens de production (bâtiments, terrains, ouvrages existants, matériel et outillage, matériel de transport, construction et génie civil). Ce poste de l'enquête annuelle d'entreprise comprend les immobilisations en cours mais exclut les variations d'immobilisations incorporelles, les actifs provenant de modifications de structure, les titres de participation et les équipements financés en crédit-bail. Les cessions courantes ne sont pas déduites.

Pour en savoir plus

- *Images économiques des entreprises et des groupes au 1er janvier 200... / INSEE - INSEE résultats. Economie - Annuel*
- *L'industrie en France / SESSI - Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi - Chiffres clés. Analyse - Annuel*
- *L'industrie dans les régions / SESSI - Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi - Chiffres clés. Analyse - Annuel*
- *L'activité des entreprises en Haute-Normandie en 2007 : bilan / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- *Sites : www.insee.fr thème «industrie - IAA - construction » ; www.sessi.fr ; www.industrie.gouv.fr*

17.2 - Indicateurs industriels

Indicateurs de performances économiques - année 2005

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Nombre d'établissements	483	831	1 314	3,1
Effectif des établissements	40 021	69 245	109 266	3,9
Rémunération par salarié (milliers d'euros)	29,2	31,1	30,4	102,4
Investissement par salarié (milliers d'euros)	8,2	12,2	10,8	141,5

Unités : nombre, millier d'euros

Champ : établissements industriels appartenant à des entreprises industrielles de 20 salariés et plus (y compris IAA et hors énergie).

Source : Sessi - EAE

Investissements des établissements industriels - année 2005

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Industries agro-alimentaires	17 656	70 452	88 108	2,7
Industries des biens de consommation	42 214	35 228	77 442	3,0
Industrie automobile	17 136	243 730	260 866	10,1
Industries des biens d'équipement	20 889	74 350	95 239	3,1
Industries des biens intermédiaires	229 259	423 918	653 177	6,9
Ensemble	327 154	847 678	1 174 832	5,6

Unité : million d'euros

Champ : établissements industriels appartenant à des entreprises industrielles de 20 salariés et plus (y compris IAA et hors énergie).

Source : Sessi - EAE

Indicateurs de dépendance - année 2005

	Haute-Normandie	France métropolitaine
Effectif total des établissements industriels (a)	109,3	2 768,9
Effectif des établissements ayant leur siège social :		
dans la région (b)	54,9	
hors de la région	54,4	772,3
Degré d'autonomie (b/a x 100) (en %)	50,2	
Degré de dépendance vis à vis de l'Île-de-France (en %)	40,8	33,3

Unités : millier de personnes, %

Champ : établissements industriels appartenant à des entreprises industrielles de 20 salariés et plus (y compris IAA et hors énergie).

Source : Sessi - EAE

Poids de la participation étrangère (1) dans les établissements industriels - année 2004

	Haute-Normandie	France métropolitaine
Nombre d'établissements industriels	1 377	43 627
dont à participation étrangère	333	9 171
Effectif salarié total	111 646	2 848 729
dont à participation étrangère	39 435	929 046
Investissement total	1 057	21 924
dont à participation étrangère	381	8 559

Unité : million d'euros

Champ : établissements industriels appartenant à des entreprises industrielles de 20 salariés et plus (y compris IAA et hors énergie).

Source : Sessi - EAE

(1) établissements à participation étrangère : établissements appartenant à des entreprises industrielles dont 50% au moins du capital est détenu par une société étrangère.

17 - Industrie - Construction

Définitions

Logement autorisé : logement, non encore réalisé, pour lesquels une demande de permis de construire a reçu un avis favorable ou qui fait l'objet d'une déclaration préalable de travaux.

Logement commencé : logement ayant fait l'objet d'une déclaration d'ouverture de chantier.

Logement individuel : maison individuelle correspondant à un bâtiment disposant d'une entrée distincte. Si plusieurs logements individuels font l'objet d'un même permis de construire, ils sont classés en "individuels groupés".

Logement collectif : logement appartenant à un immeuble d'au moins deux logements. Les statistiques sont exprimées en nombre de logements.

Local non résidentiel : local destiné à un usage autre que l'habitation (local industriel, commercial, administratif, bureau...). Les statistiques sont exprimées en m².

Sitadel : système d'information et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et les locaux. Il prend en compte tous les permis de construire créant au moins un logement (ordinaire ou en résidence) ou des locaux et ayant une surface hors d'oeuvre nette non nulle. Les fichiers SIDATEL sont remis à jour en permanence.

Pour en savoir plus

- *Activité et emploi dans le BTP / Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire - Trimestriel*
- *Résultats de la construction / Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire - SES Construction. Infos rapides - Mensuel*
- *Résultats départementaux de la construction / Ministère de l'Ecologie... - SES Construction. Infos rapides - Mensuel*
- *La construction neuve en Haute-Normandie en 2007 : bilan / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- *Le logement en Haute-Normandie / Direction régionale de l'Equipement - Semestriel*
- *Information CERHN : le marché de la construction en Haute-Normandie / Cellule économique régionale de Haute-Normandie - Rouen : CRIEB - Trimestriel*
- *Sites : www.insee.fr thème «industrie - IAA - construction» ; www.construction.equipement.gouv.fr ; www.haute-normandie.equipement.gouv.fr*

17.3 - Construction

Construction de logements

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/ France métropolitaine
Logements autorisés				
2005	3 523	6 990	10 513	2,2
Individuels	2 676	3 746	6 425	2,3
Collectifs	844	3 244	4 088	1,8
2006	4 670	9 011	13 681	2,6
Individuels	3 291	4 614	7 905	2,9
Collectifs	1 379	4 397	5 776	2,2
Logements commencés				
2005	2 980	5 735	8 715	2,2
Individuels	2 354	3 096	5 450	2,4
Collectifs	626	2 639	3 265	1,9
2006	3 237	6 567	9 804	2,4
Individuels	2 431	3 517	5 948	2,6
Collectifs	806	3 050	3 856	2,3

Unité : nombre

Source : ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer
DAEI - SITADEL

Construction de locaux

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/ France métropolitaine
Surfaces autorisées				
Bâtiments agricoles	118,5	322,6	441,1	3,1
Bâtiments industriels	88,5	185,6	274,1	2,7
Stockage et garages	15,3	112,9	128,2	3,2
Commerces et bureaux	56,6	194,3	250,9	2,2
Autres constructions	48,5	193,9	142,4	2,3
Total en 2006	327,5	1 009,0	1 336,5	2,6
Total en 2005	458,0	1 041,3	1 499,3	3,2

Unité : millier de m²

Source : ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer
DAEI - SITADEL

Travaux publics réalisés par type d'ouvrage

	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Travaux routiers	352,5	3,0
Réseaux électriques	181,7	3,8
Hygiène publique	171,8	2,8
Terrassements	161,3	2,7
Ouvrages d'art	97,2	3,9
Travaux souterrains	0,4	0,0
Fondations spéciales	30,0	2,4
Voies ferrées	15,5	2,8
Travaux maritimes et fluviaux	34,2	8,0
Travaux de génie agricole	1,5	0,9
Total	1 046,3	3,1

Unité : million d'euros

Source : Fédération nationale des travaux publics

18 - Tertiaire

Définitions

Commerce : regroupe les entreprises ou les établissements dont l'activité principale est l'achat pour la revente en l'état. Les établissements commerciaux sont dénombrés par secteur agrégé de la nomenclature économique de synthèse (NES 16). Le détail, à l'intérieur de chaque secteur, fait quant à lui, référence à la nomenclature d'activités française (NAF).

Commerce de détail et réparation : il comprend les grandes surfaces à prédominance alimentaire (hypermarchés, supermarchés, magasins populaires), le commerce de détail alimentaire de petite surface ou spécialisé (épiceries, supérettes, boucheries, poissonneries, etc.), le commerce de détail non alimentaire spécialisé (habillement, librairie, pharmacie, sport et loisirs, bricolage, etc.), le commerce de détail non alimentaire non spécialisé (grands magasins, etc.), le commerce de détail hors magasin (marchés, vente par correspondance, etc.) et la réparation d'appareils domestiques.

Commerce de gros : il comprend notamment la vente pour compte propre de biens à des détaillants ou à des entreprises et se décompose en cinq postes : produits agricoles bruts ; produits alimentaires ; biens de consommation non alimentaires ; biens intermédiaires non agricoles ; biens d'équipement professionnel.

Commerce et réparation automobile : il comprend les activités de commerce de gros

et de détail en produits liés à l'automobile ainsi que l'entretien et la réparation automobile.

Hypermarché : grande surface de vente, supérieure à 2 500 m², présentant un très large assortiment en alimentation comme en marchandises générales. Vente généralisée en libre-service.

Supermarché : magasin de détail ou département correspondant à une surface comprise entre 400 et 2 500 m² et vendant l'ensemble des produits alimentaires avec un assortiment plus ou moins important de marchandises générales d'achat courant.

Bricolage : la grande surface bricolage a une surface de vente d'au moins 300m². Son assortiment se compose de la quincaillerie d'ameublement et du bâtiment, de matériel de décoration, de maison et de jardin.

Jardinierie : une jardinerie est un établissement commercial, souvent de dimension importante qui offre, en libre service assisté, un assortiment étendu d'articles et de matériel pour le jardinier amateur.

Maxidiscompte : magasin offrant un choix limité de produits à des prix particulièrement bas. Moins d'un tiers des maxidiscomptes entrent dans la catégorie des supérettes ; près des deux tiers sont de petits supermarchés (400 à 1 000 m²) ; enfin, un petit nombre d'entre eux fait partie des grands supermarchés (entre 1 000 et 2 500 m²).

Pour en savoir plus

- *Images économiques des entreprises et des groupes au 1er janvier 200...* / INSEE - INSEE résultats. Economie - Annuel
- *Enquête sur les points de vente du commerce de détail en 2004* / INSEE - INSEE résultats. Economie - N° 29 (2007, mai)
- *Le commerce en 200...* / INSEE - Comptes nationaux - Annuel
- *Le commerce en France* / INSEE - Annuel
- *La création d'entreprises en Haute-Normandie en 2007 : bilan* / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)
- *Analyse territoriale des commerces et services marchands de proximité en Haute-Normandie* / INSEE Haute-Normandie - 2008
- Sites : www.insee.fr thème «commerce» ; www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr

18.1 - Commerce

Nombre d'établissements par activité au 1er janvier 2007

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/ France métropolitaine
ETABLISSEMENTS				
Commerce et réparation automobile	843	1 566	2 409	2,6
Commerce de gros, intermédiaires	1 182	2 551	3 733	1,8
Grandes surfaces surtout alimentaires	126	232	358	3,0
Magasins d'alimentation	569	1 424	1 993	2,4
Autres commerces de détail	3 228	7 126	10 354	2,5
Ensemble	5 948	12 899	18 847	2,3
POSTES DE TRAVAIL				
Commerce et réparation automobile	3 466	8 004	11 470	2,8
Commerce de gros, intermédiaires	5 050	14 604	19 654	2,0
Grandes surfaces surtout alimentaires	5 184	11 234	16 418	3,0
Magasins d'alimentation	791	2 346	3 137	2,4
Autres commerces de détail	5 816	17 768	23 584	2,6
Ensemble	20 307	53 956	74 263	2,5

Unités : Etablissement, poste de travail

Source : Insee - CLAP

Commerces en libre service en septembre 2007

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/ France métropolitaine
Hypermarchés				
Nombre	21	29	50	3,3
Surface totale en m ²	82 433	178 081	260 514	3,0
Densité pour 1 000 habitants	147	143	144	141
Supermarchés				
Nombre	55	91	146	2,7
Surface totale en m ²	77 810	133 153	210 963	3,1
Densité pour 1 000 habitants	138	107	117	114
Hard Discount				
Nombre	50	106	156	3,7
Surface totale en m ²	31 667	69 350	101 017	3,5
Densité pour 1 000 habitants	56	56	56	47
Bricolage				
Nombre	65	92	157	3,0
Surface totale en m ²	89 042	152 159	241 201	2,9
Densité pour 1 000 habitants	158	122	134	139
Jardineries				
Nombre	21	34	55	3,8
Surface totale en m ²	75 573	108 492	184 065	4,0
Densité pour 1 000 habitants	134	87	102	75

Source : Guide Panorama de la Distribution

18 - Tertiaire

Définitions

Services marchands non financiers : les services marchands correspondent au secteur des activités tertiaires hors commerce, transport, location immobilière, assurances et organismes financiers. Les autres services, dits services marchands non financiers, se décomposent selon des regroupements de la nomenclature d'activités française (NAF) en :

- services aux entreprises qui intègrent les postes et télécommunications, les services de conseil et assistance, les services opérationnels et la recherche et développement ;

- activités immobilières qui regroupent les promoteurs, les agences immobilières, les marchands de biens et administrateurs d'immeubles ;

- services aux particuliers qui comprennent les hôtels, cafés, restaurants, les activités récréatives, culturelles et sportives, les agences de voyage et les services personnels et domestiques. Le secteur "administration" est exclu. Le secteur "éducation, santé et action sociale" ne comprend que les établissements du secteur marchand (hors Éducation nationale, hôpitaux publics par exemple).

Pour en savoir plus

- *Les entreprises des services en 2005 / INSEE - INSEE résultats. Economie - N° 35 (2008, fév.)*
- *La France des services : services aux entreprises / INSEE - Annuel*
- *La création d'entreprises en Haute-Normandie en 2007 : bilan / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- *Analyse territoriale des commerces et services marchands de proximité en Haute-Normandie / INSEE Haute-Normandie - 2008*
- *Sites : www.insee.fr thème «entreprises» ; www.minefi.gouv.fr*

18.2 - Services non financiers

Nombre d'établissements de services selon l'activité au 1er janvier 2007

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
ETABLISSEMENTS				
Activités financières	590	1 586	2 176	2,2
Activités immobilières	1 330	3 860	5 190	1,7
Services aux entreprises	3 683	8 196	11 879	1,9
Postes et télécommunications	261	475	736	2,2
Conseil et assistance	2 196	5 106	7 302	1,8
Services opérationnels	1 209	2 574	3 783	2,3
Recherche et développement	17	41	58	1,1
Services aux particuliers	3 843	8 513	12 356	2,3
Hôtels et restaurants	1 785	4 280	6 065	2,2
Activités récréatives, culturelles et sportives	1 030	2 043	3 073	2,1
Services personnels et domestiques	1 028	2 190	3 218	2,6
Éducation, santé, action sociale	3 590	9 062	12 652	2,4
Éducation	1 196	2 402	3 598	2,9
Santé, action sociale	2 394	6 660	9 054	2,4
Administration	1 448	2 742	4 190	2,9
Administration publique	1 094	1 647	2 741	3,4
Activités associatives extra-territorial	354	1 095	1 449	2,9
Ensemble	14 484	33 959	48 443	2,2
POSTES DE TRAVAIL				
Activités financières	2 329	12 135	14 464	2,0
Activités immobilières	1 515	6 700	8 215	2,2
Services aux entreprises	16 218	46 775	62 993	2,2
Postes et télécommunications	2 497	8 142	10 639	2,3
Conseil et assistance	6 102	18 552	24 654	1,8
Services opérationnels	6 454	19 706	26 160	2,8
Recherche et développement	1 165	375	1 540	1,1
Services aux particuliers	7 822	20 955	28 777	2,1
Hôtels et restaurants	4 705	11 734	16 439	2,0
Activités récréatives, culturelles et sportives	1 650	5 536	7 186	2,1
Services personnels et domestiques	1 467	3 685	5 152	2,9
Éducation, santé, action sociale	31 758	96 601	128 359	2,9
Éducation	13 385	37 867	51 252	3,1
Santé, action sociale	18 373	58 734	77 107	2,9
Administration	18 796	50 496	69 292	2,6
Administration publique	17 227	45 281	62 508	2,6
Activités associatives extra-territorial	1 569	5 215	6 784	2,3
Ensemble	78 438	233 662	312 100	2,5

Unités : Etablissement, poste de travail

Source : Insee - CLAP

18 - Tertiaire

Définitions

Travaux de recherche et développement : ils regroupent, de façon exclusive, la recherche fondamentale (acquisition de nouvelles connaissances sans souci d'application ou d'utilisation particulière), la recherche appliquée (acquisition de nouvelles connaissances dirigées vers un but ou un objet déterminé), le développement expérimental (travaux systématiques basés sur des connaissances obtenues par la recherche en vue de lancer des produits nouveaux, d'établir de nouveaux procédés, d'améliorer ceux qui existent déjà).

Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) : elle correspond à l'ensemble des travaux de recherche et développement exécutés sur le territoire national, quelles que soient l'origine et la nationalité des bailleurs de fonds.

Total non régionalisé : comprend les effectifs ou les dépenses intérieures du secteur de la Défense, des ISBL (institutions sans but lucratif), sauf Instituts Curie et Pasteur.

Le secteur public de la recherche : il comprend les établissements publics à caractère scientifique et technique (CNRS, Inserm, Inra, etc.), les laboratoires de recherche des établissements publics indus-

triels et commerciaux (CEA, Cnes, Ifremer, etc.), les services de recherche des ministères et des universités.

CNRS : Centre national de la recherche scientifique.

Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

Inra : Institut national de la recherche agronomique.

CEA : Commissariat à l'énergie atomique.

Cnes : Centre national d'études spatiales.

Ifremer : Institut français pour l'exploitation de la mer.

Équivalent temps plein : conformément aux principes de l'OCDE, les enquêtes ont pour but de mesurer les personnels de recherche et développement en personnes physiques et en équivalent temps plein afin de tenir compte de la pluralité des activités exercées et d'évaluer ainsi le potentiel de recherche et développement.

Autres personnels : ingénieurs d'études, techniciens, assistants ingénieurs, cadres administratifs et autres personnels de service.

Pour en savoir plus

- *Dépenses de recherche et développement en France / Ministère de l'Éducation nationale - Note recherche - Annuel*
- *L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche : 29 indicateurs / Ministère de l'Éducation nationale - L'État de l'enseignement supérieur et de la recherche - N° 1 (2007, nov.) Recherche et développement en Haute-Normandie / INSEE Haute-Normandie - Aval - N° 54 (2006, avr.)*
- *Sites : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr ; www.inpi.fr ; www.education.gouv*

18.3 - Recherche et développement

Effectifs et dépenses intérieures de recherche et développement des organismes publics

	Chercheurs (1)	Ingénieurs, techniciens administratifs (ITA)	Effectif total	Dépenses intérieures
2004				
Haute-Normandie	990	491	1 481	98
% Région/France entière	1,1	0,8	1,0	0,7
2005				
Haute-Normandie	1 000	514	1 514	101
% Région/France entière	1,0	0,8	1,0	0,7

Unités : effectif rémunéré en équivalent temps plein, dépenses en millions d'euros

Source : ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie - Direction de la programmation et du développement - Bureau des études statistiques sur la recherche

(1) Y compris boursiers.

Effectifs et dépenses intérieures de recherche et développement des entreprises

	Chercheurs (1)	Autres personnels	Effectif total	Dépenses intérieures
2002				
Haute-Normandie	1 754	3 375	5 129	585
% Région/France entière	1,6	3,7	2,6	2,6
2003				
Haute-Normandie	1 606	3 216	4 822	581
% Région/France entière	1,5	3,6	2,4	2,5

Unités : effectif rémunéré en équivalent temps plein, dépenses en millions d'euros

Source : ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie - Direction de la programmation et du développement - Bureau des études statistiques sur la recherche

(1) Y compris boursiers.

Brevets publiés par la voie nationale selon l'origine de la résidence des inventeurs

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France
2004	121	142	263	12 312
2005	139	118	257	12 603
2006	132	134	266	12 647

Unité : nombre

Source : Institut national de la Propriété industrielle (INPI) - Observatoire de la propriété intellectuelle (OPI)

19 - Transports

Définitions

Transport ferroviaire : cette activité englobe le transport interurbain de voyageurs et le transport de marchandises par voie ferrée.

Transports urbains et routiers : ils comprennent les transports urbains de voyageurs quel que soit le mode de transport, les transports de voyageurs par taxis, les transports scolaires. Ils comprennent également les déménagements et les locations de camions avec chauffeurs.

Transports par conduites : comprend l'exploitation d'oléoducs, gazoducs et conduites similaires pour le transport de gaz et de liquides.

Transports fluviaux : transports sur les voies navigables intérieures telles que fleuves, canaux, lacs, ports et docks.

Transport aérien : il s'agit du transport aérien, régulier ou non, de personnes et de marchandises.

Transports spatiaux : le territoire économique est étendu aux départements d'outre-mer, ce qui se traduit notamment par l'intégration du lancement des satellites dans le champ des transports.

Pour en savoir plus

- *Mémento de statistiques des transports / Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire - Annuel*
- *Entreprises de transport : résultats de l'EAE / Ministère de l'Ecologie... - Annuel*
- *SESP en bref / Ministère de l'Ecologie... - Irrégulier*
- *Notes de synthèse du SESP / Ministère de l'Ecologie... - Irrégulier*
- *Les activités maritimes et portuaires du Havre / INSEE Haute-Normandie, PAH et AURH - Cahier d'Aval - N° 80 (2008, juil.)*
- *Filière logistique : un atout pour l'économie haut-normande / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 74 (2006, sept.)*
- *Site : www.medad.gouv.fr*

19.1 - Établissements de transports

Les établissements de transports selon l'activité au 1er janvier 2007

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Établissements				
Transports ferroviaires	40	63	103	3,5
Transports routiers de voyageurs	236	565	801	2,2
Transports de marchandises	435	790	1 225	2,8
Transports par eau	14	73	87	4,7
Transports aériens	1	5	6	0,7
Manutention entreposage infrastructures	60	321	381	4,0
Agences de voyages	49	124	173	1,6
Organisation du transport de fret	28	394	422	6,4
Ensemble	863	2 335	3 198	2,8
Postes de travail				
Transports ferroviaires	293	3 976	4 269	2,6
Transports routiers de voyageurs	891	3 282	4 173	2,2
Transports de marchandises	3 732	8 666	12 398	3,6
Transports par eau	18	1 532	1 550	11,5
Transports aériens	0	15	15	0,0
Manutention entreposage infrastructures	2 066	8 186	10 252	7,1
Agences de voyages	111	483	594	1,2
Organisation du transport de fret	608	6 810	7 418	6,6
Ensemble	7 719	32 950	40 669	3,7

Unités : établissement, poste de travail

Source : Insee - CLAP

Établissements de transports selon les effectifs au 1er janvier 2007

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
0 salarié ou non défini	418	1 078	1 496	2,5
De 1 à 9 salariés	303	692	995	2,8
De 10 à 19 salariés	50	215	265	3,6
De 20 à 49 salariés	79	296	375	4,5
De 50 à 99 salariés	13	54	57	4,0
100 salariés et plus				
Ensemble	863	2 335	3 198	2,8

Unité : nombre

Source : Insee - CLAP

19 - Transports

Définitions

Autoroute : route sans croisement, accessible seulement en des points aménagés à cet effet et réservée aux véhicules à propulsion mécanique (art L122-1 du code de la voirie routière). Les autoroutes font partie du domaine routier de l'État.

Route nationale : ce sont toutes les routes, sans distinction d'aucune sorte, qui font partie du domaine routier de l'État et qui ne sont pas classées "autoroute". La loi du 13 août 2004 prévoit le transfert aux Départements de la gestion d'une partie des routes nationales.

Route départementale : ce sont toutes les routes, sans distinction d'aucune sorte, qui

font partie du domaine routier départemental. Leur entretien incombe aux départements.

Lignes exploitées : il s'agit de la longueur du réseau, qu'il ne faut pas confondre avec la longueur des voies. Si une liaison de 1 km est une voie double, la longueur de voie sera 2 km et la longueur de la ligne 1 km.

Longueur de lignes (en km) des réseaux urbains : il s'agit de la longueur du réseau, qu'il ne faut pas confondre avec la longueur des voies. Si une liaison de 1 km est une voie double, la longueur de voie sera 2 km et la longueur de la ligne 1 km.

Pour en savoir plus

- *Mémento de statistiques des transports / Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire - Annuel*
- *Mémento de statistiques SNCF - Annuel*
- *Site : www.medad.gouv.fr*

19.2 - Infrastructures

Réseau routier et autoroutier au 1er janvier 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région /France
Autoroutes	182	246	428	4,0
Routes nationales (au 1/1/2005)	401	339	740	3,2
Routes départementales	4 102	6 283	10 385	2,9
Voies communales	8 111	8 513	16 624	2,7

Unité : km Source : Direction régionale de l'Équipement - Service d'études techniques des routes et autoroutes (SETRA)

Réseau ferroviaire au 1er janvier 2006

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Lignes exploitées (longueur totale)	343	591	934	3,0
dont :				
Voies électrifiées	141	202	343	2,3
Voies uniques	123	325	449	3,0
Ouvertes au trafic voyageur	220	345	564	2,3

Unité : km

Source : SNCF - Direction Contrôle de gestion grandes lignes

Réseaux urbains au 1er janvier 2006

	Nombre de lignes desservies	Longueur des lignes desservies	Parc de véhicules	Personnels employés	Dont personnel roulant
Évreux	10	102	41	93	74
Louviers	nd	nd	23	45	33
Bolbec	4	24	1	6	2
Dieppe	14	103	30	50	38
Elbeuf	8	97	29	81	60
Fécamp	8	38	4	8	8
Le Havre	16	212	147	482	357
Rouen	46	534	285	1 085	646
Haute-Normandie	106*	1 110*	560	1 849	1 216

Unités : nombre, km
* Résultats partiels

Source : Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

19 - Transports

Définitions

Trafic de voyageurs des aéroports régionaux : passagers commerciaux (ayant acquitté leur titre de transport).

Voyageurs SNCF : nombre de voyageurs entrés ou sortis des départements, ainsi que les voyageurs ayant circulé à l'intérieur de chaque département.

Voyageur-kilomètre : l'unité de mesure correspond au transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre. Pour un parcours international, le calcul des voyageurs-kilomètres a pour base la distance effectuée en territoire français.

Pour en savoir plus

- *Mémento de statistiques des transports / Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire - Annuel*
- *Résultats de l'exploitation des ports maritimes / Ministère de l'Ecologie... - Annuel*
- *Mémento de statistiques SNCF - Annuel*
- *Les transports en Haute-Normandie en 2007 : bilan / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- *Sites : www.insee.fr thème «services - tourisme - transports» ; www.certu.fr ; www.medad.gouv.fr*

Trafic voyageur des aéroports et aéroports régionaux

	Dieppe Saint Aubin		Le Havre Octeville		Rouen Vallée de Seine		Haute-Normandie	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Nombre de passagers commerciaux	27	nr	44 796	45 535	20 228	21 576	65 051	67 111
A l'arrivée	13	nr	22 385	22 997	10 326	10 985	32 724	33 982
Au départ	14	nr	22 411	22 538	9 902	10 591	32 327	33 129
Lignes intérieures	20	nr	25 434	24 217	19 649	20 854	45 103	45 071
Lignes internationales	7	nr	19 362	722	579	722	19 948	22 040
En transit	14	nr	314	nr	8 449	9 427	8 764	9 427
Mouvements commerciaux	9	nr	3 354	2 660	2 553	2 560	5 916	5 220
Dont réguliers	nr	nr	1 998	1 808	2 018	2 080	4 016	3 888

Unité : nombre

Source : ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement - Direction générale de l'aviation civile (DGAC)

Trafic voyageurs des gares régionales par département

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
2004	162 356 300	602 996 535	765 352 835	57 046 892 705
2005	168 191 485	632 533 118	800 724 603	58 925 504 196
2006	170 638 735	660 451 996	831 090 731	60 456 486 821

Unité : voyageurs-kilomètres

Source : SNCF - Direction contrôle de gestion grandes lignes

19.3 - Transports de voyageurs

Trafic voyageurs des principales gares régionales au cours de l'année 2006

	Nombre de voyageurs	Voyageur-kilomètre
Rouen rive droite	2 789 968	383 945 480
Le Havre	843 802	154 608 191
Vernon	761 666	31 941 349
Evreux	549 855	64 204 156
Yvetot	389 749	33 703 408
Gisors	274 561	10 222 746
Dieppe	247 935	29 444 487
Val-de-Reuil	223 134	18 325 050
Bernay	198 968	26 616 577
Bréauté Beuzeville	173 451	14 941 586
Elbeuf St Aubin	136 132	5 251 352
Gaillon Aubevoye	125 412	7 105 821
Barentin	115 600	2 895 904
Oissel	109 748	9 012 809

Unités : nombre, voyageur-kilomètre

Source : SNCF - Direction contrôle de gestion grandes lignes

Trafic passager des principaux ports régionaux

	Port de Dieppe		Port du Havre	
	2005	2006	2005	2006
Total de passagers transportés	167	273	816	336
Embarqués	85	140	408	167
Débarqués	82	133	408	169

Unité : millier

Source : ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
Direction des transports maritimes, des ports et du littoral

Trafic des réseaux urbains

	Voyages effectués (en milliers)		Distances parcourues (en milliers de km)	
	2005	2006	2005	2006
Bolbec	43	41	66	67
Dieppe	1 920	1 737	908	889
Elbeuf	1 766	1 780	1 127	1 289
Evreux	3 948	4 003	1 520	1 557
Fécamp	213	232	173	183
Le Havre	23 959	25 097	8 184	8 411
Louviers	1 079	1 098	1 003	1 031
Rouen	40 611	40 325	13 104	13 133

Source : Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

Trafic des réseaux non urbains

	Eure		Seine-Maritime		Haute-Normandie	
	2004	2005	2004	2005	2004*	2005
Exploitants des SRO						
Nombre d'exploitants	nd	7	11	11	11	18
Exploitants des SATPS						
Nombre d'exploitants	nd	nd	11	11	11	11*
Nombre d'élèves non urbains subventionnés						
Total des élèves quotidiens	nd	nd	47 259	44 354	47 259	44 354*
Dont sur SRO	nd	6 000	15 020	12 958	15 020	18 958
sur SATPS	nd	25 553	30 890	30 090	30 890	55 643
sur SNCF	nd	1 000	1 349	1 306	1 349	2 306
Elèves internes	nd	300	3 154	1 897	3 154	2 197
Elèves handicapés	nd	560	319	467	319	1 027

SRO : Service régulier ordinaire

Source : Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

SATPS : service à titre principal pour les scolaires

* résultats partiels car il manque des données.

19 - Transports

Définitions

Transport fluvial : transport sur les voies navigables intérieures telles que fleuves, canaux, lacs, ports et docks.

Transport ferroviaire : cette activité englobe le transport interurbain de voyageurs et le transport de marchandises par voie ferrée.

Transport urbain et routier : ils comprennent les transports urbains de voyageurs quel que soit le mode de transport ; les transports de voyageurs par taxis ; les transports scolaires. Ils comprennent également les déménagements et les locations de camions avec chauffeurs.

Transport aérien : il s'agit du transport aérien, régulier ou non, de personnes et de marchandises.

Transport routier pour compte propre : transport effectué par une entreprise pour ses propres besoins.

Transport routier pour compte d'autrui : transport effectué par une entreprise de transport pour le compte d'une autre entreprise.

Flux entrant : tonnage débarqué dans la région.

Flux sortant : Tonnage embarqué dans la région.

Flux interne : tonnage chargé et déchargé dans la région, non compris dans les flux entrant et sortant.

Transport par eau : transport maritime et fluvial.

Pour en savoir plus

- *Le transport routier de marchandises. SITRAM / Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire - Annuel*
- *Les transports en Haute-Normandie en 2007 : bilan / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- *Port de Rouen Vallée de Seine : statistiques / Port autonome de Rouen - Annuel*
- *Statistiques détaillées / Port autonome du Havre - Annuel*
- *Statistiques de trafic / Port autonome du Havre - Mensuel*
- *Statistiques : évolution du trafic : entrée et sortie tonnage / Port autonome de Rouen - Mensuel*
- *Sites : www.insee.fr thème «services - tourisme - transports» ; www.rouen.port.fr ; extrapah.havre-port.net ; www.medad.gouv.fr*

19.4 - Transports de marchandises

Trafic régional de marchandises par mode en 2006

	Flux entrant	Flux sortant	Flux interne
Transports routiers			
Pour compte propre	2 161	2 414	13 728
Produits agricoles et animaux vivants	422	364	1 483
Denrées alimentaires et fourrages	347	552	580
Combustibles minéraux et solides	5	nr	39
Produits pétroliers	85	186	485
Minerais et déchets pour la métallurgie	32	74	482
Produits métallurgiques	33	45	28
Minéraux bruts et manufacturés et matériaux de construction	404	186	7 401
Engrais	110	112	902
Produits chimiques	89	235	375
Machines, véhicules, objets manufacturés et transactions spéciales	634	660	1 953
Pour compte d'autrui	22 295	24 635	31 588
Produits agricoles et animaux vivants	3 580	1 662	4 488
Denrées alimentaires et fourrages	2 912	2 943	2 716
Combustibles minéraux et solides	13	141	147
Produits pétroliers	407	3 044	2 080
Minerais et déchets pour la métallurgie	127	245	833
Produits métallurgiques	519	293	41
Minéraux bruts et manufacturés et matériaux de construction	3 689	2 672	10 175
Engrais	189	865	788
Produits chimiques	1 214	1 745	1 889
Machines, véhicules, objets manufacturés et transactions spéciales	9 645	11 025	8 431
Transports ferroviaires	2 752	3 048	323
Produits agricoles et animaux vivants	494	6	0
Denrées alimentaires et fourrages	741	20	124
Combustibles minéraux et solides	nr	61	nr
Produits pétroliers	15	1 632	23
Minerais et déchets pour la métallurgie	5	44	0
Produits métallurgiques	237	105	66
Minéraux bruts et manufacturés et matériaux de construction	591	34	7
Engrais	14	374	14
Produits chimiques	83	437	83
Machines, véhicules, objets manufacturés et transactions spéciales	572	335	6
Transports par eau	2 637	5 643	2 510
Produits agricoles et animaux vivants	947	9	36
Denrées alimentaires et fourrages	248	3	2
Combustibles minéraux et solides	nr	770	2
Produits pétroliers	13	563	1 433
Minerais et déchets pour la métallurgie	4	35	nr
Produits métallurgiques	13	0	nr
Minéraux bruts et manufacturés et matériaux de construction	941	3 822	357
Engrais	nr	17	nr
Produits chimiques	18	142	153
Machines, véhicules, objets manufacturés et transactions spéciales	453	282	527

Unité : millier de tonnes

Source : Direction régionale de l'équipement, des transports et du logement - Fichier Sitram

Trafic international de marchandises par mode de transport en 2006

	Entrées		Sorties	
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs
Ensemble Union européenne	15 283	12 077	12 544	13 410
Par mer	10 227	4 679	8 066	4 650
Par fer	57	102	113	102
Par voie navigable	62	33	87	6
Par route	4 925	6 680	3 998	7 748
Par air	0	568	0	756
Par autres modes	12	15	280	148
Ensemble autres pays	34 852	17 774	10 700	11 729
Par mer	34 532	15 251	10 448	8 893
Par fer	30	9	8	10
Par voie navigable	-	-	5	1
Par route	280	870	212	804
Par air	7	1 635	19	2 003
Par autres modes	3	9	8	18

Unités : millier de tonnes, million d'euros

Source : Direction régionale de l'équipement, des transports et du logement - Fichier Sitram

19.4 - Transports de marchandises

Trafic des principaux ports régionaux selon la nature des marchandises

	Port de Dieppe		Port du Havre		Port de Rouen	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Marchandises débarquées	819	1 230	55 659	54 358	8 424	10 034
Vrac liquide	0	0	40 871	40 588	5 490	6 850
Dont produits pétroliers	0	0	40 063	39 955	3 962	5 295
Vrac solide	322	641	4 135	3 172	1 472	1 740
Marchandises diverses	497	588	10 654	10 598	1 463	1 444
Dont conteneurs	31	0	9 781	9 986	401	420
Marchandises embarquées	692	1 194	19 364	19 481	13 585	13 254
Vrac liquides	56	61	5 954	6 918	5 258	5 316
Dont produits pétroliers	0	0	5 342	6 158	4 721	4 871
Vrac solides	32	221	714	491	6 564	6 357
Marchandises diverses	605	912	12 697	12 072	1 762	1 581
Dont conteneurs	12	0	11 295	11 119	951	973

Unité : millier de tonnes

Source : ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
Direction du transport maritime, des ports et du littoral

Trafic fluvial des principales sections de voies navigables de Haute-Normandie

	Méricourt - Amfreville		Amfreville - Tancarville	
	2005	2006	2005	2006
Longueur (km)	78	78	140	140
Marchandises embarquées	2 361 611	2 240 913	2 622 355	2 869 805
Marchandises débarquées	1 886 195	1 558 381	1 711 784	1 913 794
Trafic intérieur	0	0	58 582	145 739
Transit	5 305 515	5 400 160	2 333 111	2 296 025
Trafic total	9 553 321	9 199 454	6 608 668	6 933 885

Unité : tonne

Source : Voies navigables de France

Trafic de marchandises des aérodromes et aéroports régionaux

	Le Havre Octeville		Rouen Vallée de Seine		Haute-Normandie	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Trafic fret avionné	121	200	400	443	521	643

Unité : fret en 100 kg

Source : ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
Direction régionale de l'aviation civile

19.4 - Transports de marchandises

Trafic maritime du Port autonome du Havre en 2006

	Marchandises débarquées	Marchandises embarquées
Produits agricoles	746	434
Denrées alimentaires et fourrages	1 706	1 986
Combustibles minéraux solides	1 732	87
Produits pétroliers	40 126	6 353
Minerais et déchets pour la métallurgie	137	90
Produits métallurgiques	248	106
Produits bruts ou manufacturés et matériaux de construction	1 629	553
Engrais	7	6
Produits chimiques	1 279	2 021
Machines, véhicules, objets manufacturés, transactions spéciales	6 703	7 948
Ensemble	54 313	19 584

Unité : millier de tonnes

Source : Port autonome du Havre

Trafic maritime du Port autonome de Rouen en 2006

	Marchandises débarquées	Marchandises embarquées
Produits agricoles	313	5 674
Denrées alimentaires et fourrages	265	1 209
Combustibles minéraux solides	548	0
Produits pétroliers	5 297	4 892
Minerais et déchets pour la métallurgie	84	2
Produits métallurgiques	235	199
Produits bruts ou manufacturés et matériaux de construction	726	68
Engrais	1 080	127
Produits chimiques	999	498
Machines, véhicules, objets manufacturés, transactions spéciales	486	585
Ensemble	10 033	13 254

Unité : millier de tonnes

Source : Port autonome de Rouen

19 - Transports

Définitions

Parc automobile : nombre de voitures particulières de moins de quinze ans à un instant donné.

AL : motocyclette dont la cylindrée n'excède pas 125 cm³.

A : toutes motocyclettes.

B : véhicules automobiles ayant un poids total autorisé en charge (PTAC) qui n'excède pas 3 500 kg, affectés au transport de personnes et comportant, outre le siège du conducteur, huit places assises au maximum ou affectés au transport de marchandises. Comprend le permis BA (boîte automatique).

C : véhicule automobile isolé affecté au transport de marchandises ou de matériel dont le PTAC excède 3 500 kg. Aux véhicules de cette catégorie peut être affectée une remorque dont le PTAC n'excède pas 750 kg.

EC : ensemble de véhicules couplés dont le véhicule tracteur entre dans la catégorie C attelé d'une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) excède 750 kg.

D : véhicules automobiles affectés au transport de personnes comportant plus de huit places assises outre le siège du conducteur ou transportant plus de huit personnes, non compris le conducteur.

Pour en savoir plus

- *Les transports en Haute-Normandie en 2007 : bilan / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- *Immatriculations Eure, Seine-Maritime / fichier central des automobiles - Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire - Mensuel*
- *Sites : www.insee.fr thème «services - tourisme - transports» ; www.medad.gouv.fr ; www.certu.fr*

19.5 - Véhicules et matériel de transport

Parc automobile au 1er janvier 2007

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Parc voitures particulières de moins de 15 ans	287 987	688 000	975 987	31 002 304
Dont : Berline	213 011	503 574	716 585	22 965 422
Break	16 988	38 444	55 432	1 766 925
Monospace *	41 307	109 352	150 659	4 328 121

Unité : nombre

Source : ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mer

* La carrosserie MONOSPACE comprend ici les catégories : minispace, monospace, monospace compact et combispace.

Immatriculations de véhicules (neufs ou d'occasion) au 1er janvier

	Eure		Seine-Maritime		Haute-Normandie		France métropolitaine	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Véhicules neufs								
Voitures particulières	15 895	15 768	111 813	105 478	127 708	121 246	2 067 789	2 000 549
Dont marques étrangères	5 670	5 816	44 102	44 702	49 772	50 518	909 796	913 631
Motocyclettes	1 788	5 056	3 503	4 187	5 291	6 243	241 023	274 502
Camionnettes, camions, véhicules spéciaux	3 188	3 235	16 808	18 232	19 996	21 467	445 788	465 081
Tracteurs routiers	328	274	706	760	1 034	1 034	28 892	27 466
Cars et autobus	27	63	202	130	229	193	5 442	5 850
Véhicules d'occasion								
Voitures particulières	58 496	59 634	113 627	118 534	172 123	178 168	5 383 361	5 465 603
Dont marques étrangères	20 113	20 946	37 319	39 272	57 432	60 218	2 069 654	2 115 861
Motocyclettes	5 003	5 286	8 639	9 151	13 642	14 437	455 614	475 421
Camionnettes, camions, véhicules spéciaux	8 750	8 862	14 459	14 729	23 209	23 591	753 557	776 952
Tracteurs routiers	283	317	514	605	797	922	20 339	20 448
Cars et autobus	64	77	162	81	226	158	6 961	6 410

Unité : nombre

Source : ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mer

Parc des véhicules utilitaires au 1er janvier 2007

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France métropolitaine
Autobus et cars	804	1 789	2 593	92 152
Tracteurs routiers	2 874	6 325	9 199	245 668
Semi-remorques	3 902	11 126	15 028	330 374
Remorques	607	957	1 564	53 556
Camionnettes et camions	47 673	128 673	176 346	5 426 934

Unité : nombre

Source : ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mer

Nombre de permis de conduire délivrés

	Eure		Seine-Maritime		Haute-Normandie		France métropolitaine	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005
Véhicules de tourisme (B + BA)	7 4 05	6 793	16 259	14 316	23 664	21 109	660 396	662 960
Poids lourds (C + EC)	595	674	1 727	1 352	2 322	2 026	56 428	55 223
Transports en commun (D)	40	26	222	173	262	199	6 784	6 763
Motocycles (A + AL)	1 100	1 222	2 483	2 228	3 583	3 450	102 785	100 869
Total	9 140	8 715	20 691	18 069	29 831	26 784	826 393	825 815

Unité : nombre

Source : Direction de la sécurité et de la circulation routière, service de la formation du conducteur

20 - Tourisme

Définitions

Hôtellerie classée : les hôtels sont homologués par avis préfectoral après délibération de la commission départementale d'action touristique. Ils sont classés en six catégories, de 0 à 4 étoiles luxe, en fonction de leur confort, de leur équipement et de leurs services.

Hôtellerie de plein air : elle recouvre le camping proprement dit, mais également l'hébergement en caravane, en mobilhome et les habitations légères de loisirs. Les terrains aménagés sont également classés de 1 à 4 étoiles, par arrêté préfectoral.

Gîte rural : c'est une maison de vacances située en milieu rural, aménagée selon les critères d'une charte de qualité. Ces locations sont contrôlées et classées.

Chambre d'hôte : elle est aménagée chez un particulier, à la ferme ou dans un village, dans le but d'accueillir des touristes. Ces locations sont contrôlées et classées.

Villages de vacances : ils accueillent principalement des familles, avec l'agrément du Ministère du Tourisme.

Pour en savoir plus

- *Memento du tourisme / Direction du tourisme - Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi - Annuel*
- *La saison touristique en 2007 en Haute-Normandie / INSEE Haute-Normandie - Aval - N° 72 (2007, déc.)*
- *Le tourisme en Haute-Normandie en 2007 : bilan / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- *Guide statistique du tourisme normand / Comité régional du tourisme de Normandie - Evreux : CRT - Annuel*
- *Sites : www.insee.fr thème «services - tourisme - transports» ; www.tourisme.gouv.fr ; www.pro-normandie-tourisme.com*

20.1 - Capacité d'accueil

Hôtellerie classée au 1er janvier 2007

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie		% Région/France métropolitaine
			2006	2007	
Hôtels classés					
0 étoile	12	48	59	60	3,0
1 étoile	2	13	19	15	1,0
2 étoiles	50	117	164	167	1,7
3 étoiles	16	31	48	47	1,2
4 étoiles et 4 étoiles luxe	6	2	7	8	1,0
Total	86	211	297	297	1,7
Chambres					
0 étoile	403	1 811	2 276	2 214	3,3
1 étoile	18	194	268	212	0,7
2 étoiles	1 262	3 569	4 631	4 831	1,8
3 étoiles	392	1 619	2 050	2 011	1,1
4 étoiles et 4 étoiles luxe	95	55	105	150	0,2
Total	2 170	7 248	9 330	9 418	1,5

Unité : nombre

Sources : Insee, Direction du tourisme, partenaires régionaux (DRT, CRT, CDT)

Hôtellerie de plein air au 1er janvier 2007

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie		% Région/France métropolitaine
			2006	2007	
Campings					
1 étoile	7	16	20	23	1,8
2 étoiles	12	37	47	49	1,3
3 étoiles	10	19	30	29	1,2
4 étoiles	8	4	14	12	1,6
Total	37	76	111	113	1,4
Emplacements (1)					
1 étoile	429	894	1 244	1 323	1,8
2 étoiles	782	3 223	3 413	4 005	1,2
3 étoiles	1 319	2 154	3 480	3 473	1,0
4 étoiles	1 332	532	2 249	1 864	1,0
Total	3 862	6 803	10 386	10 665	1,2

Unité : nombre

Sources : Insee, Direction du tourisme, partenaires régionaux (DRT, CRT, CDT)

(1) Correspond à la totalité des emplacements dans les campings : emplacements offerts à la clientèle de passage et les emplacements loués à l'année.

Autres modes d'hébergement au 1er janvier 2007

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Gîtes et meublés (1)				
Meublés classés tourisme	295	614	909	0,5
Capacité en lits	1 203	3 054	4 257	0,6
Chambres d'hôtes	457	802	1 259	3,4
Capacité en lits	914	1 604	2 518	3,4
Auberges de jeunesse (2)	1	2	3	1,7
Capacité en lits	32	106	138	1,0
Villages de vacances (2)				
Nombre	0	2	2	0,3
Capacité en lits	0	702	702	0,3
Résidences de tourisme (3)				
Nombre	2	0	2	0,1
Capacité en lits	3 884	0	3 884	0,8

Unité : nombre

Sources : (1) Gîtes de France et Clévacances, (2) Secrétariat d'État au tourisme, (3) Syndicat national des résidences de tourisme

20 - Tourisme

Définitions

Le nombre de nuitées : il correspond au produit du nombre de personnes et du nombre de nuits passées. Il reflète davantage l'activité économique de l'équipement que le nombre d'arrivées.

Arrivées : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel ou camping.

Touriste : toute personne en déplacement d'au moins une nuit pour agrément, mission ou réunion de toute sorte, déplacement professionnel.

Durée moyenne de séjour : la durée moyenne de séjour est déterminée par le rapport entre le nombre de nuitées (nuits effectivement passées dans l'établissement) et le

nombre d'arrivées. Elle s'exprime en jours et dixièmes de jour.

Enquête de fréquentation hôtelière⁽¹⁾ : elle est réalisée chaque mois par l'Insee en partenariat avec la direction du Tourisme et le Comité régional de Tourisme auprès de tous les hôtels classés (0 à 4 étoiles). Elle permet de comptabiliser le nombre d'arrivées des touristes français et étrangers, le nombre de nuitées passées, le nombre de chambres offertes et celui des chambres occupées.

(1) Avertissement : l'enquête de fréquentation hôtelière a été renouvelée en 2006. La méthodologie a été revue à cette occasion. Les données de fréquentation de l'enquête 2005 ont été réexploitées avec la méthodologie 2006 afin de pouvoir comparer les résultats avec ceux de l'enquête 2006 renouvelée.

Pour en savoir plus

- *Memento du tourisme / Observatoire national du tourisme - Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire - Annuel*
- *Le tourisme en Haute-Normandie en 2007 : bilan / INSEE Haute-Normandie - Cahier d'Aval - N° 79 (2008, juin)*
- *Guide statistique du tourisme normand / Comité régional du tourisme de Normandie - Evreux : CRT - Annuel*
- *L'activité touristique en Normandie / Comité régional du tourisme de Normandie - Evreux : CRT - Mai à sept*
- *Sites : www.insee.fr thème «services - tourisme - transports» ; www.tourisme.gouv.fr ; www.normandy-tourism.org ; www.seine-maritime-tourisme.com*

Capacité d'accueil des ports et installations de plaisance au 31 août 2006

	Seine-Maritime	France métropolitaine
Installations de plaisance	6	466
Capacité d'accueil (1)	3 082	163 795
dont passage	205	17 870
Pavillon bleu (2) nombre de lauréats	2	76

Unité : nombre

Source : Fédération française des ports de plaisance

(1) à titre indicatif.

(2) au titre de l'année 2005.

20.2 - Fréquentation

Fréquentation dans l'hôtellerie classée et l'hôtellerie de plein-air

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	% Région/France métropolitaine
Hôtels classés (1) (janvier à décembre)				
Arrivées (année 2005)	438 837	1 487 705	1 922 542	1,8
dont étrangers	114 340	413 578	527 918	1,5
Arrivées (année 2006)	444 192	1 399 529	1 843 721	1,7
dont étrangers	96 925	354 045	450 971	1,4
Nuitées (année 2005)	664 097	2 384 115	3 048 212	1,5
dont étrangers	176 699	713 370	890 069	1,2
Nuitées (année 2006)	653 008	2 263 375	2 916 383	1,5
dont étrangers	148 971	649 691	798 662	1,1
Durée moyenne de séjour				
2005	1,51	1,61	1,59	
France	1,50	1,56	1,55	
Etranger	1,55	1,72	1,69	
2006	1,47	1,62	1,58	
France	1,45	1,54	1,52	
Etranger	1,54	1,84	1,77	
Campings (2) (mai à septembre)				
Arrivées (année 2005)	45 283	143 337	188 620	1,1
dont étrangers	29 771	82 308	112 080	1,6
Arrivées (année 2006)	47 368	144 188	191 556	1,1
dont étrangers	31 226	85 001	116 228	1,7
Nuitées (année 2005)	120 076	474 863	594 939	0,6
dont étrangers	63 599	201 127	264 725	0,8
Nuitées (année 2006)	128 731	493 550	622 280	0,6
dont étrangers	70 652	217 323	287 975	0,8
Durée moyenne de séjour				
2005	2,65	3,31	3,15	
France	3,64	4,49	4,31	
Etranger	2,14	2,44	2,36	
2006	2,72	3,42	3,25	
France	3,60	4,67	4,44	
Etranger	2,26	2,56	2,48	

Unité : nombre

Sources : Insee, Direction du tourisme, partenaires régionaux (DRT, CRT, CDT) -

(1) Depuis 1999 la fréquentation porte sur les hôtels classés de 0 à 4 étoiles.

Enquêtes de fréquentation

(2) Seuls les campings offrant un emplacement à la clientèle de passage sont dans le champ de l'enquête. La fréquentation mesurée est celle des emplacements offerts à la clientèle de passage, seule considérée comme touristique

Fréquentation des touristes venant de l'étranger en Haute-Normandie

	Hôtels classés (janvier à décembre) (1)				Campings (mai à septembre) (2)			
	Arrivées		Nuitées		Arrivées		Nuitées	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Allemagne	57 484	51 334	94 993	84 170	17 482	15 540	40 364	37 266
Belgique	42 653	49 156	73 890	91 452	10 711	11 988	29 371	32 743
Espagne	12 903	12 813	21 250	22 809	949	980	1 661	1 790
Royaume-Uni	231 502	161 411	380 651	261 247	31 843	31 050	63 922	65 144
Italie	51 073	36 380	95 481	84 080	4 694	3 614	7 953	6 064
Pays-Bas	39 373	24 386	68 140	41 519	38 817	45 578	107 389	127 604
Suisse	14 917	7 697	24 437	12 536	1 375	1 411	2 459	2 670
Danemark	4 190	9 231	6 819	14 844	1 556	1 298	3 153	2 746
Autres pays	73 823	98 563	195 871	186 005	4 653	4 769	8 453	11 948
Total	527 918	450 971	890 069	798 662	112 080	116 228	264 725	287 975

Unité : nombre

Sources : Insee, Direction du tourisme, partenaires régionaux (DRT, CRT, CDT) - Enquêtes de fréquentation

(1) Depuis 1999 la fréquentation porte sur les hôtels classés de 0 à 4 étoiles.